

POITOU-CHARENTES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Service Régional de l'Archéologie

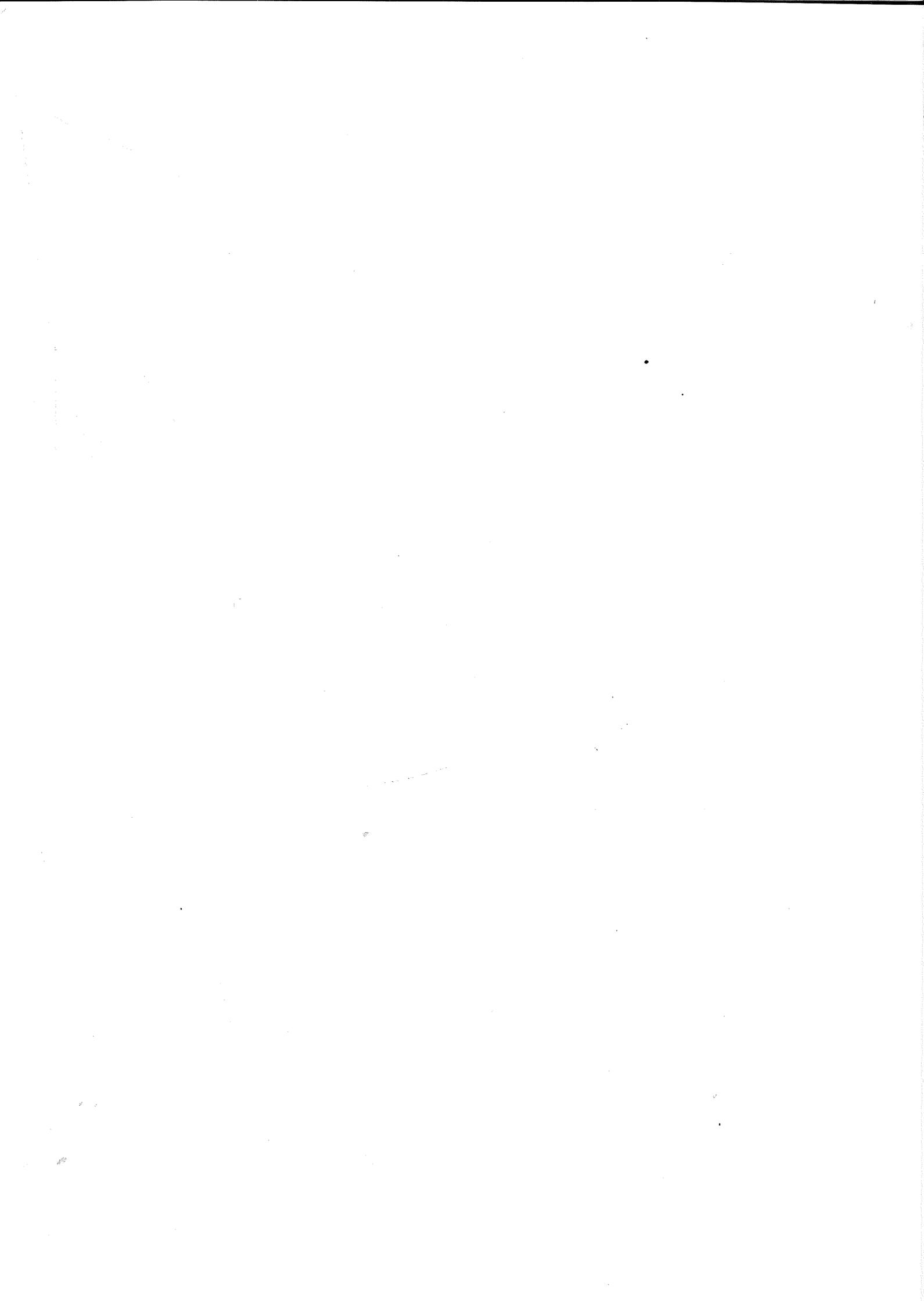
1 9 9 7



Culture
Communication

Ministère

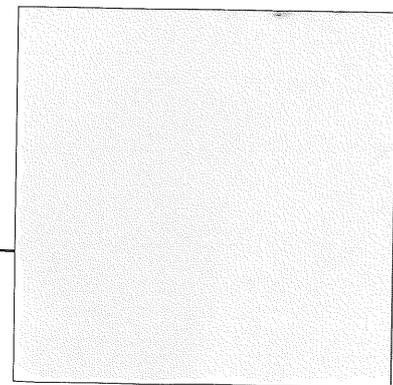
Direction régionale
des affaires culturelles
Poitou-Charentes



Direction régionale des affaires culturelles

POITOU-CHARENTES

Service régional de l'archéologie



**BILAN SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
POITOU-CHARENTES
1997**

**MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

2000

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

102, Grand'Rue
BP 553
86020 Poitiers Cedex

Ce bilan scientifique a été conçu pour diffuser les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse autant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (sur les plans scientifique et administratif), aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le Service régional de l'archéologie s'est réservé le droit de condenser ou de modifier tout texte jugé trop long.

Illustration de couverture :
La Laigne (17) - Le pré du château - cliché Annie Bolle, afan

*Secrétariat de rédaction : Luc Bourgeois & Sonia Huard
Cartographie : Catherine Cormier, afan
Saisie : Patricia Decoux et les auteurs*

AFFICHE Hebdo - Poitiers

ISSN 1240-862 X © 2000

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Résultats scientifiques significatifs	5
Tableau de présentation générale des opérations	6
Travaux et recherches archéologiques de terrain	
Charente	7
AMBERAC	9
CHALAIS	9
CHALLIGNAC	10
CHASSENON	12
CHERVES-RICHEMONT	13
COMBIERS	14
LES PINS	14
MARTHON	15
MONTBRON	15
MOUTHIERS-SUR-BOEME	16
RIVIERES	17
SAINT-GERMAIN-DE-CONFOLENS	17
SAINT-MARY	18
SAINT-SIMON	18
TAPONNAT-FLEURIGNAC	19
Charente-Maritime	21
BARZAN	23
BARZAN	23
BOURGNEUF	24
LE TARDIGLACIAIRE EN CHARENTE-MARITIME	24
CHARRON	25
CRAM-CHABAN/LA LAIGNE	25
CRAM-CHABAN	26
DOLUS D'OLERON/SAINT-PIERRE D'OLERON	27
ECURAT	27
ILE D'OLERON	28
JARNAC-CHAMPAGNE	29
LA FLOTTE-EN-RE	29
LA LAIGNE	30
NEUILLAC	30
SAINT-AGNANT	31
SAINT-AGNANT	31
SAINT-BRIS-DES-BOIS	32
SAINT-MARTIAL-DE-VITATERNE	32
SAINTES	32
SAINTES	33
SAINTES	33
SALIGNAC-SUR-CHARENTE	34
SAUJON	34

Deux-Sèvres	35
DEUX-SEVRES (département)	37
LOUIN	38
MELLE (environs)	39
LA MOTHE-SAINT-HERAY	40
OIRON	41
PARTHENAY	41
PRISSE-LA-CHARRIERE	42
TESSONNIERE	42
ROM	43
ROM	43
SAINT-LEGER-DE-MONTBRUN	44
TAIZE	44
Vienne	47
ANTIGNY	49
BEAUMONT	51
BETHINES	51
BRUX	52
CHAUVIGNY	52
CHAUVIGNY	53
CHAUVIGNY	53
CHIRE-EN-MONTREUIL	54
CIVAUX	54
DISSAY	54
FONTAINE-LE-COMTE	56
GENCAY	56
NALLIERS	57
POITIERS	58
VALLÉE DE LA VIENNE	58
VENDEUVRE/CHENECHÉ	59
Opérations interdépartementales	61
Prospection des gîtes à silex de l'Ouest de la Haute-Vienne, de l'Est de la Charente et de la Vienne	63
La néolithisation dans le Centre-Ouest de la France	64
Edifices religieux du Haut Moyen âge en Aquitaine	64
Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen âge	65
Bilan de la carte archéologique	67
Bibliographie régionale	68
Liste des abréviations	73
Liste des programmes de recherches nationaux	74
Personnel du service régional de l'archéologie	75

Les formations karstiques des Charentes ont été de nouveau le cadre privilégié des recherches pour les périodes anciennes de la préhistoire, qu'il s'agisse d'occupations humaines ou non. Ainsi les recherches menées à Cherves-Richemont (16) sont riches en apports paléontologiques animaux. Elles ont déjà fait l'objet de communications scientifiques internationales, écrites et orales. La grotte d'Artenac (16) continue à être minutieusement explorée.

Pour la période néolithique, les travaux concernent aussi bien l'habitat que les sépultures. L'exploration du vaste camp arténacien de Challignac (16) a été poursuivie à la fois sur la cabane déjà partiellement fouillée, sur le système défensif (rempart et fossé) et sur l'espace entre ces deux ensembles ce qui a permis de connaître des états d'occupation du premier âge du fer. Pour l'aspect funéraire ce sont les sites de Prissé-la-Charrière (79) et de Dissay (86) qui retiennent l'attention. Le premier a vu précisées ses dimensions d'une part (L 100/110 m, l 14 m, h 4 m) et son architecture sépulcrale (première chambre sépulcrale). Quant au second, la campagne 1997 a livré de nouveaux enclos dont l'un est d'un type habituellement plus septentrional (Passy-Richebourg).

Pour la période antique ce sont bien évidemment les travaux conduits sur les sites cultuels et monumentaux de Chassenon (16) et Barzan (17) qui doivent être soulignés. A Chassenon les diverses périodes de construction du vaste ensemble thermal (150 x 100 m) ont été précisées mais également celles relatives à sa réutilisation en habitat. A Barzan, c'est la mise en évidence d'un vaste

enclos fossoyé de type celtique préfigurant le premier état construit du temple et coexistant avec lui. A Louin (79) c'est la mise au jour d'un atelier de potier lors de travaux de voirie qui est à remarquer car, dans ce cas, les apports concernent non seulement la production mais aussi l'organisation d'un atelier (unité artisanale, ordre de succession des quatre fours...).

Pour le Moyen-âge, une nouvelle étude des parties souterraines du baptistère Saint-Jean à Poitiers (86) est finie, elle va permettre une réinterprétation de cet insigne monument dont l'intérêt est d'ordre national. A La Rochelle (17) le château Vauclerc, qui a précédé l'hôtel des monnaies fouillé en 1996, a été partiellement reconnu. La découverte la plus intéressante, toujours en Charente-Maritime, se situe à La Laigne et a été faite à l'occasion de travaux de voirie. C'est un village médiéval (Xe-XVe siècle) qui a été reconnu dans sa totalité d'est en ouest. Il était ceinturé par un fossé. Ce village semble être le noyau médiéval du village actuel contigu au nord ; la cause du déplacement de ce dernier est à rechercher avec la création, déjà, d'une nouvelle voirie plus directe au XVIIe s.

D'autres résultats significatifs abordés par ailleurs (bilan carte archéologique) concernent les prospections aériennes ; d'après un sondage auprès des prospecteurs ce sont entre 500 et 1000 sites nouveaux qui ont été repérés cette année.

Jean-François Baratin
Conservateur régional de l'archéologie

POITOU-CHARENTES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations

1 9 9 7

	Charente	Charente- Maritime	Deux- Sèvres	Vienne	Poitou- Charentes	Total
	16	17	79	86		
Sondages (SD)	5	13	7	1	-	26
Evaluations (EV)	7	13	7	10	-	37
Sauvetages (SP, SU)	3	15	3	10	-	31
Fouilles programmées (FP)	6	4	5	4		19
Projets collectifs (PC)	-	-	2	-	3	5
Prospections thématiques (PT)	-	-	-	-	1	1
Prospections inventaire (PI, PA, PR, MRT)	7	4	5	6	4	26
Total	28	49	29	31	8	145

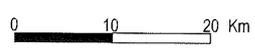
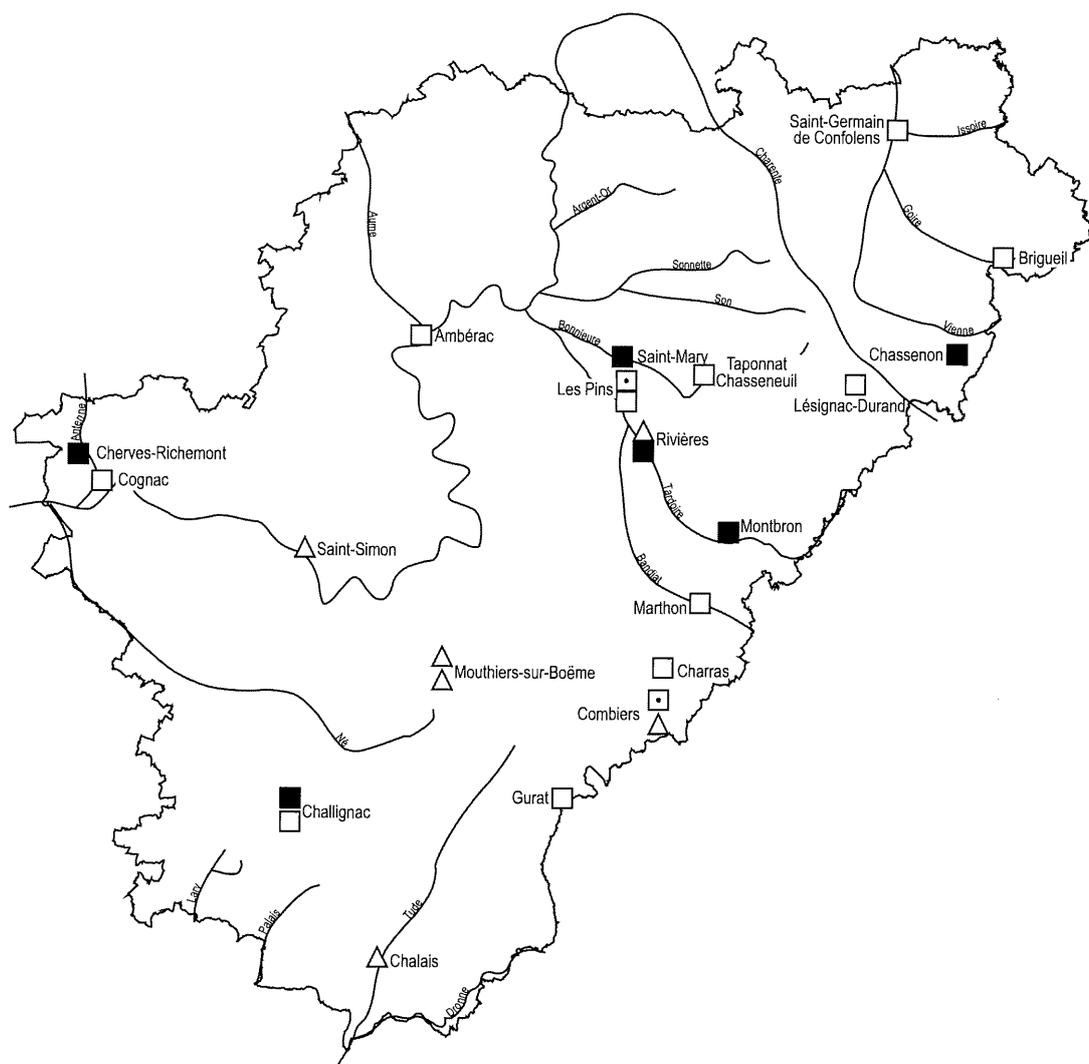
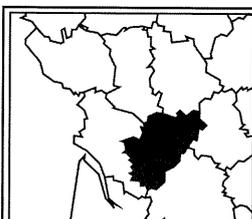
POITOU-CHARENTES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7

Tableau de présentation générale des opérations



Fond cartographique : © IGN Paris - BD_Carto © 1999
 Donnée source : DRAC/SRA Poitou-Charentes (BD DRACAR)
 Tout droit de reproduction soumis à l'accord de l'Institut Géographique National

- Limite départementale
- Hydrographie
- Sauvetages
- Sondage, évaluation
- Prospection inventaire, prospection thématique, détecteur de métaux
- Fouille programmée

Cath. Cormier

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opér.	Prog.	Epoque	Obs.
16 008 009	Ambérac, le bourg	Jean-Claude COLIN (AUT)	EV	21	GAL	relevés
16 064 012	Brigueil, la Nouberie	Jean-Michel BEAUSOLEIL (AFA)	SD	14	PRO	△
16 073 005	Chalais, Eglise St-Martial	Michel COUTUREAU (AFA)	PI	23	MA	
16 074 504	Challignac, la Garenne	Roger JOUSSEAUME (CNR)	SD	12		●
16 074 502	Challignac, le Camp	Claude BURNEZ (BEN)	FP	12	NEO	
16 084 003	Charras, abbaye de Grosbot	M. HORTON (SUP)	SD	23	MA/MOD	
16 086 001	Chassenon, Longeas	David HOURCADE (AUT)	FP	22	GAL	
16 097 501	Chêves-Richemont, Bois-Roche	Paola VILLA (CNR)	FP	1	PAL	
16 102 504	Cognac, la Talboterie	André DEBENATH (CNR)	SD	-	-	◆
16 103 001	Combiers, Rozet	Carol A. HUTCHISON (AUT)	SU	23	MA/MOD	◆
16 103 001	Combiers, Rozet	Carol A. HUTCHISON (AUT)	MET	23	MA/MOD	◆
-	Fléuve Charente	Jean-Pierre GAILLEDREAU (BEN)	PI	-		
16 162 007	Gurat, le bourg	Véronique DUJARDIN (SDA)	SU	23	MA	■
16 261 501	Les Pins, les Renardières, Néolithique	Bruno BOULESTIN (AUT)	SU	16	NEO/PRO	
16 261 501	et Paléolithique	Véronique DUJARDIN (SDA)	SD	5	PAL	
16 183 004	Lézignac-Durand, l'Hôpital (Mas Chaban phase 1)	Christophe RANCHE (AFA)	EV	23		●
-	Lézignac-Durand, Massignac (Mas Chaban phase 2)	Karine ROBIN (AFA)	EV	-	-	
16 211 004	Marthon, le Donjon	Jean-Philippe BAIGL (AFA)	EV	24	MA	
16 223 502	Montbron, Fontéchevade	André DEBENATH (CNR)	FP	3	PAL	
16 236 507	Mouthiers-sur-Boëme, les Combes	Jean-Guillaume BORDES (AUT)	PI	2 à 8	PAL	
-	Mouthiers-sur-Boëme, près de la Chaire à Calvin	Nicolas FLORSCH (SUP)	PI	-	-	
16 280 008	Rivières, Ribérolles	José GOMEZ (CNR)	FP	16	PRO	
16 280 008	Rivières, Ribérolles	José GOMEZ (CNR)	MET	16	PRO	
-	RN141. Déviation Taponnat-Chasseneuil (phase 1)	Karine ROBIN (AFA)	EV	-	-	■
-	RN141. Déviation Taponnat-Chasseneuil (phase 2)	Francis VIDAILLET (AFA)	EV	-	-	
16 322 001	Saint-Germain de Confolens, château	David BRUNIE (ASS)	EV	24	MA	
16 336 502	Saint-Mary, Artenac	Anne DELAGNES (CNR)	FP	3	PAL	
16 352 001	Saint-Simon, fleuve Charente	Jean-Pierre GAILLEDREAU (BEN)	PI	-		

◆ : opération reportée △ : rapport de l'opération non parvenu
 ■ : résultats très limités ● : opération négative
 X : opération en cours

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

AMBERAC

Le bourg

Gallo-romain
Construction civile

Le Service régional de l'archéologie a été alerté en septembre 1997 par le propriétaire d'un terrain en bordure de la Charente à Ambérac, de l'existence d'un grand mur réputé ancien sous sa propriété.

Après une première visite sur place, il est apparu que ce mur, déjà mentionné dans la littérature ancienne mais jamais observé depuis, était bien d'époque gallo-romaine. Il est préservé sur près de 6,50 m de haut, 36 m de long et une épaisseur de 2,15 m. Trois grandes baies rebouchées sont encore visibles, de même que quelques vestiges du parement à la base du mur. La maison actuelle a été construite au-dessus de cet édifice. Un relevé architectural a été réalisé par J.-C. Colin.

L'interprétation de ce mur est délicate ; il longe le cours de la Charente au niveau d'un ancien gué : il pourrait s'agir des restes d'un grand bâtiment public en liaison avec un passage de la Charente, même si les grandes voies gallo-romaines traversaient le fleuve soit plus au sud à Montignac (voie Lyon-Saintes via Limoges et Chassenon), soit plus au nord à Luxé (voie Limoges-Nantes via Chassenon et Aulnay).

Une enquête orale a permis de relever la présence d'autres vestiges gallo-romains très importants sur cette commune, qui devront faire l'objet d'une investigation complémentaire.

Véronique DUJARDIN et Jean-Claude COLIN

CHALAIS

Eglise Saint-Martial

Médiéval
Funéraire

A la suite de travaux effectués intempestivement le long du mur sud de l'église Saint-Martial de Chalais, des destructions de vestiges archéologiques ont été signalées le 15 juillet 1997. L'arrêt des travaux a permis la réalisation de relevés par M. Coutureau. Des zones de sépultures, une zone de circulation (voie ou cour) et des « fosses » ont pu être repérées.

Quelques éléments mobiliers ont pu être recueillis dans les niveaux bouleversés. En dehors de quelques tessons modernes, ils comprenaient un petit ensemble de céramiques médiévales dont trois cruches complètes.

Deux d'entre elles sont à rapprocher des productions locales des XIIIe-XIVe s. (ateliers de potiers des environs de Barbezieux) réalisées en pâte beige clair et décorées de bandes verticales ocre. La troisième cruche est de production différente, à pâte blanche fine et glaçure verte couvrante. Egalement datable des XIIIe-XIVe s., elle pourrait appartenir aux productions de Saintonge, bien que la provenance de Sadirac (Gironde) puisse aussi être évoquée.

Véronique DUJARDIN, Michel COUTUREAU,
Anne-Marie FOURTEAU-BARDAJ

*Néolithique**Habitat/Fortification*

L'enceinte du « camp » à Challignac est connue depuis longtemps, mais son appartenance à l'Artenac n'a été que récemment mise en évidence. En 1995, des photographies aériennes, dues à Jacques Dassié, ont révélé la présence de plusieurs structures dans l'espace enclos par ce rempart. Globalement, le site se présente actuellement comme un vaste espace d'environ 18 ha ceinturé par un rempart haut, encore aujourd'hui, de 3 m par endroits et doublé d'un fossé extérieur. Dans cet espace, deux structures sont identifiables : une enceinte circulaire d'environ 300 m de diamètre et un bâtiment de grandes dimensions en partie implanté sur cette enceinte interne.

Le sondage entrepris en 1995 par Claude Burnez (Burnez C., Dassié J. et Sicaud F., *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 92, n° 4, p. 463-478) sur une portion du rempart extérieur a permis son attribution à l'Artenac final. Deux phases séparées par une couche de combustion peuvent être distinguées : la plus récente correspond à l'érection du rempart délimité par deux palissades, la plus ancienne à des structures non identifiables dont on peut se demander si elles ne sont pas à relier aux structures d'habitat situées à l'intérieur de l'enceinte. Deux dates, déterminées par radiocarbone, situent l'érection du rempart : 4030 ± 60 BP et 3950 ± 40 BP.

En 1996, le bâtiment de l'intérieur de l'enceinte a été entièrement décapé, ainsi qu'un tronçon de l'enceinte recoupé par ce bâtiment, pour établir le plan d'ensemble de la construction et les relations stratigraphiques et chronologiques entre ces deux structures.

Orienté quasiment nord-sud, le bâtiment mesure 60 m sur 13 m. De plan rectangulaire, il comporte deux nefs séparées par une ligne médiane de poteaux centraux. Au nord, une façade étroite compte huit poteaux implantés dans deux tranchées séparées. Un espace réservé dans le sol en place constitue un accès entre les deux tranchées. Chacun des longs côtés est constitué d'une double rangée de poteaux organisés en quinconce. À l'ouest, une tranchée sans aucun doute destinée à l'implantation d'une sablière basse sépare les deux files de poteaux. L'organisation en quinconce des rangées de poteaux est difficilement explicable. Les poteaux étaient de taille respectable mais non exceptionnelle mais les trous de poteaux sont plus impressionnants. Surtout, l'écartement important, 9 à 10 m, qui sépare les poteaux centraux, porteurs des faîtières, traduit un savoir-faire élaboré dans la construction de charpentes. À l'issue de la campagne de fouilles de 1997, le plan de détail du bâtiment et la question de ses accès ne sont pas encore complètement élucidés dans la moitié sud.

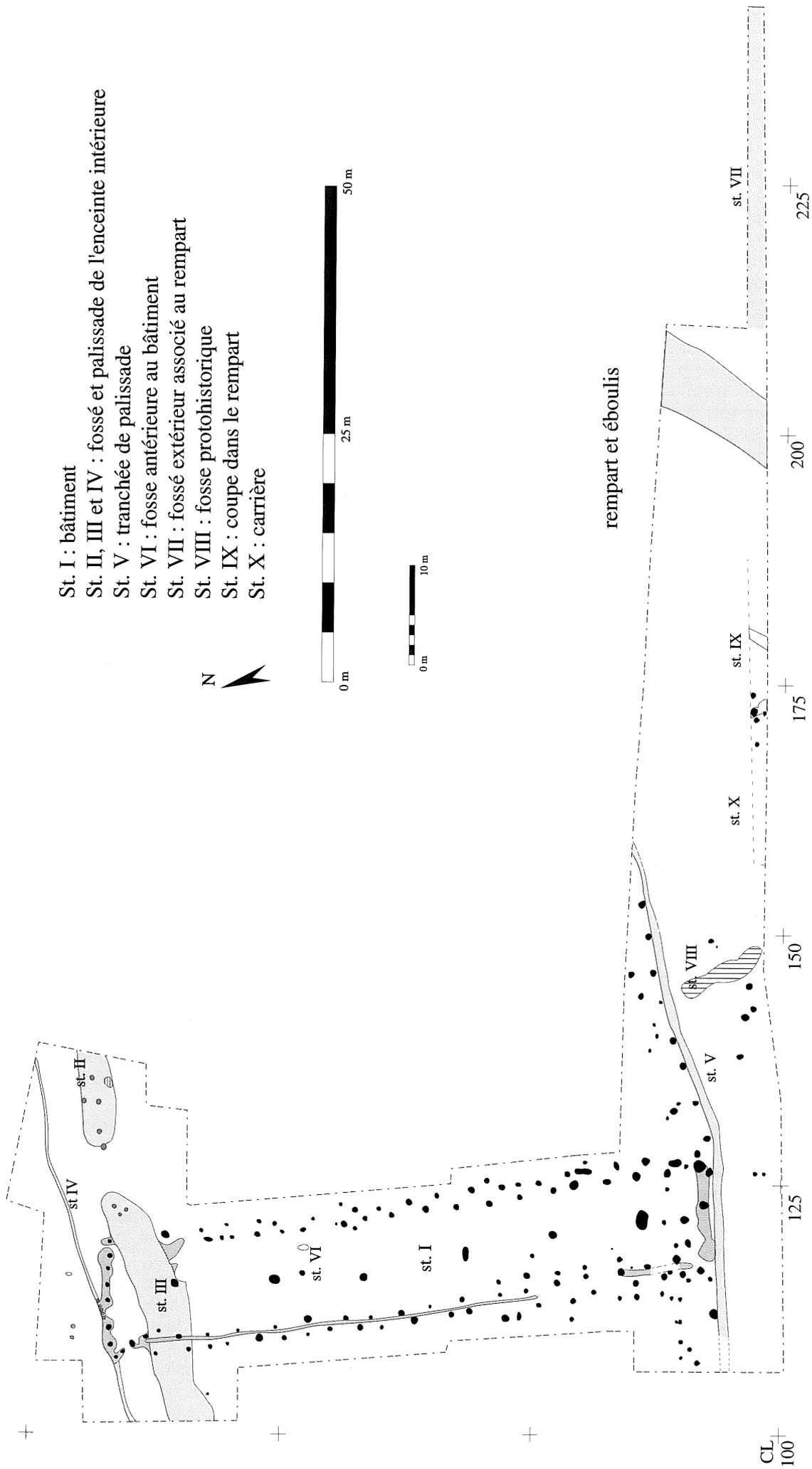
Dans la zone septentrionale, le bâtiment est superposé à un fossé d'enceinte et à une tranchée de palissade, située à l'intérieur de l'enceinte. Ces structures semblent associées en raison du parallélisme de leurs tracés, même si la tranchée barre un accès possible au niveau d'une interruption du fossé. Aucun élément ne permet pour l'instant d'envisager qu'il ait existé une

structure en élévation associée au fossé. Deux dates déterminées par radiocarbone ont été obtenues sur le fossé : 4190 ± 50 BP et 4140 ± 40 BP.

Le matériel archéologique recueilli en 1996 (plus de 11 000 tessons et seulement un millier d'éléments lithiques) est tout à fait homogène, de quelque structure qu'il provienne, bâtiment, enceinte interne, et semblable à celui du sondage du rempart et des ramassages de surface. La céramique grossière comprend avant tout des pots de fleurs à fond plat, de petits godets à fond arrondi et des bols, auxquels il faut ajouter quelques assiettes, des fusaïoles et des cuillers. La céramique fine est dominée largement par les assiettes et compte un certain nombre de bouteilles. Le décor de cette céramique, très fréquemment et richement ornée en particulier pour les assiettes, est presque exclusivement incisé et pointillé. Les bandes scalariformes, les triangles aux champs pointillés ou hachurés, les motifs en vagues ou en damiers sont caractéristiques et offrent des parentés évidentes avec le Campaniforme. Les anses nasiformes et les carènes sinueuses sont abondantes. Le lithique est assez pauvre numériquement mais tout aussi diagnostique. Le débitage d'éclats est très largement majoritaire. Le pourcentage important de produits retouchés traduit un souci d'économie de la matière première, assez rare dans la proche région. Les grattoirs dominent, sans surprise, les fonds d'outils communs. Les couteaux, assez nombreux, pour certains à retouches rasantes du tranchant, les poignards, parfois à dos polis et retouche en écharpe, sont bien représentés. Les armatures tranchantes existent et les armatures foliacées sont fréquentes. Les scies à encoches et les armatures à ailerons et pédoncule s'inscrivent dans une phase tardive de l'Artenac. Le lithique ne permet toutefois guère plus que la céramique de distinguer chronologiquement le fossé de l'enceinte intérieure du bâtiment qui, stratigraphiquement, lui est postérieur.

En 1997, les fouilles ont dégagé la partie sud du bâtiment et prolongé l'exploration du site perpendiculairement à la maison en direction du rempart et du fossé extérieur qui lui est associé.

L'interpénétration de la façade sud du bâtiment avec une tranchée qui la longe à l'extérieur est à la fois délicate et cruciale à éclaircir car il s'agit de comprendre quelle structure, de la tranchée ou de la maison, recoupe l'autre ou si elles sont contemporaines et étroitement associées. Un des intérêts majeurs du site est, en effet, outre sa richesse en matériel, d'offrir des recoupements de plusieurs structures, enceinte interne, bâtiment, tranchée, rempart..., appartenant toutes à l'Artenac, sauf une grande fosse attribuée au Hallstatt. Il faut noter d'ailleurs que l'étude préliminaire du matériel recueilli en 1997 dans ce secteur le situe de façon claire dans la dernière phase de l'Artenac (décor riche de bandes scalariformes sur assiette et présence très forte du décor de damiers) tandis qu'au voisinage de l'enceinte intérieure, il avait été trouvé du matériel un peu plus ancien.



Challignac « le Camp » (Charente), fouilles 1996 et 1997 - Plan d'ensemble simplifié du chantier.

La tranchée qui longe extérieurement le petit côté sud du bâtiment se prolonge tant vers l'ouest que vers l'est mais, à l'heure actuelle, son tracé n'est pas entièrement perceptible, pas même sur les photographies aériennes. Dans sa portion dégagée en 1997, cette tranchée, profonde d'environ 1,2 m, est divisée en une couche supérieure très organique, de couleur foncée, incroyablement riche en matériel, et une couche inférieure trois fois plus épaisse et quasiment stérile. Elle constitue une structure dont la fonction ne pourra être perçue qu'après des fouilles complémentaires qui tâcheront en particulier de mieux cerner le lien qui existe certainement entre elle et la double rangée de trous de poteaux qui lui est parallèle sur son bord nord. Il n'est pas exclu qu'on puisse voir là une sorte d'appentis, adossé à une palissade, qui aurait été une réserve. En effet la quantité et surtout la nature des vestiges recueillis dans ce secteur - en particulier les énormes vases de stockage à bord en T, très rares dans l'Artenac mais caractéristiques - plaident en ce sens.

Le dégagement d'une portion du rempart et du *vallum* associé a révélé une situation tout à fait comparable à celle du sondage de 1995. Toutefois, le rempart, construit en blocs de calcaire, est bien érodé dans cette partie du site et l'intérêt majeur des campagnes de fouilles à venir sera de dégager le sol sous le rempart et en avant de ce dernier, à l'intérieur de l'enceinte, pour retrouver un sol ancien et comprendre le mode d'érection et de dégradation du rempart. Rappelons que, à l'occasion du sondage réalisé dans le rempart en 1995, l'existence de

trous de poteaux sous le rempart a été mise en évidence. Profond de plus de 3 m par rapport au niveau du sol actuel, le fossé n'a livré aucun matériel archéologique. Le tiers supérieur du remplissage appartient aux époques historiques (présence d'un tesson de céramique tournée et d'une coquille d'escargot *Helix aspersa*).

Entre le rempart et le bâtiment, il a été mis au jour une grande fosse, non identifiée (mais très partiellement fouillée), attribuable au Hallstatt et une structure assez exceptionnelle dont l'identification n'a pas été immédiate.

Entre la limite sud du décapage et la tranchée est-ouest qui passe derrière le bâtiment, une série de bandes alternativement blanchâtres et brun foncé orientées nord-sud, parallèles entre elles vers le sud et disposées plus ou moins en éventail au contact de la tranchée est clairement visible. Une coupe le long de la limite de fouille a permis d'y voir les vestiges d'une carrière. Après enlèvement de la terre arable puis d'une couche de calcaire altéré qui étaient rejetées derrière lui par le carrier, le calcaire fissuré était disloqué pour fournir sans doute du matériau de construction. Les carriers se sont arrêtés sur un niveau de calcaire très homogène et pratiquement impossible à démanteler. S'il y a une différence de substrat évidente entre cette zone et le calcaire en place au nord de la tranchée est-ouest, il est encore impossible de positionner chronologiquement et fonctionnellement la carrière et la tranchée.

Claude BURNEZ, Catherine LOUBOUTIN et
François FISCHER

CHASSENON

Longeas

Gallo-romain *Construction civile*

La fouille d'août 1997 apporte un éclairage nouveau sur les conclusions des interventions menées de 1958 à 1988 par J.-H. Moreau et depuis 1995 par D. Hourcade en collaboration avec P. Aupert. Les études de la céramique (G. Lintz) et des charbons (P. Poirier) ont joué un rôle essentiel. Les méthodes de prélèvement des restes carbonisés, testées cette année, montrent parallèlement que cette opération est réalisable non seulement en fouille programmée, mais aussi en sauvetage urgent.

La fouille s'est concentrée cette année uniquement sur le bâtiment thermal. Pas moins de dix sondages ont été ouverts ou poursuivis, à la fois dans la cour et la galerie nord (Z1 S5-6-7-8), la galerie et les caniveaux sud (Z6 S4-5), la palestres nord et la salle de service orientale (Z4 S3-4-5-6).

Pour les thermes, la fouille de la zone 1 a montré l'existence d'un fossé (plusieurs fois réaménagé), construit antérieurement à la galerie, elle-même antérieure à l'égout souterrain. La zone 6 porte les traces de la destruction des bâtiments dans les caniveaux et des différents aménagements de la galerie sud. Un premier sol blanc précède une phase de monumentalisation qui se traduit par la reconstruction de l'entrée et l'installation d'un plancher en frêne et d'une charpente en chêne, frêne et hêtre. Un incendie est suivi d'une occupation sans nettoyage des gravats, puis de deux autres niveaux de sol avec remblai et exhaussement des seuils de la pose de

plusieurs blocs. L'intérieur de cette galerie était recouvert d'enduits peints rouges. La zone 4, secteurs 4-5-6 a été identifiée comme une palestres à cause de la nature du sol, la présence d'une galerie de bordure et d'un bloc (support de décors ?) en place le long du mur sud. Un premier incendie précède un réaménagement sans nettoyage. La charpente est alors construite en chêne et châtaignier et recouverte d'une toiture légère. La décoration murale est faite d'enduits blancs à liseré rouge et peut-être de boiseries (*opus intestinum*). La découverte, près de la porte du *frigidarium* nord, d'une série de petites planches en aulne et frêne, nous a amené à proposer la reconstitution d'un lambris d'appui le long du mur ouest. Un deuxième incendie détruit alors définitivement cet espace.

La synthèse et la chronologie des aménagements successifs sont donc les suivantes. Une première occupation, avec sans doute un premier bâtiment, à l'époque tibéro-claudienne, est repérée dans la cour nord en relation avec les creusements d'un fossé. Dans la deuxième moitié du I^{er} s., peut-être à l'époque flavienne, le bâtiment s'agrandit avec la construction d'un mur d'enceinte à l'extérieur du fossé, qui ne joue plus alors que le rôle de drain. Le mur d'enceinte est ensuite transformé en une galerie qui entoure tout le bâtiment. Au plus tard à l'époque sévérienne, sont rajoutés les palestres à *nataatio* et l'égout souterrain oriental. Le bâtiment est utilisé

pendant tout le IIIe s., malgré un premier incendie. Un deuxième, survenu entre 271 et 294, lui est fatal.

Pour l'habitat tardif, deux traces de réoccupation ont été mises au jour : dans la palestine, avec des lambeaux de sol et deux trous de poteaux et surtout dans la salle de service en Z4 S3. Cet habitat date au moins du Ve s. Une tranchée effectuée lors des fouilles anciennes ne permet pas de faire la relation stratigraphique entre les parties nord et sud de la pièce. La partie nord a permis de mettre en évidence la suite du sol de mortier découvert en 1996 en relation avec un grand foyer mural. La partie sud est occupée par un autre (?) sol en relation avec ce qui a été identifié comme un four-foyer excavé, utilisant un mur effondré comme paroi sud (fosse de 4 x 1 m ; four-foyer de 1,10 x 0,80 m avec une bouche de 0,30 m). De nombreuses graines ont été utilisées comme combustible.

L'analyse anthracologique a permis de révéler l'utilisation, pour l'architecture des thermes, de chêne, hêtre, châtaignier, aulne et frêne, sous forme de poutres, planches, baguettes... Cela prouve l'existence d'une réserve forestière importante dans la région et d'une végétation de chênaie-hêtraie collinéenne, avec présence de châtaignier durant le Haut Empire. Le paysage ne semble pas être différent au Ve s. On remarque une ouverture du couvert forestier par des champs cultivés et des traces extrêmement faibles de régression. L'habitat se situe dans un milieu rural, en lisière de forêt, comme le prouve la présence, dans les foyers, de graines, de chêne, châtaignier, hêtre, frêne, aulne, pommé, érable champêtre, saule, prunier, noisetier, genêt, épine noire, etc.

David HOURCADE

CHERVES-RICHEMONT

Bois-Roche

Paléolithique

La grotte de Bois-Roche s'ouvre à l'intérieur d'un chai dans le château du même nom. L'accès à la cavité consiste en un boyau subvertical d'environ 2 m donnant sur une petite salle, appelée Vestibule. Une salle plus grande (environ 9 m sur 4 m au niveau de la surface) dont l'accès était obstrué par du sédiment fut découverte de manière fortuite en 1978 par le propriétaire. Dans la Grande Salle la hauteur actuelle du plafond varie entre 20 et 70 cm ; le remplissage atteint le plafond dans une galerie de 15 m de long et très étroite qui s'ouvre au nord-est. Au moment de sa découverte, la surface de la Grande Salle était jonchée d'ossements en place et de coprolithes.

Le site a été l'objet de fouilles d'étendue limitée par Bernard Vandermeersch en 1979 et 1981. Le sondage d'évaluation, effectué par nous en 1995 et la fouille programmée de 1997 ont porté sur 10 m² et sur une épaisseur de 40 à 70 cm. Ces travaux ont permis d'établir le plan complet de la cavité au niveau de la surface, de commencer l'étude géologique des dépôts (travaux de Paul Goldberg, Boston University) et de réaliser leur analyse palynologique (travaux de Maria Fernanda Sanchez-Goñi, DGO Université Bordeaux 1).

La stratigraphie des couches fouillées a été établie dans ses grandes lignes et les analyses micromorphologiques en cours nous permettront de développer des hypothèses précises concernant la mise en place des dépôts. Les essais de datations ESR en cours par le Dr Li Ping Zhou (Cambridge University) sur des dents de bovinés indiquent un âge entre 50 et 60.000 ans. Le site est attribué au Paléolithique moyen par les artefacts lithiques (éclats Levallois). L'exiguïté de la salle - inhabitable par l'homme -, la présence de coprolithes, d'os mâchés, et de dents déciduales de jeunes hyènes indiquent que les hyènes ont été l'agent majeur d'accumulation des restes osseux. La présence humaine est extrêmement discrète. Les artefacts lithiques sont très rares (environ 1% de l'assemblage) ; il n'y a pas preuve

d'utilisation du feu ni de structure. Il n'y a de micro-charbons ni dans le refus de tamis, ni dans les échantillons polliniques, ni dans les lames micromorphologiques. Il est probable que l'outillage lithique, constitué de pièces isolées ne formant pas des chaînes opératoires complètes et présentant souvent des bords légèrement émoussés et des traces de concassage, ait été introduit dans la grotte par des processus naturels (ruissellement et action gravitaire) à travers l'étroit couloir incliné qui constitue l'entrée actuelle et qui a pu constituer le moyen d'accès à la cavité par les hyènes, au moins pour les couches supérieures fouillées à ce jour.

L'intérêt du site de Bois-Roche vient du fait qu'il est très bien préservé et qu'il fournit un assemblage de grande intégrité, assez proche du contenu originel. Ce gisement semble être très représentatif des processus d'accumulation par les carnivores. L'étude du matériel déjà recueilli et la fouille ultérieure du site vont permettre d'évaluer et de développer des critères d'accumulations de restes osseux par les hyènes, non seulement en termes de fracturation des os longs, de modifications des surfaces, de fréquence d'éléments squelettiques mais aussi en termes de répartition spatiale, et de nature et de diversité des processus de sédimentation. Les données de Bois-Roche nous permettront de mieux distinguer l'action humaine dans les assemblages où les effets des activités humaines et animales sont difficiles à distinguer, de mieux comprendre ce qui est typiquement humain dans les répartitions spatiales des restes osseux dans les habitats en grotte du Paléolithique ancien et moyen, donc dans des sites complexes où les carnivores ont pu jouer un rôle de modification et dispersion de restes osseux au sol. Une autre problématique de notre recherche est constituée des outils en os du Paléolithique moyen et des pièces apparemment percées ou gravées dont l'origine anthropique est discutée.

Paola VILLA

COMBIERS

Prieuré de Rozet

Médiéval

Funéraire/Edifice religieux

Le but des fouilles de cette année était de continuer des recherches commencées en 1995 et d'essayer d'établir plus précisément l'emplacement du cimetière du village de Rozet au XVI^e s. Un carré de 5 x 5 m a été fouillé à gauche de l'entrée de l'église dans une zone qui, à l'origine, aurait fait partie de la galerie nord du cloître.

Les ossements humains découverts à cet endroit sont ceux d'inhumations probablement perturbées quand le cimetière est devenu une ferme.

Inhumations en place :

- tombe 9A : restes très perturbés d'une femme âgée (plus de 50 ans) dont les os se trouvaient au-dessus de ceux de la tombe 10. Malgré l'absence de connexion, les os peuvent être considérés comme appartenant à un même individu ;
- tombe 10 : femme âgée (plus de 50 ans) dont le squelette est presque complet ; la plupart des os longs présentent des cassures ;
- tombe 11 : inhumation d'enfant très fragmentaire ;
- tombe 12 : adolescent au squelette presque complet.

Au sud de la tranchée principale, une tranchée plus petite a été creusée pour tenter de dater le puits, qui se trouve dans l'ancienne galerie nord du cloître, et de prouver l'existence d'un mur-bahut. Vu la découverte des fondations d'un mur à environ 3 m du mur de l'église, il est fort probable que le puits lui-même a été construit après

l'occupation monastique. La fouille de cette tranchée a révélé l'existence de deux autres inhumations (tombe 13 et 14). Il s'agit de deux enfants dont les restes sont assez bien préservés.

La fouille de 1995 a révélé l'accès du passage des morts, ce couloir voisin de l'église qui se retrouve dans tous les monastères grandmontains et qui mène du cloître vers l'extérieur du bâtiment oriental.



tombe 10

Carole-A. HUTCHISON

LES PINS

Les Renardières

Paléolithique/Âge du Bronze

Funéraire

Le site des Renardières se présente comme un chaos de blocs d'effondrement d'un auvent, situé sur le flanc nord d'un vallon entaillant les calcaires récifaux de l'Oxfordien moyen. Signalé il y a environ 10 ans, il a par la suite été visité à plusieurs reprises, ce qui permet de recueillir de nombreux restes osseux humains, des silex et quelques tessons de céramique à la surface de rejets de terriers. Il a été par ailleurs établi que les ossements humains provenaient en grande partie d'une minuscule cavité naturellement réservée sous un bloc chuté.

L'abri funéraire se présentait comme une sorte de « chambre » naturellement réservée sous un bloc d'auvent, dont la configuration n'est pas sans rappeler celles des dolmens construits. Plusieurs aménagements ont pu être mis en évidence : trois blocs de complément de fermeture de l'abri et un quatrième de condamnation (ou de fermeture) de son accès. Etant donné les perturbations considérables dont le site avait fait l'objet, peu d'informations concernant l'organisation de l'ossuaire sont

apparues ; par contre des données importantes sur le recrutement de l'ensemble funéraire ont été obtenues, qui montrent notamment une abondance en individus immatures particulièrement rare pour l'époque. En outre, l'étude anthropologique et morphologique sera d'un grand intérêt compte tenu de la connaissance à peu près nulle que nous avons actuellement des populations des périodes néolithique et protohistorique dans cette région du Centre-Ouest continental. La datation du niveau sépulcral, jusque-là incertaine en raison de l'absence de matériel datable clairement associé aux restes humains, a récemment été confirmée par une analyse radiocarbone sur os par accélérateur. Ce niveau peut maintenant être attribué avec une quasi certitude à l'Âge du Bronze et plus probablement au Bronze ancien, comme le laissait présager la présence d'une écuelle typique de cette époque, quasi complète, retrouvée écrasée en place à l'extérieur de l'abri, dans une couche corrélée au sommet du niveau contenant les ossements humains.

Les fouilles menées en dehors de l'abri funéraire ont permis de recueillir des tessons qui proviennent d'éuelles à paroi fine arténaciennes en position secondaire, dont l'origine, plateau par colluvionnement ou grotte, est encore inconnue. Le type des céramiques retrouvées et la présence de quelques ossements humains associés provenant de la zone d'entrée de grotte colmatée et des couches supérieures de la pente suggèrent cependant l'existence d'un niveau funéraire. La campagne de 1997 a également confirmé l'existence de plusieurs occupations protohistoriques, au Bronze ancien, au Bronze final et probablement au Bronze moyen. Quelques tessons gallo-romains et médiévaux ont également été retrouvés.

L'existence d'un important gisement paléolithique sous-jacent aux blocs d'effondrement a pu également être mise en évidence et fait parallèlement l'objet d'une évaluation.

Il est apparu judicieux de profiter de la fouille en cours pour évaluer la présence de niveaux paléolithiques, pressentis par l'examen du mobilier issu des rejets de terriers. La plus grande partie de la campagne a été consacrée à dégager des blocs d'effondrement pour permettre l'accès à environ 2 m² de niveaux sous-jacents. Les terriers sont présents sur plus de la moitié de la surface fouillée, mais il reste des îlots bien conservés d'une couche qui a livré un mobilier lithique non spécifique.

Bruno BOULESTIN et Véronique DUJARDIN

MARTHON

Le Donjon

Médiéval Fortification

Des sondages archéologiques destinés à préciser certains éléments architecturaux et à définir le potentiel archéologique du site ont été réalisés. Le château de Marthon n'ayant jamais fait l'objet d'une étude approfondie, cette intervention était également l'occasion de mener une première réflexion sur la topographie générale de l'ensemble fortifié. Le travail sur le terrain a donc consisté en quatre sondages à l'intérieur de la cour du donjon, ainsi qu'à rechercher et examiner les vestiges du bâti médiéval sur l'ensemble du village.

Les sondages ont montré que les terrasses existant au nord, à l'est et à l'ouest du donjon correspondent partiellement à la courtine médiévale et conservent des pans de maçonnerie originels. D'autre part les aménagements intérieurs de la cour semblent avoir été relativement bien préservés par l'important remblai qui nivelle le terrain.

Les rapides investigations réalisées sur la morphologie du village permettent de proposer un premier « décryptage » du plan de Marthon :

- un château épousant le sommet de l'éperon et divisé en deux cours, s'ouvrant par une entrée à l'architecture exceptionnelle (chapelle sur porte) ;
- un habitat serré au pied du château, dans l'île définie par le Bandiat et les fossés et défendu par une enceinte ;
- un bourg (au sens médiéval) associé à l'église Saint-Martin, établi sur la basse terrasse, de l'autre côté du ruisseau.

Si le donjon et la chapelle sont manifestement des édifices romans, rien ne prouve que l'enceinte villageoise ait été construite dès l'édification du château, mais l'utilisation d'un moyen appareil et la présence d'une archère ne permettent pas de fournir une datation très basse pour la mise en place de cet ensemble.

La chronologie des différents éléments du bourg reste donc à préciser par des études plus approfondies. Cette première synthèse réalisée sur la morphologie du village a permis de mettre en évidence le potentiel et la problématique de l'étude de celui-ci.

Jean-Philippe BAIGL

MONTBRON

Fontéchevade

Paléolithique Habitat

La fouille effectuée en 1997 a porté sur la coupe frontale et sur le sondage entrepris par G. Henri-Martin à l'intérieur de la grotte. Peu de remarques sont à faire sur la stratigraphie de la zone fouillée cette année, par suite du peu de volume concerné par l'opération. Nous signalerons cependant que seuls les niveaux 3a et 3b sont conservés en ce qui concerne la couche 3 et le niveau 4a en ce qui concerne la couche 4.

Le sondage G. Henri-Martin a été nettoyé sur les coupes sagittale et frontale. Il se présente comme un entonnoir de 3 m de diamètre environ à son sommet pour

un mètre à la base et une profondeur également de l'ordre de 3 mètres. Les risques d'éboulement des niveaux cryoclastiques et les fissures dans la masse de niveaux argileux, nous ont contraint à ne nettoyer cette année que la partie la plus stable, sur le minimum de surface nécessaire à la compréhension de la stratigraphie, et ce en attendant de pouvoir échafauder et étayer l'ensemble. La stratigraphie a été précisée et 4 couches principales ont été mises en évidence.

Tout le matériel lithique recueilli a été analysé, soit au total 376 éclats, outils, nucleus et percuteurs. Ce

matériel double à peu près ce qui avait été récolté l'an passé. La taille de l'échantillon est cependant assez faible pour présenter les résultats par niveaux, seul le niveau B est suffisamment riche pour pouvoir être étudié de façon précise.

Les outils sont très pauvrement présents à Fontéchevade : seulement 48 outils ont été récoltés au cours de cette campagne de fouille, dont la plus grande partie sont des encoches de types variés (encoches denticulées et encoches en bout). Les racloirs sont pratiquement tous des racloirs simples (droits, convexes, plus rarement concaves), avec occasionnellement un racloir à retouche abrupte et un racloir sur face plane.

La plupart des nucleus peuvent être caractérisés comme globuleux ou informes et ne présentent qu'un faible nombre d'enlèvements d'éclats.

Le débitage est trop peu important pour qu'une chaîne opératoire puisse être définie, au stade de notre connaissance de ce matériel.

Pour ce qui est des éclats récoltés cette année, la technologie est simple. Les talons lisses dominent, suivis par les talons corticaux. Il y a très peu de talons dièdres ou facetés. Tous correspondent avec ce que l'on connaît des industries tayaciennes. De plus, mis à part les niveaux les plus pauvres, le pourcentage des talons lisses est identique entre les différentes couches et témoigne d'une technologie constante à travers l'ensemble de la séquence.

La majeure partie des éclats est complètement non-corticale ou présente moins de 50 % de cortex. Là encore, les résultats sont très cohérents entre les différentes couches. Toutefois, compte tenu du fait que les nucleus n'ont livré que quelques éclats et ne présentent pas un degré de réduction significatif, le pourcentage des éclats totalement ou largement corticaux est supérieur à ce que l'on pouvait attendre.

Ceci pourrait indiquer que quelques éclats ont pu être introduits dans le gisement, ce qui est en contradiction avec l'opinion de G. Henri-Martin selon laquelle le site était utilisé comme source de matière première. Si cela était le cas, on pourrait s'attendre à une plus forte proportion de nucleus et un plus grand nombre d'éclats primaires, par rapport aux éclats secondaires ou tertiaires.

Les restes osseux déterminables recueillis lors de la campagne 1997 sont peu nombreux (65). Les esquilles d'os longs sont très fragmentées et souvent altérées. Les épiphyses osseuses sont rares et le matériel déterminable est représenté par des dents et de petits os (phalanges).

L'expression de la faune en NR et NMI n'est pas encore établie du fait du peu de restes en présence et de leur dispersion stratigraphique.

Aux espèces reconnues en 1996 : *Bovinae*, *Equus caballus*, *Equus hydruntinus*, *Cervus elaphus*, *Crocuta crocuta spelaea*, *Panthera leo spelaea*, *Vulpes vulpes*, il faut ajouter cette année : *Coelodonta antiquitatis*, *Rangifer tarandus*, *Canis lupus* et *Bison sp.*

Parmi les restes indéterminables, dominent très largement les fragments de diaphyses d'os longs. Les vestiges du squelette axial (vertèbres, ceintures, côtes) sont rares. Les restes crâniens sont représentés par les dents.

Ces fractures ont une signification ambiguë, parce qu'elles peuvent résulter soit de la percussion par les hommes, soit de la pression des dents de carnivores. Ces analyses très préliminaires font penser que la plupart des restes des herbivores seraient apportés dans la grotte par les hyènes et non par les hommes. Cependant, les couches où on trouve des ossements en place (dans le sondage G. Henri-Martin) sont assez loin de l'ancienne entrée de la grotte, ce qui suggère qu'il est possible que les hommes aient pu jouer un rôle plus important dans les parties plus antérieures.

André DEBENATH et Harold-L. DIBBLE

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Les Combes

Paléolithique

Ce site a été découvert lors de prospections de gîtes de matières premières siliceuses, dans le cadre de la fouille programmée du site d'Artenac.

Il présente la particularité d'être situé exactement sur un gîte de silex du Turonien supérieur, silex ici abondant et de bonne qualité. La demande d'opération archéologique (ramassage) a alors été motivée de quatre points de vue :

- conservation du patrimoine : les silex mis au jour par les labours étaient progressivement abîmés et dispersés par ces derniers ;
- méthodes de la recherche préhistorique : comment approcher un assemblage de silex dont l'origine est (probablement) double : anthropique, naturel ? ;

- perspective locale : analyse des comportements des hommes du Paléolithique moyen vis-à-vis du silex en contexte d'abondance, ceci à l'échelle du site ;
- perspective régionale : le silex du Turonien supérieur constitue en effet une matière première allochtone du site d'Artenac : la confrontation des différents modes de traitement de ce silex dans ces deux sites permet de commencer à appréhender les modalités de l'occupation humaine au Paléolithique moyen, ceci à l'échelle régionale. Cependant nous ne perdons pas de vue qu'en l'absence de possibilité de datation pour ce site, cette dernière approche restera assez peu développée.

Jean-Guillaume BORDES

*Age du Fer/Gallo-romain
Funéraire*

Après une campagne d'évaluation en 1995 et des fouilles dans la zone sud du site en 1996, les recherches ont concerné, en 1997, deux enclos fossoyés, deux puits et diverses fosses de la zone nord.

Le premier enclos, quadrangulaire à angles arrondis, a subi des remaniements de son dispositif d'entrée. En partie recouvert par la route, il n'a pas livré de sépulture dans sa partie accessible, ni de mobilier suffisamment caractéristique pour permettre de préciser sa datation dans l'Age du Fer. Il recoupe marginalement un puits. A l'intérieur de ce dernier, les traces d'un poteau de bois de fort diamètre orienté en direction du nord-ouest ont pu être reconnues.

Le second enclos fouillé en 1997, circulaire, présente une ouverture occupant tout son quart nord-est. Il a subi un recreusement au cours de son histoire, vers la fin du Ve ou au IVe s. av. J.-C. Le sommet de son remplissage a accueilli une incinération en pleine terre près de la zone de l'interruption. Près du bord de cet enclos, à l'ouest, s'ouvrait un puits qui contenait lui aussi un énorme poteau, orienté celui-ci en direction du nord-est. Une fosse légèrement ovale, creusée à l'est près du bord de l'enclos, exactement dans le prolongement de son diamètre est-ouest, a servi pour le calage d'un poteau court ou plutôt d'une stèle.

Les diverses fosses fouillées, toutes en dehors des enclos, se sont révélées vides de restes humains ou fauniques comme de mobilier. L'une avait possédé un dispositif de couverture sur poteaux. Deux de ces fosses, de plan rectangulaire, ont pu être funéraires : le terrain ne conserve pas les os non incinérés, mais une analyse des prélèvements dans les remplissages, qui sera effectuée par D. Marguerie, de l'UMR 6566 du CNRS (Rennes), apportera peut-être des éléments de réponse. Une

troisième fosse, en liaison avec les deux précédentes, est une structure de calage.

Avec ses trois puits qui contenaient un poteau (le premier fut étudié en 1996), le sanctuaire de Ribérolles constitue un établissement d'un type particulièrement original en Celtique de l'Ouest. Les puits s'alignent assez exactement sur un axe nord-sud, et la plus grosse des « taches » visibles au nord du *fanum* paraît, d'après la photographie aérienne redressée, se situer sur le même axe.

La dimension solaire du sanctuaire paraît indiscutable, si l'on prend en compte les orientations des poteaux des puits, et surtout l'ensemble constitué par l'enclos circulaire ouvert et ses deux structures associées, qui fait figure de monument astronomique. Des analyses des terres, en cours de réalisation, seront nécessaires pour vérifier l'éventuelle présence de matériaux sacrificiels d'origine animale ou humaine au voisinage des poteaux, comme ce fut le cas dans les puits à sacrifice des *Viereckschanzen* de Holzhausen en Bavière et Tommerdingen en Pays de Bade.

Les recherches futures devraient se consacrer à l'étude de la partie nord du sanctuaire, c'est-à-dire à la zone du *fanum* et à son environnement. Il faudra vérifier si ce temple fut, bien que placé dans l'évidente continuité spatio-temporelle du sanctuaire de l'Age du Fer, une construction érigée *ex nihilo*, ou si au contraire il remplaça un établissement culturel antérieur. Il sera aussi particulièrement instructif de vérifier l'existence du quatrième puits présumé (ou d'une structure assimilable). Les derniers puits à poteau ou à arbre datent de la période gallo-romaine, comme au Bernard en Vendée.

José GOMEZ de SOTO

*Médiéval
Fortification*

L'expertise avait pour but de vérifier l'existence de niveaux archéologiques en place dans la cour du château et dans ses abords immédiats.

Les sept tranchées réalisées ont donné des résultats modestes. A l'intérieur du château, une importante couche de granit calciné a été observée. Il pourrait s'agir d'un mur effondré lors d'un incendie. Plusieurs indices, visibles actuellement à l'intérieur de la cour et dans l'élévation de la courtine sud ajoutent du

crédit à cette hypothèse. La tranchée réalisée dans la rampe d'accès au château a permis la mise au jour d'un mur plein fermant la structure. Enfin, une importante couche de terre noire a pu être observée dans le talus surplombant la route actuelle. Les fondations de la courtine occidentale reposent sur cette couche. L'absence de mobilier archéologique ne permet pas d'en dire plus sur la nature et la chronologie de ce niveau.

David BRUNIE

SAINT-MARY

Artenac

Paléolithique Habitat

Le site d'Artenac a l'aspect d'une fissure karstique en forme d'entonnoir dans laquelle les sédiments s'étagent sur près de 20 m. La partie supérieure de cette séquence qui fait l'objet des fouilles actuelles (fouilles programmées depuis 1993) est corrélée au Pléistocène supérieur (Paléolithique moyen), tandis que les deux tiers inférieurs sont attribuables au Pléistocène moyen. Les dépôts de la séquence supérieure attestent d'importantes occupations humaines : les Néandertaliens ont utilisé le site comme lieu d'habitat et ont laissé sur place d'abondants témoins de leurs activités de subsistance (fragments osseux appartenant à des taxons très variés) et de leurs activités techniques (retouchoirs en os et silex taillés se rapportant au Moustérien de type Ferrassie). Les ensembles faunistiques de la séquence inférieure, dont l'étude s'avère très prometteuse pour la connaissance des faunes du Pléistocène moyen européen, résultent au contraire de formes d'introductions naturelles, dans un contexte où l'homme n'est que très ponctuellement intervenu.

La campagne de fouille menée en juillet 1997 à Artenac s'inscrivait en fin d'un programme de fouilles triennal. Elle avait pour objectif, à l'intérieur du gisement, l'achèvement de la fouille par décapages horizontaux de la couche 6c, correspondant à l'une des couches les plus riches de la séquence Pléistocène supérieur, et au niveau de la coupe sud, la fouille sur une superficie limitée de la couche 10 située à la base des niveaux du Pléistocène supérieur et dont l'étude géologique s'avérait essentielle pour la compréhension de la dynamique des dépôts au sein de la cavité. La fouille de ce secteur a permis de mettre en évidence un ensemble à ossements abondants gisant en position primaire et témoignant d'une intense occupation de la grotte par l'Hyène des cavernes. La position stratigraphique de l'industrie à bifaces, repérée les années précédentes dans des secteurs remaniés a pu être précisée : cette industrie proviendrait d'un niveau argileux démantelé postérieur aux formations du Pléistocène

moyen et antérieur au dernier soutirage karstique important.

L'étude géologique de la cavité a progressé grâce à de nouvelles observations sur la paléomorphologie du karst d'Artenac, l'étude des minéraux lourds ainsi que des analyses granulométriques et micromorphologiques des sédiments. Des tests palynologiques réalisés sur l'ensemble des dépôts de la séquence supérieure ainsi que sur des argiles du Pléistocène moyen ont permis de cerner les potentialités du site pour l'étude des pollens fossiles. Le bilan de ces tests s'est révélé essentiellement positif pour les coprolithes de hyènes de la couche 10, dont le contenu spécifique soulève des questions de méthodologie intéressantes. Une étude paléoparasitologique de ces coprolithes est conjointement menée. L'étude des comportements techniques et économiques des occupants moustériens du site s'est poursuivie par le biais de la détermination des sources potentielles d'approvisionnement en silex dans l'environnement du site, l'analyse des éclats de retouche et outils de la couche 6b dans le cadre d'un travail de D.E.A (université de Paris X-Nanterre), et l'étude selon des perspectives archéozoologiques, taphonomiques et expérimentales des retouchoirs en os de la couche 6c. Celle-ci révèle une attitude conjoncturelle des tailleurs préhistoriques dans l'exploitation des esquilles osseuses utilisées comme retouchoirs, et conduit à la mise en évidence de liens entre les stigmates visibles sur l'os et certains paramètres de percussion (Armand et Delagnes, 1998). En complément des données collectées lors des années précédentes, les éléments apportés par cette campagne de fouilles permettent d'envisager une première synthèse sur la mise en place et l'évolution des dépôts de la grotte d'Artenac en relation avec les occupations humaines et animales successives. Cette synthèse doit donner lieu à un article soumis pour publication dans le courant de l'année 1998.

Anne DELAGNES

SAINT-SIMON

Fleuve Charente

Néolithique Production

En 1996, un premier repérage avait permis de localiser 27 pieux formant, au fond du fleuve, un petit ensemble homogène. Un de ces pieux avait été prélevé puis envoyé pour analyse au Centre de datation par le Radiocarbone UCB Lyon 1.

Le résultat de l'analyse réalisée sur un des pieux nous livra une date fort intéressante : 5093 ± 71 BP soit -4207 à -3804 avant J.-C. (LY 7913).

La campagne nous a permis de mettre en évidence un site beaucoup plus important qu'il n'y paraissait au départ : à ce jour, nous avons topographié près de 100 pieux et nous avons mis au jour du mobilier archéologique qui s'intègre avec la période de la datation du site.

L'ensemble des pieux est situé dans l'axe du lit du fleuve. La topographie fait ressortir deux structures en forme de V, légèrement paraboliques, qui nous laissent

supposer que nous sommes probablement en présence d'une pêcherie, dont le piège d'avalaison fonctionnait de l'amont vers l'aval.

Au cours de cette opération, chaque pieu et piquet a été mesuré. Ces relevés font ressortir quatre groupes :

- 5 pieux d'environ 5 cm de diamètre ;
- 60 pieux de 5 à 10 cm de diamètre ;
- 10 pieux entre 10 et 15 cm de diamètre ;
- 5 pieux de plus de 15 cm de diamètre.

Dans l'ensemble, 10 pieux ont été choisis parmi les plus grosses sections et ont été envoyés en laboratoire,

pour datation et étude dendrochronologique (en cours). Ces résultats devraient permettre de confirmer définitivement la présence, ou non, d'un site néolithique fluvial sur la commune de Saint-Simon.

La prospection sur le site et sa périphérie a permis de recueillir une vingtaine de tessons, dont certains sont attribuables au Néolithique moyen (étude Claude Burnez). Quelques éclats lithiques, avec traces de retouches ont été également recueillis sur le site.

Jean-Pierre GAILLEDREAU

TAPONNAT-FLEURIGNAC

RN 141, Déviation

Néolithique/Protohistoire Funéraire

Les sondages réalisés sur le tracé du projet de déviation de Chasseneuil-sur-Bonnieure (section Taponnat-Fleurignac) n'ont révélé aucun site archéologique, mais différents indices témoignent de l'occupation du sol dès le Néolithique.

La prospection pédestre réalisée sur la parcelle située au nord de la VC 305 a livré un petit ensemble d'outils lithiques. Les sondages n'ont révélé aucun niveau d'occupation ni de structures en creux. Quatre éléments lithiques semblent caractériser les traces d'une occupation néolithique. Il s'agit d'un grattoir sur éclat, d'un nucleus, d'une pointe de lance cassée et d'un éclat retouché.

L'absence de structures ne permet pas d'attester la présence d'un site sur cette parcelle.

Le sondage, au sud de la Bellone, a permis la fouille de deux structures de combustion circulaires. L'absence de mobilier archéologique ne permet pas de dater ces ensembles. Il peut s'agir de « fours polynésiens » fréquents à l'époque néolithique ou de foyers de l'Age du Bronze ou du Fer. Aucun autre type de vestige n'a été découvert dans les 100 m² environnant ces deux ensembles et il est difficile de les rattacher à une occupation plus précise.

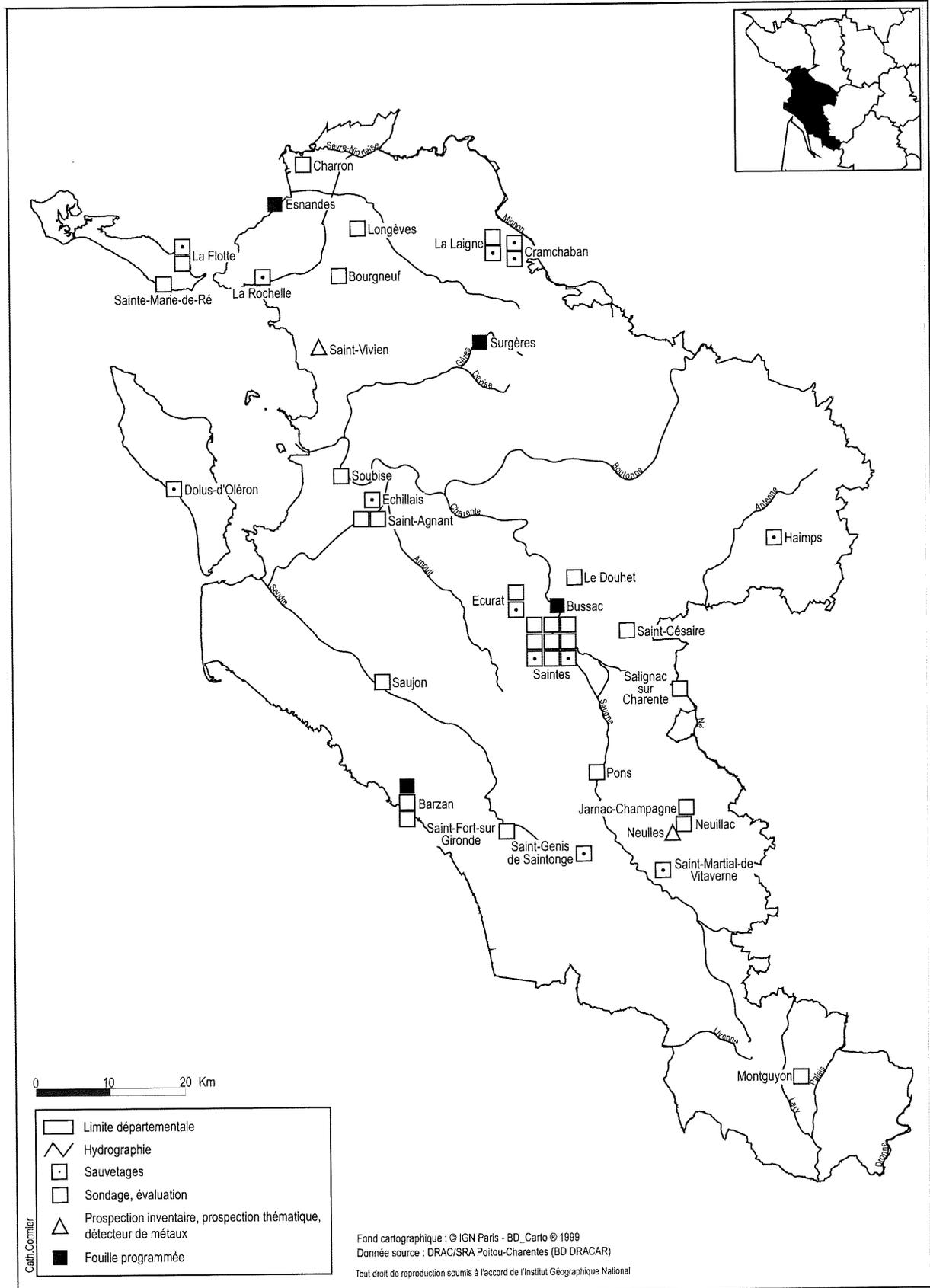
Karine ROBIN

POITOU-CHARENTES
Charente-Maritime

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7



N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opér.	Prog.	Epoque	Obs.
17 034 011	Barzan, la Combe du Prieur	Karine ROBIN (AFA)	SD	16	PRO	
17 034 001	Barzan, le Moulin du Fâ	Pierre AUPERT (CNR)	FP	22	GAL	
17 034 001	Barzan, le Moulin du Fâ	Karine ROBIN (AFA)	SD	22	GAL	
17 059 004	Bourgneuf, le Bourg	Eric NORMAND (BEN)	SD	23	MA	
17 073 002	Bussac, Port-Berteau	Eric RIETH (CNR)	FP	29	HMA	
-	Charente-Maritime	Michel FAVRE (BEN)	PI	10	MES	
17 091 006	Charron, le Château	Thierry CORNEC (AFA)	SD	24	MA	
17 132 007	Cram-Chaban, Pouillac-le-Treuil	Sylvie BARBIER (AFA)	SP	16	BRO	
17 132 006	Cram-Chaban, Sainte-Gemme	Bernard FARAGO (AFA)	SU	22	GAL	
-	Déviation RN11, Ferrières	Annie BOLLE (AFA)	EV	-	-	
17 140 502	Dolus et Saint-Pierre d'Oléron, la Perroche	Luc LAPORTE (CNR)	SU	12	NEO	
17 146 001	Echillais, le Bourg	Jean-Paul NIBODEAU (AFA)	SU	23	MA	
17 148 001	Ecurat, les Combes d'Archaud	Alain DALENCON (EN)	SU	20	GAL	
17 148 001	Ecurat, Saudon	Alain DALENCON (EN)	SD	20	GAL	
	Esnandes, pointe Saint-Clément	Laurence TRANOY (SUP)	FP	20	GAL	
17 188 002	Haimps, le bourg	Bernard FARAGO (AFA)	SU	23	MA	
-	Ile d'Oléron	Pierre-Emmanuel AUGER (BEN)	PI	-		
17 192 501	Jarnac-Champagne, la Mercière	Claude BURNEZ (BEN)	SD	12	NEO	
17 161 001	La Flotte-en-Ré, abbaye des Châteliers	Jean-Paul NIBODEAU (AFA)	SU	23	MA	
17 161 001	La Flotte-en-Ré, abbaye des Châteliers	Maurice LAVERGNE (BEN)	SU	23	MA	
17 161 001	La Flotte-en-Ré, abbaye des Châteliers	Maurice LAVERGNE (BEN)	SD	23	MA/MOD	
17 201 004	La Laigne, le Logis	Annie BOLLE (AFA)	SP	20	MA	
17 300 036	La Rochelle, Muséum d'Histoire Naturelle	Sylvie RIUNE-LACABE (AFA)	SU	10	MA/MOD	
17 143 001	Le Douhet, le Gros-Roc	Anna BACKER (SUP)	SD	5	PAL	■
17 208 004	Longèves, le bourg	Jean-Paul NIBODEAU (AFA)	EV	-	-	●
17 241 003	Montguyon, le château	Bernard REAUD (ASS)	SD	24	MA/MOD	
-	Neuillac	Christian STOUVENOT (AFA)	EV	-	NEO/GAL	
-	Neulles	Thierry GIRAUD (AFA)	PI	-		
17 283 002	Pons, lycée	Jean AIRVAUX (SDA)	EV	-	PAL	●
17 308 006	Saint-Agnant, le Pont	Philippe DUPRAT (BEN)	EV	23	HMA	
17 314 501	Saint-Césaire, la Roche-à-Pierrot	Anna BACKER (SUP)	SD	4	PAL	■
17 360 004	Sainte-Marie-de-Ré, Saint-Sauveur	Marjorie BERBUTO (AFA)	EV	23	-	
17 363 001	Saint-Martial-de-Vitaterne, église	Karine ROBIN (AFA)	SU	23	HMA	
	Saint-Vivien, église	Nicolas FLORSCH (SUP)	PI	23	MA	●
17 415 262	Saintes, 147-149, avenue Gambetta	Christian VERNOU (MUS)	EV	19	-	●
17 415 211	Saintes, 3 rue du Petit-Séminaire	Jean-Paul NIBODEAU (AFA)	SD	19	GAL	
17 415 260	Saintes, 50 cours Genêt	Christian VERNOU (MUS)	SD	19	GAL	
17 415 264	Saintes, 64, cours Paul-Doumer	Jean-Paul NIBODEAU (AFA)	EV	19	-	●
17 415 027	Saintes, amphithéâtre	Jean-Paul NIBODEAU (AFA)	SU	21	GAL	
17 415 265	Saintes, la Fenêtre	Francis VIDAILLET (AFA)	EV	19	-	●
17 415 263	Saintes, rue de l'Alma	Pierrick FOUERE (AFA)	EV	19	GAL/MA	
17 415 263	Saintes, rue de l'Alma	Patricia MORNAIS (AFA)	SU	19	GAL	
17 415 259	Saintes, rue du Palais	Jean-Philippe BAIGL (AFA)	EV	19	GAL	
17 328 501	Saint-Fort-sur-Gironde	Jean AIRVAUX (SDA)	EV	-	PAL	■
17 331 006	Saint-Genis-de-Saintonge, 25 route de Jonzac	Anne-Marie FOURTEAU-BARDAJI (SDA)	SU	23	HMA	
17 418 001	Salignac-sur-Charente, Port du Lys, quai Martell	Christian VERNOU (MUS)	SU	28	GAL	
17 421 018	Saujon, le bourg	Jean-Louis HILLAIRET (AFA)	EV	20	MA	
17 429 015	Soubise, le bourg	Jean GUENEGAN (BEN)	SD	-	MA	◆
17 434 502	Surgères, la Grange	Luc LAPORTE (CNR)	FP	12	NEO	

◆ : opération reportée △ : rapport de l'opération non parvenu

■ : résultats très limités ● : opération négative

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

BARZAN

La Combe-du-Prieur

Protohistoire/Gallo-romain
Funéraire

Le projet de construction d'un siège d'exploitation a nécessité la réalisation d'une évaluation archéologique. Les récentes découvertes par photographies aériennes montrent un ensemble d'enclos circulaires et carrés sur la totalité de ces parcelles. Le décapage de la surface prévue pour la construction de la maison a permis de mettre au jour trois structures fossoyées. Ces structures sont extrêmement arasées, les travaux agricoles et la position topographique en haut de pente (érosion) sont certainement responsables de cet arasement. Il s'agit :

- d'une grande structure en partie observée, probablement

liée à de l'extraction de matériaux géologiques et contenant du mobilier néolithique dans les remblais ;

- d'un enclos circulaire à demi conservé attribuable à la période protohistorique ;
- d'un fossé (parcellaire ?) contenant du mobilier gallo-romain.

Ces différentes structures attestées par les photographies aériennes sur l'ensemble des parcelles voisines confirment la présence d'une occupation sur ces collines à partir du Néolithique jusqu'à la période romaine.

Karine ROBIN

BARZAN

Le Moulin-du-Fâ

Age du Fer/Gallo-romain
Edifice religieux

La campagne de fouilles (essentiellement de sondages) a été orientée par des choix émanant de la CIRA et a concerné 3 zones prioritaires :

- un sondage juste au sud de l'actuelle ferme, à l'emplacement des futurs sanitaires ;
- la réalisation d'une grande stratigraphie entre le podium circulaire et les différentes constructions (périboles des I^{er} et II^e s.) dans la partie sud de l'aire cultuelle ;
- la fouille d'une partie de la grande structure en creux découverte au cours de la campagne de 1996.

La campagne de fouille a donc permis de compléter les relations stratigraphiques et chronologiques entre les différentes phases d'occupation du site et de constater la présence de niveaux anciens (II^e-I^{er} s. avant J.-C.) avec l'affirmation d'une grande structure en creux (de type fossé).

Les différentes relations stratigraphiques ont été enregistrées sous la forme de phase d'occupation :

- phase 1 : occupation pré-romaine (structure fossoyée) ;
- phase 2 : mur péribole et niveaux d'occupation du I^{er} s. : état 1 ;
- phase 3 : construction de la galerie sud et du podium du II^e s. : état 2.

La fouille a permis de confirmer la présence d'un fossé (de 50 m de long minimum sur 12 m de large et 5 m de profondeur), orienté est/ouest et de son angle sud-ouest annonçant un retour vers le nord et déterminant probablement un enclos (phase 1). Seule la paroi externe de cet ensemble a été parfaitement observée. La paroi interne n'est pour le moment connue qu'au niveau d'une stratigraphie qui montre aussi la présence d'un talus interne large de 8 m et haut de 2,50 m.

Le niveau d'occupation contemporain de ce fossé est caractérisé par un sédiment argileux marron foncé à noir, très compact qui a coulé en partie sur la paroi externe

de cette structure. Le mobilier céramique associé à deux monnaies gauloises en argent et à une fibule en fer de type laténien est caractéristique d'une occupation pré-romaine (IIe-le s. avant J.-C.).

Au cours du Ier s. un premier péribole est construit le long du fossé (côtés sud et ouest), délimitant pour la première fois l'aire cultuelle avec une construction en dur (phase 2).

Le remaniement du sanctuaire déterminant la phase 3 se caractérise par plusieurs actions simultanées :

- l'arasement du premier mur péribole (phase 2) ;
- la construction du nouveau péribole, de plan quadrangulaire, et donc de la galerie sud ;
- l'implantation de la fondation du temple circulaire ;
- le nivellement général de l'aire cultuelle à l'aide d'un important remblai.

Les stratigraphies réalisées ont permis d'observer pour la première fois l'implantation du temple circulaire par rapport aux occupations antérieures. Il apparaît donc que celui-ci est construit sur le fossé de la phase 1 toujours visible à cette époque. Il semble donc que pour la construction du podium on ait fait l'économie du creusement

d'une tranchée de fondation, tout du moins à l'emplacement du fossé ; mais qu'en est-il à l'ouest et au nord ?

Les remblais liés à la construction du podium sont organisés en fonction de la construction même de la fondation ; ils ont été déposés au fur et à mesure. Simultanément, un énorme remblaiement est alors réalisé sur l'ensemble des constructions précédentes. Le fossé est alors comblé rapidement avec différents niveaux de sédiments argilo-limoneux marron foncé à beige clair.

La découverte d'un enclos fossoyé d'aussi grande taille sur le site du Fâ ne semble pas une découverte isolée en Gaule, mais reste pour le moment l'unique cas en Poitou-Charentes. Les sanctuaires comme ceux de Gournay-sur-Aronde, Saint-Maur ou Ribemont-sur-Ancre par exemple ont livré des enclos fossoyés déterminant un premier espace privilégié à l'époque gauloise. Il pourrait s'agir ici d'un type de structure similaire. Même si plusieurs éléments semblent indiquer une structure gauloise de ce type au Fâ, nous devons rester prudents. Nous manquons encore d'informations pour affirmer la présence de cet aménagement. Si tel était le cas il s'agirait du sanctuaire le plus méridional de ce type.

Karine ROBIN

BOURGNEUF

Le bourg

Médiéval

Edifice religieux/Fortification

L'église paroissiale, ancienne commanderie templière, a vu ses abords aménagés par la municipalité. Un accès secondaire, permettant de sortir par le bras septentrional du transept de l'église pour accéder à la commanderie attenante, a pu être étudié. Des sondages ont permis de découvrir le système défensif du bâtiment et particulièrement son entrée. Il s'agit d'un très grand fossé (profondeur d'au moins 4 m) qui ceinturait l'église. Les contreforts radiaux du transept ont été construits à l'aplomb du fossé et leur face externe, composée d'un bel appareil de pierres de taille, a suivi la pente de ce dernier

pour atteindre le fond. Par la suite, un mur de terrasse a été élevé dans l'axe du fossé pour relier les deux contreforts et offrir une plate-forme sur laquelle devait être installé un système de pont-levis. Ce dernier permettait aux religieux de la commanderie de franchir le fossé pour assister aux offices.

L'époque de creusement du fossé n'est pas connue. Le comblement, progressif, a dû commencer à la fin du Moyen âge, autour du XVe s., et a perduré jusqu'au XVIIe s.

Eric NORMAND

Le Tardiglaciaire en Charente-Maritime

Mésolithique

Grâce au dynamisme de l'équipe de recherche, la campagne 1997 de prospection thématique se solde par la découverte de 43 nouveaux sites mésolithiques, répartis principalement sur les sables cénomaniens du bassin de la Charente ; deux se situent aussi sur l'ancien rivage marin

de l'Aunis, deux à la limite des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, et deux autres, plus au sud, dans le bassin de la Seudre. Ces nouvelles découvertes confirment la richesse de la région pour le mésolithique.

Michel FAVRE

CHARRON

Le château

Médiéval/Moderne

L'extension de la maison de retraite occupant les murs du château de Charron a pu permettre de découvrir les aménagements de défense détruits à partir du XVI^e s. En effet, la courtine orientale et une tour d'angle, visibles sur une gravure du début du XVII^e s., ont disparu. Une douve est également représentée.

Les sondages linéaires menés jusqu'au substrat ont permis la découverte de fossés dont la taille et le remplissage n'évoquent pas un aménagement défensif. De plus, le rare mobilier mis au jour n'est pas antérieur au XVIII^e s.

Le creusement situé au plus près de l'emplacement théorique de la courtine est un ouvrage imposant d'environ 10 m de large à l'ouverture pour une profondeur conservée de 4 à 5 m. La coïncidence entre le levé de fouille et le cadastre du XIX^e s. montre qu'il s'agit d'un des canaux d'aménagement du marais. Ces travaux de drainage ne

sont pas antérieurs au XVII^e s. dans ce secteur. Deux autres fossés sensiblement moins importants sont creusés vers le nord, postérieurement au comblement du canal.

Les vestiges de la partie détruite du château semblent donc avoir disparu lors de la mise en place des canaux de drainage du marais. Mais le peu de documentation disponible ne permet pas de localiser avec certitude l'emprise du monument : une rapide lecture des élévations du château a montré sur la façade nord du logis une rupture évoquant un agrandissement du bâtiment vers l'ouest ; enfin on note l'arrêt de la courtine sud bien avant l'emprise à explorer. Ainsi, la cour du château pourrait être plus réduite que ne le montre la perspective de la gravure ancienne et les vestiges seraient alors situés hors de l'emprise des travaux.

Thierry CORNEC

CRAM CHABAN-LA-LAIGNE

RN 11

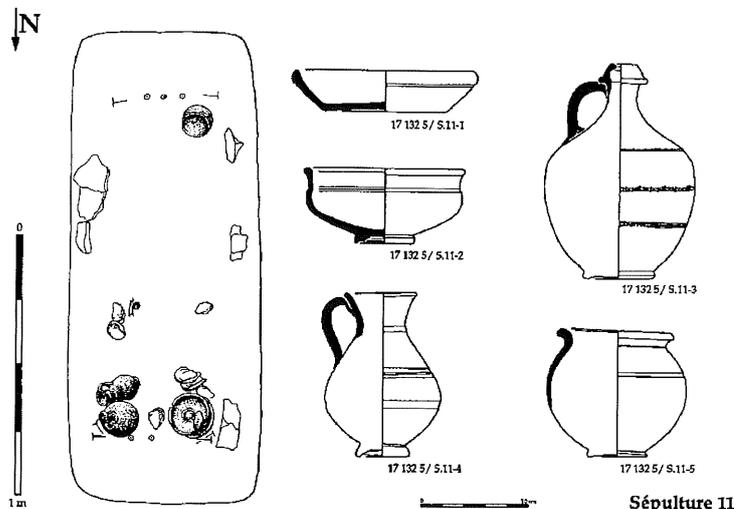
Age du Bronze/gallo-romain/Médiéval Production/Transport

Une première phase du diagnostic sur le projet de déviation de La Laigne a concerné les communes de Cram-Chaban et La Laigne. Différents types de vestiges ont été observés, de l'Age du Bronze aux Temps modernes. Trois sites ont fait l'objet de fouilles de sauvetage dans le courant de l'été 1997 :

- une série de cercles a été mise au jour à Pouilhac-le-

Treuil (commune de Cram-Chaban). Deux d'entre eux (dont une structure composée de trois cercles concentriques) ont été fouillés par S. Barbier. Il s'agit d'enclos funéraires datés de l'Age du Bronze ancien, avec inhumation dans une fosse centrale ;

- une nécropole du IV^e s. et un bâtiment ont été fouillés à Sainte-Gemme par B. Farago (cf. ill.) ;



- un habitat médiéval a été fouillé sur la déviation de La Laigne (A. Bolle).

Le diagnostic a également mis en évidence, au nord de Sainte-Gemme, l'existence d'une chaussée empierrée,

large de 8 m et entaillée d'ornières. Il est possible qu'elle se raccorde à un autre chemin, observé le long de la RN 11 à Sainte-Gemme, bien que ce dernier ne possède pas le même aspect. La présence de mobilier gallo-romain à la

surface de ce tronçon permet de proposer cette datation à la voie, qui ne correspond à aucun tracé connu du réseau antique. A proximité immédiate se trouvent le site de Sainte-Gemme et, au nord, celui des Chirons (villa ?), qu'elle desservait probablement. Elle se dirige également vers l'actuel Marais poitevin, ancien Golfe des Pictons, autour duquel l'occupation humaine est dense à l'époque gallo-romaine. Il n'est pas exclu qu'elle soit venue rejoindre une autre voie, non attestée mais considérée comme probable, qui longerait le sud du Marais poitevin. Plusieurs fossés observés en divers points du diagnostic possèdent du mobilier gallo-romain et correspondent à un premier parcellaire.

De la fin du Moyen âge au XXe s., nombre de structures marquent le sol et témoignent de l'activité humaine dans la région. C'est le cas d'une charbonnière observée sur la commune de Cram-Chaban. Autre

ressource de la région, la culture de la vigne, encore répandue au siècle dernier, s'observe fréquemment par la présence de trous de piquets marquant les rangs. Une carrière d'extraction de calcaire a été observée à l'est de la déviation de La Laigne. Il s'agit d'extraction de plaquettes de petit module, telles que l'on peut en observer aujourd'hui dans les murs des constructions locales. Cette carrière peut également être liée à la construction de la route royale, aujourd'hui remplacée par la RN 11, à proximité de laquelle elle se situe.

A l'autre extrémité de la déviation, une série de fossés modernes, d'orientation globalement nord-sud, correspond à des limites de parcelles. Le seul élément observé qui ait été retrouvé sur le cadastre napoléonien (1812) est une maison située au lieu-dit « les Jobes ».

Annie BOLLE

GRAM-CHABAN

Pouillac-le-Treuil

Age du Bronze Funéraire

Situées en bordure sud du Marais poitevin, sur la partie haute du versant sud-ouest d'un coteau calcaire, les structures mises au jour correspondent à deux ensembles distincts (enclos I et enclos II) ayant pour particularité d'être juxtaposés.

L'enclos I se compose d'un ensemble de trois fossés circulaires concentriques renfermant dans leur aire centrale, d'une surface d'environ 34 m², une fosse sépulcrale de configuration ovale. Un fossé longiligne (probablement de parcellaire) recoupe cet ensemble immédiatement au nord-est de la fosse.

L'enclos II, situé au sud-ouest de l'enclos I et juxtaposé à celui-ci, est constitué d'un fossé circulaire qui circonscrit une surface d'environ 60 m² avec dans son aire centrale une fosse sépulcrale de configuration sub-rectangulaire.

Les deux fosses sépulcrales présentent plusieurs caractéristiques communes :

- position dans l'aire centrale des enclos : elles sont légèrement excentrées vers le nord-est ;
- orientation suivant un même axe nord-est/sud-ouest, qui passe par le point de juxtaposition des enclos ;
- même architecture à l'intérieur des fosses : après le creusement dans le calcaire jusqu'à atteindre un banc renfermant des dalles calcaires de tailles importantes, un coffre a été réalisé en fond de fosse à l'aide de ces dalles calcaires, ménageant un espace destiné à recevoir le corps ;
- inhumation des individus tête au nord-est en position de *decubitus* dorsal et jambes fléchies. Sur l'épaule gauche de l'individu de la sépulture I, reconnu de sexe masculin, reposait un faisceau de trois andouillers de cerf. Le mobilier retrouvé avec l'individu de la sépulture II

consiste en deux anneaux en os de section trapézoïdale et d'un diamètre de 33 mm, qui se chevauchaient à quelque 40 mm du bras gauche ;

- la fermeture des coffres et la condamnation des fosses furent également faites de façon identique : les observations effectuées sur chacun des deux coffres tendent à prouver un mode de fermeture en encorbellement à partir de murets latéraux.

A partir de ces caractéristiques communes, on peut déduire soit une simultanéité de l'édification des structures funéraires, soit un décalage temporel s'inscrivant au sein d'une même culture, ce qui implique une connaissance du premier enclos édifié. Celui-ci devait donc être porteur de marqueurs signalétiques en superstructure.

Les fossés montrent un comblement rapide et volontaire laissant apparaître des positionnements de poteaux, ce qui permet de les considérer comme des tranchées de construction de palissades. Celles-ci étaient destinées partiellement ou en totalité à contenir des remblais (rencontrés localement).

La différence du nombre des palissades, bien que ne pouvant être liée à la taille de chaque monument ou à une évolution culturelle, nous paraît avant tout destinée à indiquer aux vivants, par une marque dans le paysage, l'appartenance sociale et/ou le statut des personnes inhumées.

Les datations obtenues sur les ossements de chacune des sépultures confirment l'attribution chronologique Bronze ancien pressentie à travers quelques décors plastiques présents sur la céramique et par l'architecture générale de ces deux monuments.

Sylvie BARBIER

DOLUS D'OLÉRON
SAINT-PIERRE D'OLÉRON
La Perroche

Néolithique
Production

Le site de la Perroche est implanté sur la côte occidentale de l'île d'Oléron, juste en arrière du cordon dunaire et en bordure d'une zone marécageuse. Le marais de la Perroche serait régulièrement envahi par la mer s'il n'était pas défendu de l'Océan par cet étroit cordon dunaire. L'étude des carottages entreprise par l'Université de Bordeaux I (P. Carbonel, J.-P. Tastet) dans le marais adjacent au site archéologique a montré que ce marais avait effectivement fonctionné comme une baie largement ouverte aux influences marines au cours du Néolithique. Vers la fin du Néolithique, c'est-à-dire lors de l'occupation du site archéologique, la communication avec l'océan s'interrompt et un marais palustre s'installe. Plus tard, de nouvelles influences marines, moins marquées, se feront sentir à nouveau. Les prospections géophysiques menées par l'Université de La Rochelle (N. Florsch), qui avaient pour but de cartographier la profondeur du socle rocheux sous-jacent aux sédiments holocènes et actuellement totalement masqué par les dépôts de bri et de tourbe qui constituent la plaine marécageuse, se sont poursuivies.

Cette dernière campagne de sondages a permis de préciser l'extension des vestiges archéologiques. Les niveaux archéologiques ont été identifiés en plusieurs points de la petite butte qui domine le marais de la Perroche et il est probable que l'ensemble de cette butte corresponde à l'accumulation de dépôts anthropiques. Suivant les secteurs, la stratigraphie est conservée sur 30 à 70 cm. Des vestiges d'aménagements construits (sols aménagés, murette de pierre sèche...) ont été localisés en plusieurs points du site. Le mobilier recueilli est abondant. La faune est relativement bien conservée ; elle comprend essentiellement des restes de mammifères, quelques vertèbres de poisson et de très nombreuses coquilles de mollusques (principalement patelles et bigorneaux, comme sur le site néolithique de Ponthezières, commune de Saint-Georges-d'Oléron). L'étude stylistique de la céramique permet d'attribuer l'ensemble de la séquence stratigraphique à l'Artenacien. Pour ce qui est de l'industrie lithique, la succession des armatures perçantes foliacées à la base de la stratigraphie remplacées par des armatures à

ailerons et pédoncule au sommet, est conforme à nos connaissances régionales actuelles.

Comme sur le site de Ponthezières, qui pourrait lui être contemporain, on retrouve à la Perroche une activité de fabrication de perles discoïdes en coquillage. La présence simultanément sur le site de la matière première utilisée (coquilles de *cardium* et de pourpres), des outils mis en oeuvre (perçoirs fusiformes qui forment 40 % de l'outillage lithique) et des déchets liés à la fabrication de ce produit fini (ébauches de perles discoïdes) attestent du façonnage sur place de ces artefacts, même si cette activité pourrait ne pas être aussi développée qu'à Ponthezières. Des ébauches de perles discoïdes ont également été recueillies cette année à la base de la stratigraphie. La découverte d'un nouveau centre de production de parures en coquillage et la durée relativement longue pendant laquelle cet atelier a fonctionné, attestent de l'importance de cette activité qui ne peut plus être considérée comme anecdotique ni occasionnelle dans l'économie des populations littorales du Centre-Ouest à la fin du Néolithique.

La présence de scories cuivreuses atteste de l'existence d'une métallurgie primitive sur le site de la Perroche. Il s'agit de l'une des plus anciennes traces d'activités métallurgiques dans l'Ouest de la France. De nouvelles scories de cuivre ont été recueillies au cours de la dernière campagne de fouilles. Se pose alors bien entendu le problème de la nature des techniques employées pour la fonte du minerai et de son origine, mais aussi celui de l'existence de liens éventuels tissés entre la population vivant à la Perroche et les communautés campaniformes riveraines, qui leur furent probablement au moins partiellement contemporaines. La présence sur le même site, d'une production d'objets de parure destinée pour partie aux échanges, et d'une activité métallurgique dont le minerai est forcément exogène, amène inévitablement à se demander si les deux termes, à défaut d'être strictement complémentaires, ne participent pas d'un même réseau d'échanges généralisés.

Luc LAPORTE

ECURAT
Les Combes d'Archaud, Saudon

Gallo-romain
Edifice religieux/Habitat

La fouille préventive a permis de mettre au jour un puits, un bassin et deux fossés gallo-romains. Le mobilier récolté est abondant, mais aucune structure importante n'a été découverte.

1. Le puits

C'est une excavation cylindrique de 27 m de profondeur et de 0,98 m de diamètre. Deux grandes niches (1,70 m x 0,45 m x 0,50 m), sont creusées dans la paroi, à

17,70 m et à 12,93 m du fond. Ce puits a été comblé avec des matériaux provenant de dépotoirs ou de remblais situés à proximité. Les tessons de céramique, très érodés, et mêlés aux blocs sur toute la hauteur du conduit, sont datables de la fin du IIe s. au début du IIIe. Parmi ces blocs et ces moellons, ont été retrouvés :

- un fragment de chapiteau corinthien représentant un bouquet d'acanthé, d'époque flavienne ;

- un bloc calcaire (0,70 m x 0,45 m x 0,30 m), très altéré, que l'on devine être une ébauche de stèle ;
- une sculpture représentant une pomme de pin entourée de feuilles de chêne (acrotère ?) ;
- une polka, outil à deux tranchants perpendiculaires, utilisé pour tailler le calcaire.

2. Le bassin

De petites dimensions (2,75 m x 1,80 m), il est très endommagé. La partie supérieure a été écrêtée par les instruments aratoires, la partie nord du fond (béton de tuileaux), a été détruite, et la paroi nord est inexistante. Il a été comblé avec des matériaux de démolition antique, et a servi de dépotoir. Le mobilier céramique appartient à une période allant du I^{er} s. au début du III^e s.

3. Le fossé

D'une longueur de 20 m, sa largeur et sa profondeur varient de 0,50 m à 1,20 m. Contemporain du puits et du bassin, son remplissage est de nature différente. On remarque l'absence de moellons, d'ossements d'animaux, et de coquillages. Le mobilier mis au jour semble former un ensemble homogène : quelques fragments de verre, de nombreuses céramiques brisées, une ramure de cerf, quelques clous de chaussures, entourant une tête en

Pierre sculptée. Cet ensemble rappelle le contenu d'une tombe qui aurait pu être vidée à cet endroit. Ce fossé a livré de nombreuses céramiques : sigillée (ateliers de Montans), commune et métallescente. Le lot couvre une période allant de la fin du I^{er} s. au milieu du III^e s. Il s'agit essentiellement de vaisselle à usage domestique.

4. Le fossé naturel

Il est orienté vers le nord, dans le sens de la pente, et il n'a livré que quelques fragments de tuiles.

L'ensemble du site a donc livré un matériel abondant et varié mais aucune structure importante n'a été mise en évidence. Il est donc impossible de se prononcer sur la nature des bâtiments qui doivent se trouver non loin de cet ensemble. Néanmoins, la présence d'éléments sculptés, les niches du puits, et la tête en pierre au milieu des poteries, font davantage penser à un sanctuaire ou à un mausolée qu'à un habitat. Seule, une recherche systématique dans les parcelles avoisinantes permettrait sans doute de nouvelles découvertes, favorisant ainsi une meilleure compréhension de la nature et de l'évolution de ce site gallo-romain.

Alain DALANCON

ILE D'OLÉRON

Une prospection-inventaire a été effectuée sur l'île d'Oléron dans le cadre d'une maîtrise. L'objectif de cette étude était de retracer l'évolution du peuplement, ainsi que celle du terroir sur l'entité géographique formée par l'île.

Une prospection au sol systématique menée de novembre 1995 à mars 1996 sur l'ensemble de l'île avait pour objectif non seulement le repérage au sol des sites publiés, des indices issus de la photo-interprétation des clichés aériens de l'I.G.N., des clichés obliques de nos prospections aériennes, des informations récoltées lors de nos enquêtes orales auprès des agriculteurs et des artisans en maçonnerie, mais aussi de localiser éventuellement de nouveaux sites. Les résultats de ces recherches sont particulièrement encourageants et concernent plusieurs périodes :

- Protohistoire : deux sites ont livré une concentration importante de tessons de céramiques grossières ;
- Antiquité : vingt-trois sites et neuf indices de site ont été localisés. La cartographie des sites répertoriés montre une forte implantation gallo-romaine sur l'île et en particulier sur un axe orienté sud-est/nord-ouest. En outre, la localisation de plusieurs sites pourrait permettre de mieux délimiter les côtes du littoral de l'île à l'époque antique et compléter ainsi les études déjà réalisées par MM. Ters, Tassaux et Papy. L'étude du matériel archéologique issu des différentes concentrations permet de montrer la richesse de certains habitats. Du marbre, une colonne, des placages de colonne en calcaire, ainsi que de la céramique sigillée et de l'amphore pourraient

démontrer aussi l'existence de relations commerciales entre l'île et le continent. Notons l'absence de découvertes de vestiges antiques sur la commune de Saint-Denis-d'Oléron, à l'exception de quelques fragments de *tegulae*, mais associés à des tessons de céramique du XI^e s. ;

- Moyen âge : seize sites et trois indices de site ont été répertoriés. Les découvertes les plus importantes ont été réalisées sur la commune de Dolus-d'Oléron avec la localisation de l'ancienne église paroissiale de Saint-André, ainsi que de plusieurs fiefs et habitats groupés. Pour le Haut Moyen âge, le matériel se compose de quatre céramiques archéologiquement complètes et de plusieurs monnaies.

Le XI^e s. est caractérisé sur Oléron par la multiplication des églises rurales et par l'édification d'un *castrum* qui ont vraisemblablement joué le rôle majeur de pôle d'attraction du peuplement. Une étude plus approfondie de cette période est actuellement en cours.

Les données issues de la prospection au sol ont été complétées par deux campagnes de prospection aérienne.

En ce qui concerne la période pré-romaine, il faut noter huit enclos circulaires et deux enclos quadrangulaires. La période romaine est illustrée par au moins trois habitats, dont l'un est un bâtiment de 300 m² environ. Les autres sont représentés essentiellement par des murs et des parties de bâtiments. Plusieurs parcelles fossiles et des voiries ont également été localisées.

Pierre-Emmanuel AUGER

JARNAC-CHAMPAGNE

La Mercière

Néolithique

Habitat/fortification

Ces sondages diagnostics ont été réalisés sur le site fossoyé de la Mercière. Les structures découvertes par photographie aérienne (J. Dassié) comportent une ceinture externe avec un fossé unique et une pince de crabe et une ceinture interne délimitée par deux fossés. En cours de fouille les photographies aériennes ont révélé, dans les céréales couchées par la pluie, une tranchée de drainage historique qui double partiellement ces derniers vers l'intérieur. Ce gisement se trouve à la confluence de deux petits ruisseaux, sur une terrasse et par conséquent dans une zone très basse.

Les sondages de 2 m de large ont été ouverts dans les deux fossés de la ceinture interne séparés par une banquette d'une dizaine de mètres de large. Les comblements sont très semblables, terreux avec une absence quasi totale de blocs de calcaire et à la base des dépôts d'argile fluviatile. Des planorbes ont été recueillies dans ces niveaux, confirmant des mises en eau probablement temporaires.

Un sondage de mêmes dimensions a été effectué dans la ceinture externe en bordure du chemin d'accès pour se tenir le plus éloigné possible de l'entrée.

En surface, des éléments de l'Artenac tardif avaient été récoltés mais ce cycle s'est révélé absent dans les fossés de la ceinture interne alors qu'il a été présent dans la ceinture externe. L'essentiel du matériel appartient au Peu-Richard continental avec les habituelles rares intrusions du Peu-Richard maritime. Il faut noter des convergences dans les motifs et les techniques de décors avec le site de Montagant à Mainxe (Charente).

Deux datations, qui posent problème, ont été effectuées pour la ceinture interne : Gif 10620 : 4240 ± 35 BP (2914, 2695) pour le fossé externe et Gif 10619 : 3960 ± 75 BP (2850, 2200) pour le fossé interne.

La pauvreté en charbons n'a pas permis d'en tenter une sur la ceinture externe. Ces deux dates inacceptables pour du Peu-Richard continental sont cohérentes pour l'Artenac qui est bien présent sur le site. Les comptages ayant été repris plusieurs fois, il ne reste donc qu'à admettre des intrusions de charbons par l'action conjuguée des inondations du site et du travail des lombrics.

Claude BURNEZ

LA FLOTTE-EN-RÉ

Abbaye des Châteliers

Médiéval

Edifice religieux

Au cours de l'été 1997, le département de la Charente-Maritime décidait d'utiliser les vestiges de l'abbatiale de l'abbaye des Châteliers pour l'organisation d'un spectacle et les organisateurs faisaient procéder au décaissement de cinq emplacements, face sud de l'abbatiale.

La présence d'un pavage de l'époque médiévale, composé de carreaux à décor polychrome et de carreaux à glaçure verte était alors constatée, l'ensemble ayant subi d'importants dommages du fait des travaux.

L'intervention archéologique a permis de mettre au jour une surface de 21 m² ayant supporté le pavage.

Au cours de la fouille, plusieurs rangées de carreaux encore en place furent découvertes et sauvegardées et quelques carreaux entiers ou en fragments furent récupérés, hors de leur contexte initial.

Dans le cinquième décaissement, le plus à l'est, un chemin figurant sur le cadastre d'avant 1812 et disparu depuis, était remis au jour.

Maurice LAVERGNE

LA LAIGNE

Le pré du château

Médiéval

Habitat/Production

La création d'une déviation, au sud du bourg actuel de La Laigne, a motivé une fouille de sauvetage d'environ 2 ha sur un site d'habitat médiéval. L'extension totale du site n'est pas connue. Il est vraisemblable que le village actuel, dont l'église est datée du XIe s., s'y superpose partiellement.

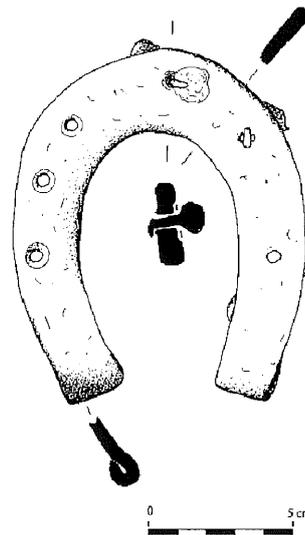
Le site, occupé dès le Xe s., est abandonné à la fin du XIVe s. ou au début du XVe s. Il se développe de part et d'autre d'un ruisseau, en lisière de la forêt de Benon, dont les limites ne semblent pas avoir subi de modifications depuis le Moyen âge.

L'occupation des Xe-XIIIe s., proche du ruisseau, est caractérisée par la présence de constructions à bâti de bois. Leur fonction est souvent difficile à déterminer (bâtiments agricoles, maisons...). Toutefois, la présence de foyer et de dépotoir domestique permet d'identifier au moins une maison, isolée dans un enclos fossoyé. L'activité agricole est attestée par la présence de quelques silos de grandes dimensions. D'autres structures peuvent se rattacher au travail du textile, tandis qu'une fosse, datée des XIe-XIIIe s., a livré une grande quantité de couteaux et des raclours de tanneurs.

Aux XIIIe et XIVe s., une extension du site est observée de part et d'autre du ruisseau. Les bâtiments, construits sur les versants calcaires non inondables, sont maçonnés, mais l'utilisation de la tuile n'est attestée qu'au XIVe s. Un minimum de sept maisons, en général faiblement excavées, certaines avec cheminée, sont attribuées à cette période ; leur superficie varie de 25 à 100 m². Un grand bâtiment (cellier ?) de 40 m x 6 m est excavé d'environ 1 m de profondeur. L'ensemble de ces

constructions présente une organisation spatiale, à laquelle correspond également une rue et une enceinte. Celle-ci, observée aux deux extrémités connues du site, présente des variantes (nombre de fossés). Dans les deux cas, on constate l'ajout d'un mur de pierres. D'autres structures complètent l'ensemble : bâtiment sur poteaux de bois (grange ?), enclos, fosses et fossés. Le site peut correspondre à un village ou à un domaine seigneurial ainsi que le suggère le mobilier qui évoque un statut privilégié.

Annie BOLLE



Fossé 1257 : fer à cheval complet avec clous en place - dess. B. Véquaud

NEUILLAC

Le Moulin de Romas/Chez Foussard

Paléolithique/Gallo-romain

Le suivi d'arrachages et enterrements de souches a permis de mettre en évidence quelques sites ou indices de sites inédits : un indice de site paléolithique supérieur au lieu-dit le Moulin de Romas, un petit établissement rural antique au même lieu-dit et surtout un site gallo-romain jouxtant la voie romaine Saintes-Périgueux au lieu-dit Chez Foussard. A ce site sont associés des niveaux-dépotoirs, en bordure de ruisseau, où le mobilier est assez

abondant : céramique, ossements, scories, fer et verre : on y a retrouvé un as Claude Ier (45-54 ap. J.-C.) et un fragment de sigillée Drag 15-17 (30-120 ap. J.-C.). Plusieurs autres indices (du Néolithique à l'Antiquité) relevés en surface pourraient être vérifiés lors du creusement des fossés de drainage.

Christian STOUVENOT

SAINT-AGNANT

Montierneuf

Médiéval Funéraire

La surveillance d'une tranchée d'adduction a permis de confirmer l'existence d'une importante zone d'inhumation (2000 m² au minimum) liée au prieuré de Montierneuf (fondé au XIe s.). Vingt-deux sépultures ont été mises au jour : onze sépultures rupestres taillées dans la banche calcaire, de forme grossièrement anthropomorphe, huit sépultures en pleine terre et trois fosses-ossuaires creusées dans la roche (dont l'une apparemment réservée aux enfants en bas âge). Les sépultures rupestres et les fosses ont parfois conservé une partie de leur couverture de pierres plates brutes d'extraction. Par ailleurs, deux zones d'inhumation, séparées de 20 m, semblent définies par deux orientations différentes des sépultures, l'une au nord (orientations nord-ouest/sud-est), l'autre au sud (orientations ouest est/sud-ouest nord-est). Mais la faible surface sondée incite à la prudence sur cette question.

Le silence des archives et la quasi-absence de mobilier interdisent une chronologie précise. Parfois couvertes par des sépultures en pleine terre, les sépultures rupestres - qui sont les plus profondes - semblent les plus anciennes : on ne sait si elles existent dès le XIe s. En outre, les nombreux indices de remaniement (fosses-ossuaires, sépultures rupestres partiellement vidées et remplies d'ossements amassés, zones perturbées de sépultures en pleine terre) soulignent qu'un véritable cimetière a fonctionné longtemps à Montierneuf, et qu'il n'était pas réservé aux moines. Le rare mobilier recueilli (en particulier la céramique fine à glaçure verte) indique que les fosses, amas et sépultures en pleine terre sont postérieurs au XIVE s. On ignore si le cimetière a perduré au-delà du XVIe s., après l'édification de la fuie et du mur d'enceinte du prieuré, qui semblent délimiter le site au nord-est et au sud-ouest.

Philippe DUPRAT

SAINT-AGNANT

Le Pont

Médiéval Funéraire

Des terrassements ont révélé des vestiges de sarcophages. L'ensemble du site a fait l'objet d'une évaluation archéologique qui a mis en évidence une importante nécropole mérovingienne de 3300 m², à laquelle a succédé un cimetière médiéval : le cimetière de l'ancienne église paroissiale de Saint-Saturnin. Eglise et cimetière, abandonnés depuis le milieu du XVIIIe s., ont été vendus comme biens nationaux en 1795 et détruits peu après.

Les tranchées d'évaluation ont mis en évidence cent quarante et une sépultures globalement orientées ouest-est : quatre-vingt-treize sarcophages trapézoïdaux, cinq coffrages anthropomorphes, quarante et une sépultures en pleine terre et cercueils, deux fosses-ossuaires. On note vingt sarcophages entiers, avec une majorité de couvercles en bâtière à pans coupés. Un couvercle plat sommairement décoré signale une sépulture privilégiée. Tous les sarcophages sondés ont été réutilisés (remplissages inorganisés, ou squelettes en connexion anatomique avec réduction des corps antérieurs sur les côtés). En dehors d'une superposition, les sarcophages ne sont pas profondément enfoncés dans le sol ; ils sont

parfois groupés par rangées. Ceux de la zone nord-ouest paraissent en relation avec un alignement de pierres sèches, peut-être la trace d'une ancienne limite de la nécropole. Les coffrages anthropomorphes, tous situés au nord du site, sont postérieurs aux sarcophages et à l'alignement du nord-ouest. Les inhumations (en pleine terre ou en cercueil), presque toutes dans la zone nord-ouest, paraissent plus tardives, ainsi que les fosses-ossuaires. Le mobilier (gallo-romain tardif, paléochrétien, Haut Moyen âge), peu abondant, et les conditions de l'évaluation ne permettent pas d'indiquer avec précision les successions chronologiques.

La nécropole mérovingienne, dont les limites sont approximativement précisées, s'étend, au-delà de la surface sondée, sur environ 6000 m². L'érection de l'église (vraisemblablement située dans une parcelle voisine), semble à l'origine du déplacement des inhumations vers le nord-ouest : à une nécropole mérovingienne extensive a pu succéder un cimetière médiéval recentré autour de son église paroissiale dont on sait seulement qu'elle est antérieure à 1040.

Philippe DUPRAT

SAINT-BRIS-DES-BOIS

Abbaye de Fontdouce

Médiéval

Edifice religieux

La restructuration des jardins à l'est de l'abbaye entraînant un décaissement important, une surveillance archéologique a été prévue en juillet 1996.

Le mur gouttereau occidental d'un corps de bâtiment, perpendiculaire à la chapelle du XIIe s., qui fermait donc le site à l'est, a été suivi jusqu'au vivier d'époque moderne qui clôt l'espace au sud. Son pendant est désormais connu par des dégagements non autorisés réalisés en 1995. La technique de construction de ces murs place cette aile orientale aux XIIe-XIIIe s.

Plusieurs murs jusqu'à maintenant inconnus révèlent l'implantation, à la période gothique (XIVe-XVe s. ?), de ce qui semble être des galeries de circulation. Elles longent le corps de bâtiment XIIe-XIIIe s. cité plus

haut et mènent au parloir. Le décaissement a été arrêté à l'arase de ces murs et au niveau de sol correspondant, fait de calcaire damé. Devant le parloir, ce mur de galerie possède une base moulurée très usée.

Ces travaux de terrassement ont de plus mis au jour un important dispositif hydraulique : caniveaux de drainage au pied des murs du grand corps de bâtiment oriental et canal d'adduction d'eau maçonné avec partie en canalisation de bois.

Enfin, des graffiti d'une grande qualité et remontant au XIIIe s. ont été découverts à l'occasion du dégagement d'une ancienne porte bouchée située dans l'enfermerie.

Laurent PRYSMICKI

SAINT-MARTIAL-DE-VITATERNE

Eglise

Médiéval

Funéraire

Au cours des travaux de restauration et d'aménagement des abords de l'église, le couvercle d'un sarcophage a été mis au jour entre le chœur de l'église, aujourd'hui disparu, et l'absidiole de la chapelle nord.

Cette découverte a permis de révéler une tombe appartenant très probablement à un pèlerin. En effet, l'individu reposant dans une sépulture en caisson (avec une logette céphalique monolithique), était inhumé avec un coquillage percé de deux trous de suspension. Ce pétoncle semble avoir la même signification que la coquille Saint-Jacques.

Les différentes découvertes réalisées autour de l'église indiquent la présence d'un cimetière ancien qui est probablement contemporain de l'implantation de l'église, soit IXe-Xe s.

Une datation par radiocarbone a été effectuée. Elle a apporté les résultats suivants : 915 ± 40 BP (ly - 9043), soit 1036 à 1214 ap. J.C., avec maximum de probabilités à 1070, 1130 et 1161.

Karine ROBIN

SAINTES

50, cours Genêt

Gallo-romain

Habitat

Au mois de mai 1997, les vestiges d'une belle architecture maçonnée d'époque antique ont été mis au jour fortuitement. Il a été possible de mener à bien un sondage limité afin de préciser la nature des niveaux inférieurs.

La première couche antique correspond à un niveau de démolition habituel (fragments de tuiles et de mortier à la chaux, petits moellons). En dessous, à 0,75 m de profondeur par rapport au sol actuel, se situent deux

niveaux de circulation établis de part et d'autre d'un mur maçonné d'orientation est-ouest.

Au nord, le parement était recouvert d'un enduit et pouvait délimiter un espace intérieur (?). Le sondage s'est limité au secteur situé au sud du mur où l'on a dégagé un sol de béton calcaire avec quelques inclusions de tuileaux, le tout reposant sur un niveau de réglage très compact. Deux assises d'élévation étaient conservées (larg. 0,45 m), les fondations plus larges (environ 0,65 m)

comptaient dix assises. Il s'agit d'une architecture domestique d'époque flavienne. Aucun mobilier ne signale une occupation des lieux après la fin du I^{er} s.

En limite est du sondage, un mur de refend a été dégagé, mais celui-ci avait été rasé au moment de l'établissement du sol de béton calcaire. Il a été observé de manière trop ponctuelle. Toutefois, il semble qu'un niveau de sol de calcaire damé puisse fonctionner en phase avec lui, le tout pouvant s'inscrire vers le milieu du I^{er} s., ou de la décennie +40 +50.

En dessous, trois niveaux d'argile sont superposés et contiennent du mobilier d'époque augusto-tibérienne (dont un fragment de bol en verre mosaïqué, Isings 3). A 1,75 m du sol actuel, un dernier niveau de circulation en

calcaire damé doit témoigner de l'existence d'un habitat augustéen limité par des cloisons de torchis comme le laisse à penser la présence de fragments d'une poutre calcinée. Enfin, une dernière couche d'argile grise caractérise la première occupation humaine des lieux. Elle contient presque exclusivement de la céramique savonneuse et de la céramique non tournée et doit dater des deux décennies avant notre ère.

Il n'a pas été possible d'apporter des informations complémentaires sur l'existence d'un atelier de potier d'époque augustéenne reconnu par la fouille d'une tessonière sur la parcelle voisine du n° 52, en 1979. Il est vraisemblable que celui-ci se situe donc plus à l'ouest.

Christian VERNOU

SAINTES

Rue de l'Alma

Gallo-romain/Médiéval Transport/Habitat

Cette évaluation dans les faubourgs de Saintes, à l'emplacement des cuisines du futur hôpital, a permis de découvrir plusieurs vestiges appartenant à l'époque gallo-romaine et au Moyen âge. La proximité des limites de la ville antique, une probable voie détectée par photographie aérienne et la richesse du patrimoine archéologique des environs de la cité faisaient de ce secteur une zone particulièrement sensible bien que située en dehors du noyau citadin.

Les sondages ont mis au jour une trentaine de structures, fortement arasées, construites pour une part dans la craie et pour l'autre dans les argiles de décalcification.

Celles appartenant à la période antique étaient localisées dans la moitié nord de la parcelle. Il s'agissait d'une voie délimitée par deux fossés, bordée au nord par

un mur en partie récupéré et au sud par une tranchée de calage d'une structure de type palissade. Des négatifs de murs, une aire rectangulaire maçonnée (base de socle ?) et un fossé en limite d'emprise qui contenait une sépulture complétaient cet ensemble. Cette dernière découverte est peut-être à mettre en relation avec la nécropole du Clousis anciennement signalée dans le secteur mais dont on ignore encore la localisation précise.

L'autre moitié comprenait quelques tranchées de trous de poteaux, souvent comblés par des déchets culinaires (coquillages marins, restes osseux...) et quelques tessons permettant d'attribuer ces structures au Haut Moyen âge. Un silo découvert dans la partie basse de la parcelle appartenait sans doute à cet ensemble, témoin de la proximité d'un habitat rural médiéval.

Pierrick FOUERE et Patricia MORNAIS

SAINTES

Rue du Palais

Cette opération de sondages a été menée afin de définir le potentiel archéologique sur un terrain de 2558 m², situé à l'est de l'Abbaye-aux-Dames. Les résultats des sept sondages réalisés ont mis en évidence des niveaux antiques, constitués essentiellement de remblais. On notera simplement la présence d'un sol, d'un trou de

poteau et d'une fosse. Le rare mobilier récolté n'a pas permis de proposer une datation plus précise. D'autre part une sépulture à inhumation postérieure a été mise au jour. Elle paraît isolée mais pourrait bien être mise en relation avec les autres tombes découvertes autour de l'abbaye.

Jean-Philippe BAIGL

SALIGNAC SUR CHARENTE

Port du Lys

Gallo-romain *Transport*

Le site gallo-romain des « Prés des Rois » qui se trouve à la confluence du Né et de la Charente a déjà fait l'objet de précédentes observations (bilans scientifiques 1992 et 1993). Il comprend les vestiges d'entrepôts en architecture précaire de terre et de bois qui ont dû fonctionner depuis l'époque augustéenne jusqu'au IV^e s. Ils ont pu répondre à des besoins économiques en relation avec le transport fluvial.

L'opération s'est limitée à un dégagement minutieux des niveaux de labours et des couches d'abandons antiques perturbées. Ainsi a-t-il été possible de déterminer la limite occidentale de la zone de ces entrepôts, dont la surface globale couvre environ 900 m². Quelques moellons

de beau calibre ont été dégagés en partie. Ils attestent la présence de nouvelles architectures non dégagées.

Seuls les niveaux tardifs ont été étudiés. Ils ont livré un mobilier céramique abondant et une cinquantaine de monnaies de bronze. On note la découverte d'un hameçon à palette en bronze de petit format (L. 11 mm).

Une autre zone d'occupation antique a été repérée plus à l'ouest, près du « Port du Lys ». Une monnaie dite « gauloise » a été ramassée en surface. Il s'agit d'un petit bronze du type *GERMANUS INDUTILLI L.* Ce secteur géographique en bordure du fleuve a donc connu une occupation romaine importante.

Christian VERNOU

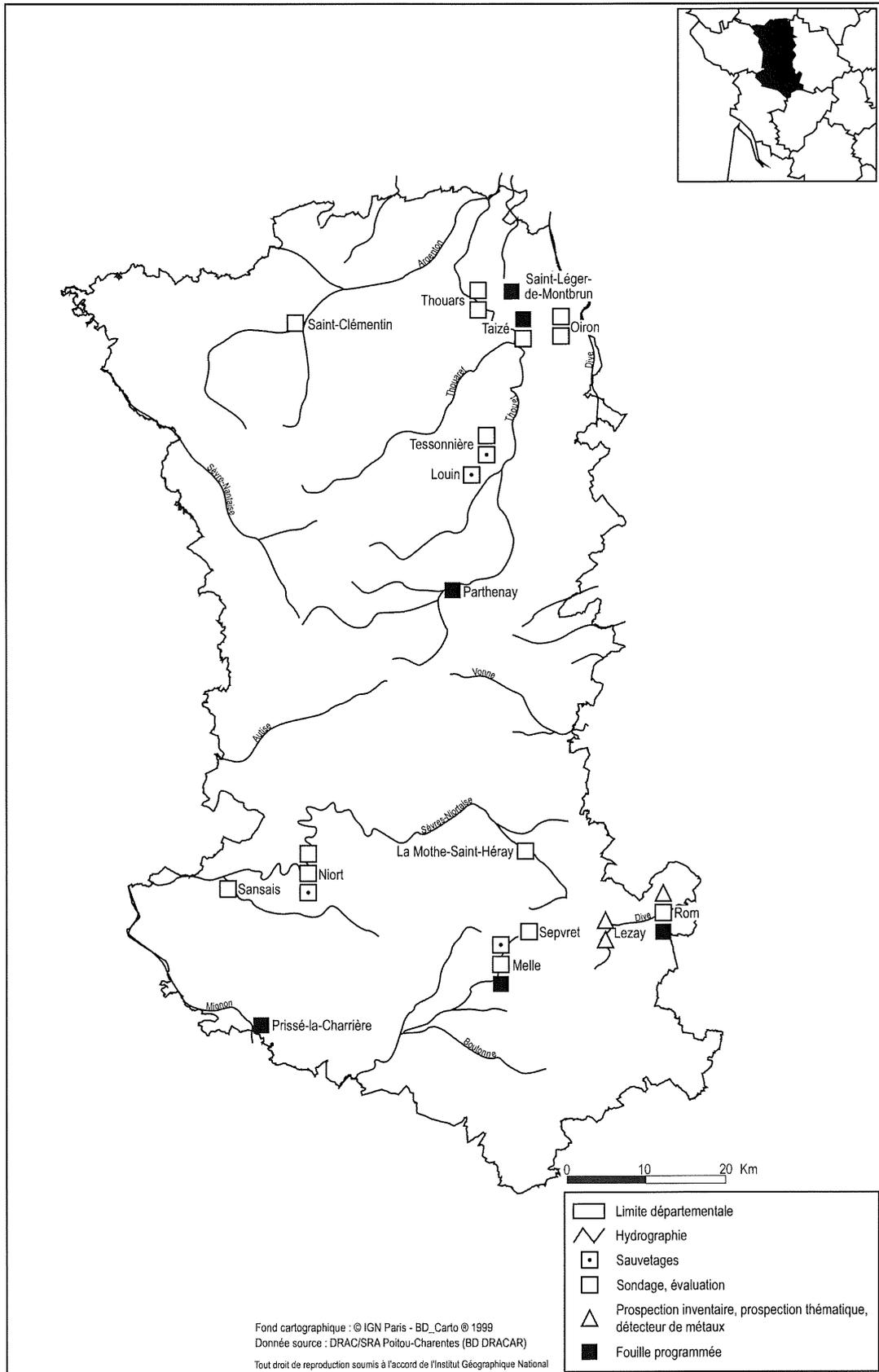
SAUJON

Le bourg

Médiéval *Habitat*

Un niveau archéologique a été mis en évidence sur l'arrière du terrain. Il s'agit d'une couche d'épandage de déchets alimentaires datable des Xe et XI^e s., correspondant sans doute à un habitat médiéval tout proche.

Jean-Louis HILLAIRET



N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opér.	Prog.	Epoque	Obs.
-	Département des Deux-Sèvres	Franck AGUGIARRO (AUT)	PI			
79 148 13	Lezay, Villeneuve	Hervé SEJOURNE (ASS)	PI	14	BRO	●
79 148 13	Lezay, Villeneuve	Jean-François MARIOTTI (SDA)	MET	14	BRO	●
79 156 06	Louin, la Martinière	Karine ROBIN (AFA)	SU	20	GAL	
79 174 14	Melle, le bourg	Florian TEREYGEOL (AUT)	SD	25	MA	
79 174 33	Melle, les Boulitotes	Florian TEREYGEOL (AUT)	SU	25	MA	
-	Melle. Production de l'argent à l'époque carolingienne	Paul BENOIT (SUP)	PCR	25	MA	
79 184 04	Mothe-St-Héray (La), Orangerie	Laurent PRYSMICKI (SDA)	EV	24	MOD	
79 191 086	Niort, Espace niortais n°1	Jean-Paul NIBODEAU (AFA)	FP	19	MA	
79 191 81	Niort, place Martin-Bastard	Christine BEST (AFA)	SU	19	MA	■
79 191 86	Niort, rue du Murier	Marjorie BERBUTO (AFA)	EV	19	MA	
	Nord Deux-Sèvres	Louis-Marie CHAMPEME (BEN)	PA	-	-	
79 196 14	Oiron, château	Karine ROBIN (AFA)	EV	24	MA/MOD	
-	Parthenay, fortifications	Maria CAVAILLES (COL)	PCR	19	MA	
79 078 501	Prissé-La-Charrière, Peré	Luc LAPORTE (CNR)	FP	12	NEO	
-	RD 938 déviation de la Maucarrière	Nicolas PETORIN (AFA)	EV			
-	Rom et environs	Nadine DIEUDONNE-GLAD (SUP)	PI			
79 230 06	Rom, la Petite-Ouche	Nadine DIEUDONNE-GLAD (SUP)	FP	20	GAL	
79 230 50	Rom, le bourg	David BRUNIE (ASS)	SD	19		●
79 242 01	Saint-Clémentin, place de la Mairie	Jacques BOURGEOIS (BEN)	SD	19	MOD	■
79 304 04	Sansais, la Garette	Sylvie BARBIER (AFA)	EV	15	FER	■
79 313 06	Sevret, fontaine du Triangle	Florian TEREYGEOL (AUT)	SD	25	MA	
79 265 501	St-Léger-de-Montbrun, la Pierre-levée	Frédéric BOUIN (ASS)	FP	12	NEO	
79 321 503	Taizé, la Taillée	Frédéric BOUIN (ASS)	FP	12	NEO	
79 321 506	Taizé, Pierre levée, E 136	Frédéric BOUIN (ASS)	SD	12	NEO	
-	Tessonnière, ZAC de la Maucarrière	Sylvie BARBIER (AFA)	EV	-	-	■
79 329 40	Thouars, Porte au Prévost	Emmanuelle RUSSEIL (COL)	SD	19	MED	X
79 329 03	Thouars, rempart urbain	Emmanuelle RUSSEIL (COL)	SD	19	MED	X

◆ : opération reportée △ : rapport de l'opération non parvenu
 ■ : résultats très limités ● : opération négative
 X : opération en cours

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

DEUX-SEVRES

Agglomérations secondaires antiques

*Gallo-romain**Transport/Habitat/Edifice religieux*

Différents sites du nord des Deux-Sèvres ont été prospectés pendant l'hiver 1997 dans le cadre d'une maîtrise portant sur les agglomérations gallo-romaines dans le nord du département des Deux-Sèvres, le long des axes Poitiers-Nantes.

Six sites ont, au préalable, été sélectionnés : il s'agissait de Auboué sur la commune de Maulais-Taizé, la Barbinière de Moulins, près de Mauléon, Borcq-sur-Airvault, les Crânières de Faye-l'Abbesse, Gourgé et Voultegon.

Les résultats ont permis, dans un premier temps, de vérifier l'hypothèse de l'existence d'une agglomération gallo-romaine sur chacun des sites. Seul Auboué n'a pas correspondu à la définition d'une agglomération ; les quatre bâtiments isolés les uns des autres l'apparentent davantage à une vaste exploitation agricole.

Dans un deuxième temps, ces prospections ont permis une première évaluation de la superficie des vestiges : ceux de la Barbinière de Moulins s'étendent sur 8 ha. Déjà en partie fouillé de 1908 à 1911, ce site avait révélé un *fanum*, une palestine ou un propylée à côté d'un petit édifice thermal, ainsi que quelques restes d'une habitation.

Le site de Borcq pose davantage problème. Presque inconnu auparavant, il est constitué de deux concentrations : la plus importante s'étend sur 4-5 ha ; la seconde, à 200 m au sud de la première, consiste probablement en un bâtiment isolé (relais routier ?). La période d'occupation de ces deux sites s'étend de la fin du 1er s. av. J.-C. au IVe-Ve. s. ap. J.-C.

Les trois derniers sites sont de plus grande importance : Voultegon couvre une vingtaine d'hectares, dont la partie orientale est sous le village actuel. L'occupation gallo-romaine fut suivie par une occupation

mérovingienne, comme en témoignent une mention dans les écrits de Grégoire de Tours, et une nécropole voisinant l'église et établie sur les ruines romaines.

Les Crânières de Faye-l'Abbesse, quant à elles, furent occupées plus anciennement que les autres sites. En 1852, les fouilles menées découvrirent les arases d'un sanctuaire qui s'était perpétué du IIIe s. av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C. Ce sanctuaire d'origine celtique s'apparente à ceux de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre, avec dépôt important d'offrandes et d'armes mutilées. Au Haut Empire, il a constitué l'angle d'un carrefour routier et fait face à des boutiques masquant des habitations installées à l'intérieur d'un îlot. Le site s'étend sur 24 ha.

Enfin Gourgé, établi sur une trentaine d'hectares, est un site arasé. Les niveaux d'occupation conservés ne semblent pas dépasser la fin du 1er s. ap. J.-C. L'occupation du site paraît s'être perpétuée au Haut Moyen âge, après un glissement de l'habitat, sur la hauteur dominant l'agglomération antique. A côté de l'église actuelle, ont été découverts plusieurs sarcophages trapézoïdaux.

Toutes ces agglomérations se sont développées à l'époque romaine grâce à leur fonction routière en tant qu'étape. Cette fonction s'est, dans certaines agglomérations, associée à la fonction religieuse. Les plus grandes agglomérations se situent sur le même axe routier : Gourgé - Faye-l'Abbesse - Voultegon. Ceci laisse supposer une plus grande fréquentation de cette voie Poitiers-Nantes lors de l'établissement du réseau routier. Malgré la présence de cette voie, leurs activités apparaissent peu diversifiées et leur importance n'a pas dû dépasser le plan local.

Franck AGUGGIARO

Age du Fer/Gallo-romain/Médiéval
Production

L'évaluation des risques archéologiques réalisée en hiver 1996 a confirmé un important site rural dont l'existence avait été pressentie lors de prospections pédestres. La fouille de ce site à l'emplacement de la future RD 938 a permis la découverte de vestiges correspondant à une occupation protohistorique (caractérisée par des fosses) puis à l'installation d'un atelier de potier gallo-romain. Différents vestiges témoignent aussi d'une occupation au Haut Moyen âge

1. L'occupation protohistorique.

Trois fosses ont été découvertes sur le site ; elles correspondent au type de structure le plus fréquemment rencontré sur les sites d'habitat ou d'artisanat. Souvent la fonction primaire de ces structures est délicate à interpréter. Le creusement de ces fosses dans un substrat argileux riche en quartz et paillettes micacées dorées, nous permet de faire le rapprochement avec les pâtes des céramiques récoltées sur le site. Il s'agit probablement de fosses d'extraction de matière première. L'intérêt de ces fosses réside surtout dans l'importance du matériel recueilli lors de leur comblement final.

Bien que le corpus recueilli ne soit pas très important quantitativement, il semble que deux phases puissent être individualisées.

La première phase est représentée par une fosse, F.18, qui, de par son matériel et sa position sur le site, se détache quelque peu des autres ensembles. Le matériel livré se rattache aux éléments connus dans le premier Age du Fer régional par la fréquence des digitations rencontrées. Toutefois la présence de certains de ces éléments est attestée jusqu'au début du second Age du Fer.

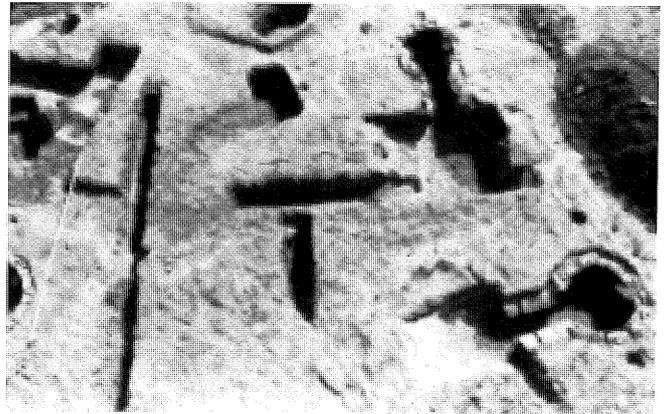
Les autres fosses présentent une diminution certaine des décors digités et les comparaisons avec le site de Brion (Maine-et-Loire), daté de La Tène ancienne, montrent une affinité avec notre mobilier. Certains de ces éléments (les décors curvilinéaires) sont connus dans le sud de la région dans des niveaux de La Tène moyenne. Une perdurance de certaines formes n'est pas à écarter et ne semble pas contredire les datations avancées, plus tardives que la fosse F.18, que l'on peut estimer à une phase moyenne ou finale de La Tène ancienne, jusqu'au début de La Tène moyenne. Il apparaît peu probable que ces structures soient isolées, elles se rapportent certainement à un habitat non perçu sur l'emprise de la fouille.

Le mobilier céramique de la Martinière est unique pour le nord de la région Poitou-Charentes. Si les décors rencontrés n'ont pas de rattachement direct avec ceux connus en Armorique, il semble bien qu'une influence soit perceptible au regard des sites de Boisanne et de Brion. Les comparaisons intrarégionales sont délicates en l'absence de sites de référence de La Tène ancienne.

2. L'atelier de potier de la fin du IIIe/début IVe s.

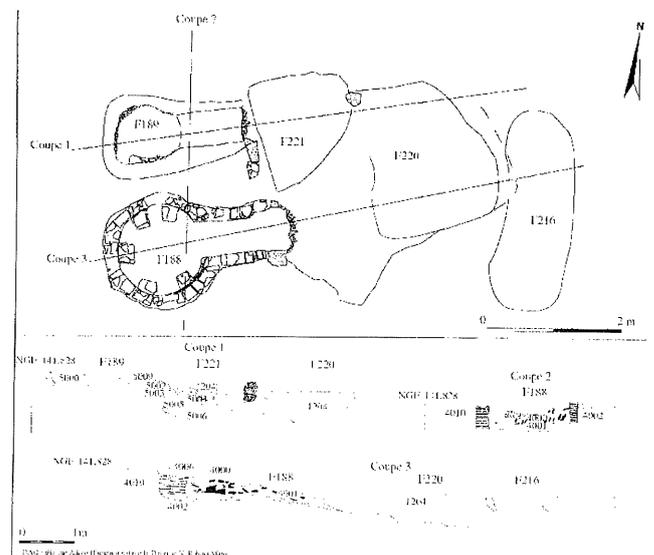
L'organisation spatiale de l'atelier de potier est parfaitement délimitée ; quatre fours et les différentes

fosses d'extraction d'argile ou de décantation sont implantés au centre d'un enclos grossièrement quadrangulaire délimité par deux fossés.



Les fours découverts ici sont des fours à un volume qui correspondent au type le plus répandu en Gaule ; la charge à cuire et le combustible sont séparés par une sole ajourée. Ces fours possèdent un unique alandier et une aire de travail. Ils correspondent au type IIC1 de la classification de B. Dufaÿ.

Nous ne pouvons absolument pas connaître la nature des laboratoires de ces fours, aucun élément de construction se rattachant à ceux-ci n'ayant été découvert. Toutefois la présence de trous de poteau autour de la salle de chauffe est probablement le seul indice de construction des laboratoires. De plus il est intéressant de mettre en relation l'atmosphère de cuisson des céramiques et la construction des fours. Ainsi, à la Martinière, on peut constater une production essentiellement réalisée en atmosphère oxydante.



L'atelier de potier correspond à une production de céramique commune de la fin du IIIe s. et du début du IVe s. Seule la céramique grossière a vraisemblablement été produite dans cet atelier. Son corpus morphologique s'inscrit parfaitement dans le faciès régional du Bas Empire. Il s'agit d'une céramique commune fonctionnelle (ustensiles culinaires et de conservation et quelques rares objets).

De la céramique dite « à l'éponge », caractéristique des IIIe et IVe s., ainsi que trois monnaies de la fin du IIIe s., découvertes dans les fours, confirment la datation de l'atelier. Une datation par le procédé d'archéomagnétisme a été réalisée par le Laboratoire d'Archéométrie de Rennes et confirme cette utilisation tardive.

Dans le cadre des travaux routiers, seul cet atelier a pu être fouillé mais nous devons tenir compte des différentes découvertes dans des parcelles voisines (« le Champ de la Vigne »). Des fragments de *tegulae* et de céramiques découverts au sud-ouest du site fouillé indiquent une extension de l'occupation gallo-romaine. Il semble que cet atelier ne soit donc pas totalement isolé et qu'un habitat, voire un groupement d'habitat, puisse être tout proche.

Sur le plan de l'occupation du sol, plusieurs sites gallo-romains (constructions indéterminées) sont présents à moins de 5 km, dont une villa à moins de 1 km au sud-est. Notons aussi la présence de l'hypogée de Louin qui a fourni du mobilier archéologique des IIIe-IVe s. La présence de l'axe antique reliant Nantes à Poitiers est signalée dans les communes de Maisontiers, de Louin et de Gourgé. Cet axe de communication, situé à environ 2 km au sud du site, était probablement l'accès privilégié pour écouler la fabrication.

Il s'agit de la seconde découverte d'un tel atelier dans la région. Dans la Vienne, à Bellefonds (entre Châtellerault et Chauvigny), deux fours en batterie ont pu être fouillés sur un terrain exploité par des gravières. La production de cet atelier est constituée de formes ouvertes (plats, grandes coupes et mortiers) et fermées. Des céramiques à engobe rouge et des céramiques dites « à l'éponge » sont aussi présentes. Plusieurs monnaies de la fin du IIIe s. permettent aussi de compléter cet ensemble. L'abandon de l'atelier paraît se situer à la fin du IIIe s. Les fours avaient conservé leur sole et en partie la construction du laboratoire. Ils sont de même gabarit que ceux découverts à la Martinière mais ne sont pas construits de la même manière. Leur sole est soutenue par un pilier central unique et non par plusieurs pilettes rayonnantes comme sur notre site. La construction des alandiers, plus large et de plan conique, est différente de celle de la Martinière.

3. Occupation paléochrétienne.

Une concentration de trous de poteaux est visible dans la partie nord du site. Plusieurs niveaux de sédiments, piégés dans des petites dépressions naturelles, contiennent un mobilier céramique paléochrétien. Cette concentration semble délimitée par deux fossés parallèles.

L'absence de plan de bâtiment ne permet pas de préciser la fonction de ces aménagements, aussi nous ne pouvons que constater la présence d'une occupation au Haut Moyen âge.

Karine ROBIN et Christophe RANCHÉ

MELLE (environs)

Production de l'argent à l'époque carolingienne

Médiéval Production

1. Prospections au sol et aérienne 1996-1997

La prospection aérienne a consisté exclusivement en un traitement numérique des clichés I.G.N. Les missions les plus riches d'enseignement sont celles réalisées à basse altitude. Elles fournissent des images à des échelles allant du 1/6000^e au 1/8000^e. Les missions étudiées vont de 1947 à 1993. Les anciennes photographies sont particulièrement intéressantes, car elles offrent l'image d'un paysage avant la mécanisation agricole, le remembrement et l'urbanisation des années 60. La surface couverte représente un territoire grand de plus de 240 km² mais qui ne correspond pas exactement à la zone du gisement métallifère. La découverte de sites ne concerne que des zones d'extraction minière ; les sites minéralurgiques et métallurgiques sont trop ténus pour avoir marqué le paysage.

Le travail de prospection aérienne est complété par une vérification de chaque anomalie.

2. Campagnes souterraines de topographie (1995-1997)

Un réseau minier a été choisi pour faire l'objet d'une topographie souterraine précise afin de comprendre comment se faisait l'exploitation du minerai à l'époque carolingienne. Le choix s'est porté sur le réseau T.D.F. en fonction de sa conservation et de son étendue supposée. Cette mine a été découverte fortuitement, à la suite d'un effondrement au cours d'un programme de construction.

Le relevé de la mine est en cours, la progression est lente, car l'espace est à la fois difficilement accessible et représentable en plan. Le mode de relevé est calqué sur la méthode utilisée en spéléologie. Il se fait exclusivement à l'aide d'une boussole, d'un clinomètre et d'un décimètre. Une fois les données de terrain recueillies, elles sont immédiatement saisies dans un logiciel de topographie souterraine. Le cheminement obtenu en trois dimensions est ensuite complété par de nouveaux relevés et «habillé».

Pour l'heure, nous avons topographié plus de 600 m de réseau (il en reste au moins 300 m) et habillé la moitié.

3. Fouille d'un atelier d'enrichissement du minerai (1995-1997)

En novembre 1996 et janvier 1997 a eu lieu à Melle, au lieu-dit les Boulitotes, la fouille d'un atelier d'enrichissement du minerai argentifère datant de la période carolingienne. Le site s'étendait sur une superficie proche de 10.000 m². Deux opérations antérieures (en 1992 et 1995) avaient permis de localiser les zones les plus riches.

Les structures découvertes sont exclusivement des structures excavées. quarante-six fosses ont pu être fouillées. Elles se rassemblent en huit types, chacun représentant une étape dans le traitement minéralurgique du minerai. Une organisation spatiale de l'atelier se distingue nettement.

Les sables issus du traitement minéralurgique forment l'écrasante majorité du matériel retrouvé. Un échantillonnage de près de 2000 couches a été réalisé. Il complète celui déjà réalisé à l'occasion de l'ouverture des tranchées de 1995, portant sur un corpus de même importance.

4. Reconstitution d'un abattage au feu (1996)

Pour la première fois, un abattage a été réalisé à l'intérieur d'une mine. Il s'agit du réseau de la Noblette, mine ouverte au public. L'expérience s'est déroulée sur deux jours et il a été possible de réaliser quatre feux, dont trois ont été conduits à leur terme.

L'emplacement du feu à l'intérieur de la mine a été choisi en fonction des possibilités d'aérage et sur une zone déjà attaquée par les mineurs. Le choix du combustible s'est fait en fonction des études anthracologiques menées sur des foyers d'abattage *in situ*. La roche abattue a été classée selon son origine. Elle provient soit de l'abattage direct par le feu, soit de l'abattage à la massette des zones fragilisées. Chaque groupe a été pesé afin de déterminer le rapport entre le combustible et la roche abattue. Avant chaque expérimentation, un relevé de paroi a été réalisé afin d'apprécier les progrès du creusement.

Ces quatre expériences apportent beaucoup de renseignements sur une technique dont nous ne connaissions pas grand chose au préalable. Sur l'aération : pendant toute la durée d'une expérience, nous avons pu circuler dans la mine, la fumée se concentre dans la partie supérieure des galeries et des salles. Sur le creusement : nous avons obtenu la forme classique que l'on voit partout dans les mines de Melle. Sur le classement des matériaux lors du premier tri : après chaque tri, des tas calibrés se sont constitués naturellement. Sur les matériaux après l'attaque au feu : des analyses au M.E.B. ont fourni des renseignements sur l'encaissant et les minéralisations. Sur l'impact sur l'environnement : 1 m³ de roche abattue, soit deux à trois tonnes de pierre, nécessite entre 2,74 et 4,11 tonnes de bois soit cinq à huit stères.

5. Sondages en mine (1997)

Ces sondages nous ont permis de prélever des résidus de traitement minéralurgique. Leur étude, dans le cadre de la thèse de C. Marconnet, nous aidera à comprendre quelles opérations le minerai fraîchement abattu subissait sous terre.

6. Sondages sur un site métallurgique (1997)

L'opération a permis de bien délimiter l'étendue de l'amas de scories. Les différents sondages ont montré la présence d'une couche de fines scories qui se sont soudées les unes aux autres formant un à plusieurs niveaux qu'il a fallu percer à la pioche. Aucun tesson n'a été trouvé. En revanche, plusieurs niveaux de charbons sont apparus, qui nous permettront de faire dater le site par radiocarbone. Le seul matériel présent en grand nombre est bien sûr la scorie. Différents prélèvements ont été effectués, qui fourniront la base à des analyses de laboratoire. Nous avons aussi mis au jour plusieurs petites coulées de plomb. Dans un de nos sondages, nous avons trouvé un canal qui a fonctionné en même temps que l'atelier.

Florian TEREYGEOL

LA MOTHE SAINT-HERAY

Orangerie

Moderne

Construction civile

Un projet de restitution par les Monuments historiques de la galerie sud (disparue) de l'orangerie de style Louis XIII, a amené une intervention archéologique ponctuelle en mars 1997. On sait par les textes qu'il existait deux galeries latérales, l'une au nord qui abritait des grottes et l'autre, au sud, une volière.

Les fondations de la galerie sud mises au jour, parementées en moellons allongés, ont fait l'objet de relevés. Aucune élévation ni niveau de sol ne sont conservés. Cette galerie devait utiliser des matériaux légers en élévation comme en témoignent ses proportions et la présence d'un trou de poteau carré. La galerie sud a été construite en même temps que le pavillon sud-ouest mais la présence d'une semelle en béton à l'est n'a pas permis d'observer la liaison de la galerie sud et du corps principal de l'orangerie. Cependant l'existence de portes,

percées à chaque extrémité du corps principal à l'étage, atteste que des galeries latérales en terrasses étaient prévues dès l'origine.

Un important réseau hydraulique est également apparu. Un caniveau, constitué de longues pierres de tailles monolithes en « U » jointoyées et couvertes de pierres plates maçonnées, longe sur toute sa longueur la façade nord de la galerie. Un tuyau de plomb de 9 cm de diamètre enterré a été repéré lui aussi au nord. Perpendiculairement un autre tuyau de plomb de section moins importante (3 cm), qui devait s'embrancher dans le premier, amenait l'eau de la galerie à une fontaine. Ce petit tuyau maçonné avec la fondation s'interrompt en effet là où débute une rigole d'évacuation de l'eau qui se jetait au sud par une gargouille.

Laurent PRYSMICKI

OIRON

Le château

*Moderne
Construction civile*

La restauration de la salle des Barriques, située au rez-de-chaussée du pavillon du Roi, constitue la dernière tranche préalable à l'aménagement intérieur de l'ensemble de ce pavillon. Le décaissement réalisé pour l'installation d'un système de chauffage au sol a permis de dégager et d'observer les niveaux de construction antérieurs à l'actuel château datant du XVII^e s.

L'ensemble des vestiges et du mobilier archéologique mis au jour correspond au château XV-XVI^e s. Il s'agit en effet de l'extrémité sud du corps principal du logis et de sa tour d'angle sud. Les pièces de la tour d'angle de petite taille, la présence d'escaliers permettant l'accès à des niveaux inférieurs et supérieurs, la petite taille des portes, sont autant d'éléments qui permettent d'attribuer une fonction de servitude à ces salles. La fonction de la salle du corps de logis, plus grande, est moins évidente.

La reconstruction du château engagée en 1625 par Louis Gouffier scelle définitivement la démolition de ces niveaux. L'ensemble des constructions est donc détruit et le pavillon du Roi est construit.

Une deuxième série de sondages archéologiques a été réalisée dans la cour du château, à l'extrémité ouest de

l'aile nord. Ils ont mis au jour deux murs parallèles qui ferment la cour côté ouest, et la base d'une construction pouvant appartenir à un escalier extérieur.

Les constructions découvertes attestent la présence d'une courtine sur le côté ouest de la cour du château, cette courtine fermant ainsi le château au niveau des deux tours rondes, à l'aplomb des premières douves. Aucun élément de datation n'a été découvert mais les textes nous permettent de rattacher cette construction aux premiers états du château soit aux XV^e et XVI^e s.

Les différents éléments architecturaux observés dans la galerie de peintures du XVI^e s., sur la façade de l'actuelle salle des Batailles de l'aile nord ainsi que la fondation découverte à la base de ce mur indiquent probablement l'existence d'un escalier à vis permettant l'accès à cette aile et peut-être à l'étage de la courtine.

Les démolitions du XVII^e s. et les reconstructions réalisées par La Feuillade changeront l'aspect du château. La courtine ouest est supprimée, des colonnes sont construites à l'extrémité de l'aile nord et un pavage est installé dans la cour.

Karine ROBIN

PARTHENAY

Le château et les fortifications de la ville

*Médiéval/Moderne
Fortification*

Pour cette dernière année du projet collectif, les recherches documentaires se sont encore enrichies. Ainsi, l'inventaire des archives de l'hôpital a fourni de nouvelles mentions, qui nous donnent des descriptions du château à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e s. De même, les décomptes des travaux réalisés par le connétable de Richemont au XV^e s. ont été transcrits. Il s'agit de vingt feuillets datés du mois de mai 1442 au mois de mars 1443 et conservés aux Archives nationales. Ils décrivent la construction d'un boulevard d'artillerie au château, citent le maître d'ouvrage qui dirige le chantier et les différents corps de métiers qui interviennent, fournissent un état des dépenses, du nombre de jours travaillés, de la somme d'argent utilisée et signalent les lieux d'approvisionnement en matières premières.

Les travaux de fouille se sont concentrés sur le front est du site du château. Néanmoins, plusieurs opérations et surveillances ont été réalisées en différents points de la citadelle et de l'enceinte urbaine.

Un répertoire des ouvertures de tir est en cours pour compléter l'inventaire des fortifications réalisé en 1996. L'utilisation de l'arc, de l'arbalète et du canon a nécessité des aménagements architecturaux dont Parthenay conserve un certain nombre. Leur forme, à niche ou pas, simple ou multiple, leur localisation, sont autant d'indices porteurs d'informations chronologiques car leur évolution est très rapide.

On compte aujourd'hui soixante-neuf archères, réparties entre le château, l'enceinte de la citadelle et les ouvrages avancés. Aucune n'apparaît sur l'enceinte urbaine. Dix-sept archères-canonnières et vingt canonnières dites « à la française » ont été dénombrées. Grâce à cet outil, les comparaisons seront facilitées. Nous disposons dorénavant non seulement d'un état des lieux, mais du moyen de commencer une étude spécifique, voire une typologie propre à Parthenay. Il prend en compte les relevés et signale les étriers, la dimension des fentes, de la plongée, des ébrasements, ainsi que les niches (la fiche d'analyse a été réalisée par P. Langevin).

Enfin, sur le site du château a eu lieu une expérience utilisant deux méthodes, le radar géologique et la microgravimétrie, destinés à faire évoluer la connaissance de l'intérieur de la place sans procéder à des fouilles archéologiques. Le terrain a été quadrillé sur une surface de 50 sur 70 m, des profils étant dressés tous les 5 m. Les premiers résultats montrent que la roche présente une structure faillée et que le socle rocheux affleure dans la partie sud-ouest de la place. Les différents profils mettent en évidence un important remblaiement vers le nord. De même, l'emplacement du souterrain prospecté l'année dernière est facilement reconnaissable.

Maria CAVAILLES et Marie-Pierre BAUDRY

PRISSE-LA-CHARRIERE

Péré

Néolithique Funéraire

Les précédentes campagnes de fouilles avaient mis en évidence le plan trapézoïdal de ce monument d'une centaine de mètres de long qui cependant en élévation ne devait pas excéder plus de 18 m de large. En avant de la façade, le parement extérieur est doublé par une banquette de 2 m de large mais dont la hauteur n'a jamais dû excéder 0,5 à 0,7 m. Cette banquette, qui court tout le long du monument est également délimitée par un parement rectiligne parallèle au précédent. Un système d'alvéoles étagées sur la pente a été dégagé aussi bien à l'extrémité orientale du monument que dans sa partie médiane. Pour restituer les parties hautes du tertre, on avait formulé l'hypothèse de deux murs latéraux présentant un fruit important vers le sommet du tumulus, qui l'auraient recouvert un peu à la manière d'un toit de lauzes. Il semble, au vu des observations effectuées cette année, que la réalité soit un peu plus complexe. Tout à fait au sommet du tertre, au moins dans sa partie la plus orientale, quelques pierres déposées à plat suggèrent la présence d'une plate-forme longue d'une dizaine de mètres. Cette observation suggère par ailleurs que le monument soit conservé à cet endroit sur toute sa hauteur originelle, soit plus de 3,5 m de haut.

Cette dernière campagne de fouille a livré de riches informations sur la nature et la localisation des structures funéraires. Une chambre mégalithique a été localisée dans la partie médiane du tertre funéraire, partiellement détruite

par des travaux anciens. Les vestiges architecturaux sont cependant conservés sur une longueur suffisante pour proposer une restitution du plan de la chambre et de son couloir. Il s'agit d'un petit dolmen rectangulaire (plan en q), aux parois probablement constituées de dalles mégalithiques. Les niveaux funéraires sont préservés sur plus de la moitié de la superficie originelle de la chambre. Ils sont également conservés à l'extrémité septentrionale du couloir d'accès. A l'extrémité occidentale du tertre, un effondrement circulaire de grandes dalles calcaires a également toutes les chances de correspondre à l'emplacement d'un encorbellement effondré. Cet effondrement est probablement ancien, ce qui est de bon augure pour la conservation des niveaux funéraires déposés dans la chambre. L'emplacement d'un éventuel couloir d'accès s'ouvrant sur la façade du monument n'a pas été identifié. Toujours, à l'extrémité occidentale du monument, un petit coffre a été aménagé sur le sommet du tertre. Ce petit coffre contient les restes d'au moins un individu.

L'étude des carrières confirme l'aspect monumental de cette construction, telle qu'elle a été conçue au Néolithique : le monument est comme posé sur un piédestal de plus de 30 m de large creusé dans le rocher dont les marches répondent aux deux parements étagés et rectilignes qui ceignent le tertre.

Luc LAPORTE

TESSONNIERE

RD 938, déviation de la Maucarrière

Néolithique/Age du Fer/Gallo-romain/Médiéval Habitat/Production

Le projet de mise en trois voies de la RD 938 a entraîné la mise en oeuvre d'une étude d'impact archéologique. Six sites ou indices de sites ont été identifiés.

Deux secteurs distincts ont livré, en prospection pédestre, du mobilier lithique épars, probablement néolithique (les Rousses, la Maucarrière). Les deux lots se composent essentiellement d'éclats de taille, avec quelques pièces retouchées, dont un petit nucleus à lame. Les sondages mécaniques réalisés dans ces parcelles n'ont révélé aucune structure excavée, et les deux ou trois tessons récoltés n'ont jamais dépassé la taille d'un ongle ; par ailleurs, la grande majorité du matériel lithique présente des arêtes passablement émoussées, et a très vraisemblablement dû être remaniée.

La situation topographique en haut de versant des deux zones ne permet pas d'envisager que ces petites

concentrations de mobilier résultent d'apports colluviaux. Il convient sans doute de supposer qu'en l'absence de tout processus d'accumulation sédimentaire, ces deux petites stations néolithiques (et les éventuelles structures légères associées) ont été intégralement affectées par l'érosion naturelle et/ou agricole.

Deux indices de sites gallo-romains mis au jour (les Luneaux, Denezay) correspondent à des extensions probables de sites déjà recensés par la Carte archéologique de la Gaule : la Coue (ou Grani), les Luneaux. Dans les deux cas, les sites mentionnés se situent en face de nos indices de l'autre côté de la RD 938. Notons dans le cas des Luneaux, la présence, en position secondaire, de résidus de métallurgie et activités de forges (scories d'affinage, très rares battitures...).

Le site gaulois/gallo-romain de la Plaine du Breuil est inédit, même si de nombreuses tuiles ont été remontées lors

de labours et sous-solages. Les sondages ont révélé un site relativement arasé, mais avec encore de nombreuses traces de maçonneries, et de multiples structures excavées. Le mobilier n'y est pas particulièrement abondant, mais bien calé sur la fin de La Tène et le tout début de la période gallo-romaine.

A quelques centaines de mètres plus au nord, le site de la Grande Cosse a livré un peu de mobilier céramique du Haut Moyen âge, associé à diverses structures excavées (alignements ou concentrations de trous de poteaux, fosses, fossés...) et zones de combustion, témoignant d'un probable habitat médiéval.

Nicolas PETORIN

ROM

Gallo-romain

Au cours de la campagne de prospection au sol 1997, un système de carroyage à l'intérieur des parcelles a permis de subdiviser celles-ci en petites surfaces (0,16 ou 0,25 ha suivant les parcelles). L'utilisation de cette technique plus élaborée et plus consommatrice de temps, au lieu de la prospection par parcelle a donné des résultats particulièrement intéressants puisqu'elle a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives d'étude de l'agglomération en parallèle avec la fouille. Ainsi les zones d'occupation ont pu être cernées géographiquement avec plus de précision et une répartition par zones des différents types de matériel antique (amphore, céramique sigillée, céramique commune) a pu être proposée. Cela a conduit à remettre en question la surface de 80 ha proposée jusqu'ici au vu

des résultats des premières prospections et à poser des hypothèses sur la fonction des différentes zones d'occupation repérées. L'occupation semble, en effet, s'organiser linéairement suivant un axe nord-est, sud-ouest qui correspond peut-être au réseau viaire. D'autre part, la qualité des observations faites par prospection aérienne en 1997 (C. Richard, L.-M. Champême) a permis de définir deux nouvelles zones sur lesquelles la prospection au sol suivant cette même technique de carroyage serait susceptible d'apporter des informations particulièrement intéressantes en permettant de confronter la densité de matériel au sol avec la présence de vestiges visibles en photographie aérienne.

Nadine DIEUDONNE-GLAD

ROM

La Petite-Ouche

Gallo-romain

Production/Transport

Le site de Rom (*Rauranum* sur les itinéraires antiques) est celui d'une petite agglomération antique, étape sur la voie romaine Poitiers-Saintes.

La campagne de fouille 1997, quatrième campagne sur le site de « la Petite-Ouche » a permis de comprendre l'évolution d'un bâtiment situé au bord d'une des rues desservant *Rauranum*. Les traces de la première occupation de cette zone sont fournies par des fosses peu profondes comblées à partir du 3ème quart du Ier s. ap. J.-C. Le premier état du bâtiment, contemporain ou postérieur à ces fosses est construit avant la fin du IIe s. Assez rapidement après cette première étape, une extension est bâtie vers l'ouest, mais cette nouvelle façade sur rue n'est pas parallèle à la première. Un atelier de forgeron s'installe dans cet espace. A la fin du IVe s. le bâtiment est entièrement transformé et les couches d'occupation des états précédents sont en grande partie éliminées. Il est alors converti en écurie, avec des stalles en bois s'organisant autour d'une cour, et est pourvu d'une entrée charretière pour les voitures. Diverses autres

activités prennent place dans cet espace : atelier de forgeron, atelier de bronzier, qui sont peut-être en relation avec les besoins des attelages. Enfin, le mur sud s'écroule d'un bloc, scellant cette dernière occupation. Sur la démolition s'installent peut-être de nouvelles structures, très perturbées par les labours, qui ne sont perçues qu'à travers quelques tessons du Haut Moyen âge recueillis dans la couche de nettoyage de surface.

Le fonctionnement, à une période aussi tardive que le Ve s., d'une probable écurie à *Rauranum* prouve que cette agglomération était dotée d'un certain dynamisme malgré l'effondrement de l'Empire romain. Les relations commerciales ne sont pas rompues avec les destinations les plus lointaines puisque le site a fourni pour cette période des amphores et de la céramique africaines et de la céramique sigillée d'Argonne. Cette découverte nous incite à nous tourner à l'avenir davantage vers l'occupation du Haut Moyen âge qui a laissé à Rom une nécropole mérovingienne.

Nadine DIEUDONNE-GLAD

*Néolithique
Funéraire*

Ces deux dolmens ont été étudiés dans le cadre de la mise en valeur scientifique et touristique des monuments mégalithiques du Thouarsais.

Séparés par un chemin rural, promiscuité tout à fait inhabituelle dans cette partie du département, ces monuments présentent, de plus, un plan qui leur est propre.

Le dolmen II est connu des néolithiciens, non pour son architecture, mais pour son abondant mobilier, déposé au cours de réutilisations successives, découvert dans les années soixante durant des fouilles clandestines. Le mauvais état de son architecture avait laissé libre cours à diverses interprétations.

La fouille de l'espace scellé par le chemin, à la jonction des deux dolmens, a permis d'établir la chronologie relative de leur construction.

Le dolmen II, en fait le plus ancien, est constitué d'une chambre précédée par un portique axial dont il ne restait que les deux montants, retrouvés effondrés. L'un des angles, au fond de la chambre, est occupé par une dalle anthropomorphe comparable à celle mise en évidence dans le dolmen E 134 de Taizé, à quelques kilomètres de là. Une cellule de plan trapézoïdal, à entrée déportée, de facture différente, s'appuie sur le chevet de ce monument. Aucune trace de tumulus ne subsiste autour de cet ensemble. Sa fouille a livré un riche mobilier

archéologique, déplacé, contemporain de celui mis au jour par les clandestins.

Fait inhabituel localement, le dolmen I a été construit dans le prolongement du dolmen II. Le tumulus du premier condamne l'accès du second.

Le dolmen I, le plus récent donc, possède une chambre trapézoïdale, comme c'est la règle dans le Thouarsais. La découverte d'une dalle inédite permet d'établir qu'elle était fermée à ses deux extrémités, et donc accessible par une entrée transversale, déportée, elle-même vraisemblablement précédée par un couloir construit en pierre sèche. La chambre, surcreusée par les clandestins, n'a pas été fouillée, afin de ne pas fragiliser sa construction. Elle fut utilisée par les campaniformes. Ce dolmen se trouvait à l'intérieur d'un tumulus circulaire, dont un tiers environ a été retrouvé. Son parement extérieur, localement effondré au cours du Néolithique, fut partiellement doublé par un petit massif de pierres.

Ce travail bien qu'il n'ait pas livré d'information sur le contenu des dolmens, a néanmoins permis d'arrêter la typologie de ces monuments, leur chronologie relative, et a mis en évidence un phénomène inédit localement : la construction d'un second dolmen devant un premier. La mise en évidence d'une cellule, vraisemblablement secondaire, est également à souligner.

Frédéric BOUIN

TAIZE

Dolmens E136 et E143

*Néolithique
Funéraire*

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du projet de mise en valeur des mégalithes du Thouarsais.

Ces deux dolmens font partie de la nécropole de Montpalais à Taizé.

L'étude du petit dolmen E 143, débutée en 1996, s'est terminée en 1997. Ce dolmen simple avait été retrouvé effondré sur place. Une partie de son tumulus nous est parvenue.

Le déplacement de la dalle de chevet n'a pas permis de retrouver sous elle la suite du parement nord du tumulus qui enveloppe le dolmen, mais seulement quelques pierres sur une rupture de pente. L'étude de la surface du tumulus, pourtant de petite taille, a révélé

l'existence d'un massif interne structuré. Aucune fosse de calage des montants n'a été découverte, ni de mobilier archéologique néolithique. Cette campagne n'a pas modifié les conclusions avancées en 1996, mais a apporté des informations sur la construction du tumulus et des éléments utiles à la restitution théorique du plan du dolmen.

Faute de certitude sur l'emplacement exact des montants, et en l'absence de calage permettant une construction solide, nous avons remis les éléments du dolmen dans la position où nous les avons trouvés.

Le dolmen E 136 est connu surtout pour son mobilier, depuis les fouilles de C. Hébras. Nos travaux ont

porté sur le monument et ses alentours immédiats, plus que sur son contenu, en raison de son état.

Le monument est constitué d'une chambre précédée par un court couloir transversal déporté, ouvert au nord-nord-est, constitué de deux petits montants parallèles. On y trouve donc des influences angevines et angoumoisines. Une table recouvre la chambre. Elle porte, au sud, une petite surface polie. Tous les montants de la chambre sont inclinés vers l'intérieur de celle-ci, notamment le montant est. Le montant du couloir placé dans son prolongement présente une inclinaison identique. Nos observations ont mis en évidence un débitage ancien et parfaitement maîtrisé de tout le monument. La table a été débitée à l'est. Trois des quatre montants de la chambre ont leur sommet abattu, alors même que la table repose encore dessus. Ainsi, la forme coudée du montant est, observée par C. Hébras, n'est-elle pas due à la forme initiale de la dalle, mais résulte de la chute de la partie supérieure de celle-ci à l'intérieur de la chambre, entre la table et une dalle dressée fort bien venue.

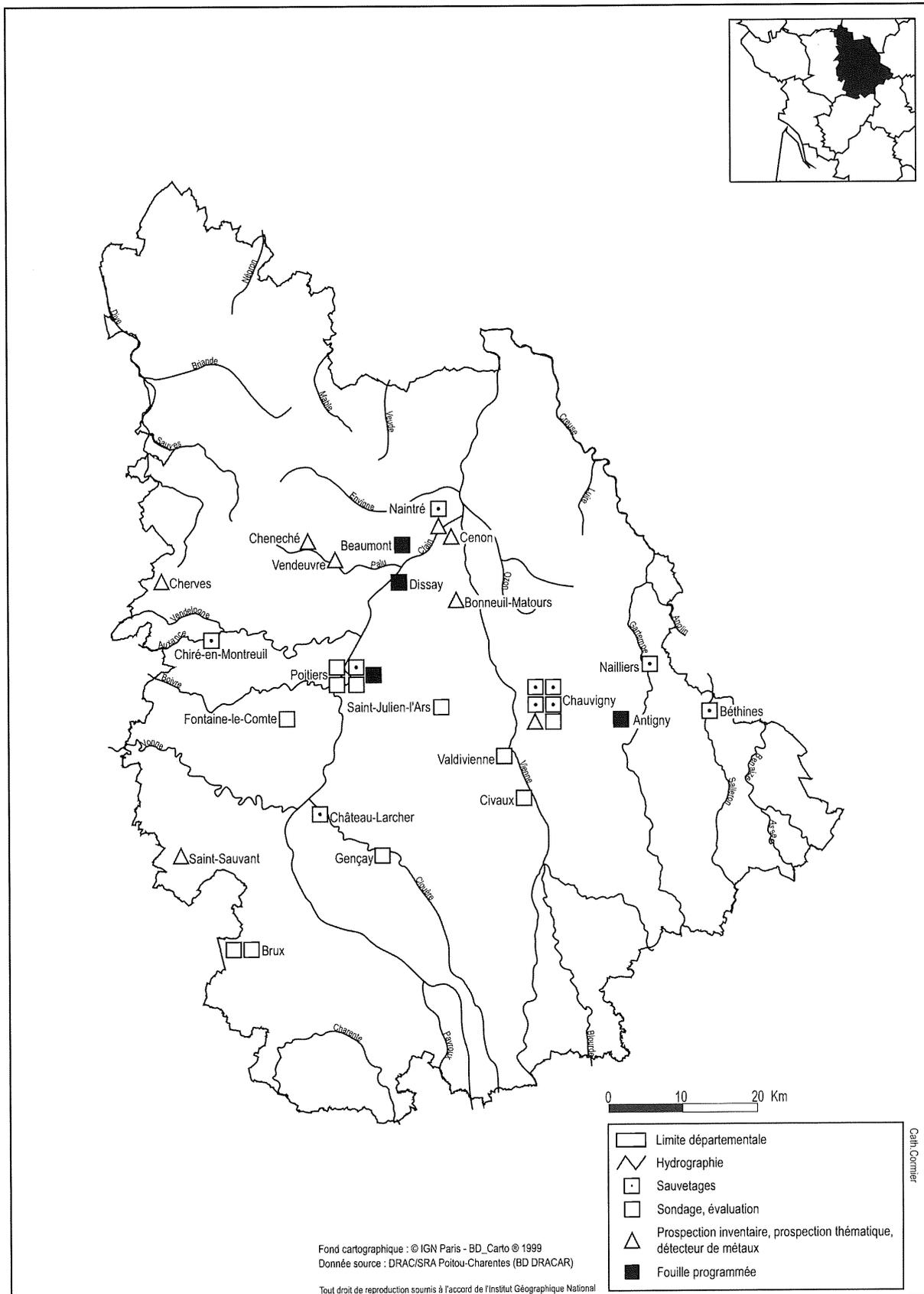
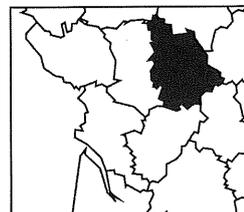
Des sondages réalisés à la base des montants ont montré que ceux-ci reposaient dans un paléosol qui coiffe la petite butte sur laquelle repose le dolmen. L'un d'eux a livré, à l'angle sud-ouest de la chambre, une dalle verticale présentant un cartouche naturel exploité par les néolithiques après mise en forme de la dalle qui le portait. C'est un nouveau témoignage de l'existence de « stèles » dans les dolmens thouarsais, après celles du dolmen II de Puyraveau à Saint-Léger-de-Montbrun, et celle des dolmens E 134 et E 145 de Taizé.

Nous n'avons retrouvé aucune trace de tumulus.

La chambre n'a pas été fouillée, en raison du risque de déstabilisation encouru.

Le mobilier néolithique mis au jour, toujours déplacé, est contemporain de celui issu des travaux de C. Hébras. A noter la découverte en 1996, parmi les déblais d'un terrier creusé à l'intérieur de la chambre le long du montant est, d'un grand fragment de la partie supérieure d'un vase attribuable sans aucun doute au groupe des Cous.

Frédéric BOUIN



N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Opér.	Prog.	Epoque	Obs.
86 006 004	Antigny, le Gué de Sciaux	Christian RICHARD (BEN)	FP	22	GAL	
86 019 501	Beaumont, la Tricherie	Catherine LOUBOUTIN (MET)	FP	12	NEO	
86 025 003	Béthines, le bourg	Karine ROBIN (AFA)	SU	23	HMA	
86 032 010	Bonneuil-Matours	Lionel TARDY (BEN)	PI			
86 039 007	Brux, Chez Foucher	Marie-Noëlle NACFER (AFA)	EV	16	BRO	
86 039 007	Brux, Chez Foucher (RN 10)	Jean-Philippe BAIGL (AFA)	EV		-	●
-	Cenon et Naintré	Christophe BELLIARD (BEN)	PI		-	△
86 065 006	Château-Larcher, cimetière	Luc BOURGEOIS (SDA)	SU	23	MA	●
86 070 079	Chauvigny, le Peuron	Patrick BARBIER (AFA)	SP	15	FER	
86 070 078	Chauvigny, le Pointet	Cyrille PIRONNET (AFA)	EV/SP	20	GAL	△
86 070 101	Chauvigny, les Essarts de Peuron	Patrick BARBIER (AFA)	SP	15	FER	
86 070 080	Chauvigny, plan Saint-Pierre	Isabelle BERTRAND (BEN)	SU	23	MA	
-	Chauvigny, structures agraires	Thierry ENEAU (ASS)	PI	20	MA/MOD	
-	Cherves	Dominique MENIER (BEN)	PI		-	
86 074 004	Chiré-en-Montreuil, le château	Daniel VIVIER (ASS)	SP	24	MA	
-	Civaux, RD 83	Pascale MARLIERE (AFA)	EV	20	GAL	
86 095 003	Dissay, la Jardelle	Jean-Pierre PAUTREAU (CNR)	FP	12	NEO	
86 100 001	Fontaine-le-Comte, abbaye	Marjorie BERBUTO (AFA)	EV	23	MA	
86 103 002	Gençay, vieux château	Laurent PRYSMICKI (SDA)	EV	24	MA	
86 174 005	Naintré, le Vieux-Poitiers	Alain OLLIVIER (COL)	SP	21	GAL	X
86 175 007	Nalliers, le bourg	Karine ROBIN 5AFA)	SU	23	MA	
86 194 030	Poitiers, 7, rue du Doyenné	Luc BOURGEOIS (SDA)	EV	19	HMA	■
86 194	Poitiers, 9, rue Descartes	Laurent PRYSMICKI (SDA)	EV	19	MA	
86 194 115	Poitiers, baptistère	B. BOISSAVIT-CAMUS (SDA)	FP	23	GAL/HMA	
86 194 113	Poitiers, les Cordeliers	Karine ROBIN, Anne-Marie JOUQUAND (AFA)	EV	19	GAL/MA	X
86 194 068	Poitiers, parking du Calvaire	Karine ROBIN (AFA)	SP	19	GAL/MA	X
86 226 001	Saint-Julien-l'Ars, Paradis	Christian RICHARD (BEN)	EV	20	GAL	●
-	Saint-Sauvant (canton)	Guy PUAUD (BEN)	PI		-	
86 233 516	Valdivienne, Chabanne	Isabelle SIDERA (CNR)	SD	12	NEO	
-	Vendeuvre, Chéneché	Christine REDIEN-LAIRE (AFA)	PI		-	

◆ : opération reportée △ : rapport de l'opération non parvenu
 ■ : résultats très limités ● : opération négative
 X : opération en cours

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

ANTIGNY

Le Gué-de-Sciaux

Gallo-romain
Edifice religieux

La campagne 1997 a permis d'étendre la fouille vers le sud-est de la zone cultuelle, entre la galerie orientale et les temples, le long du mur interne de la galerie, sur le secteur 10 de la zone 12 du sanctuaire.

1. Enclos tibéro-claudien

La fouille a permis de mettre au jour un enclos tibéro-claudien constitué de piquets espacés de 0,95 m à 1 m et dont les calages étaient conservés. Cet enclos est large de 9 m nord-sud et a été reconnu sur une longueur de 15 m est-ouest. Il possède une interruption large de 2 m sur sa face orientale. La construction des édifices centraux (secteurs 3 et 4) a occulté la partie occidentale de l'enclos.

2. Vase votif

Enfoui à 3,20 m à l'ouest du piédestal 12.10.A, fouillé en 1995, ce vase globulaire à pâte grise possède une lèvre en bourrelet et une panse ornée de deux registres de guillochis à la molette séparés par une rainure. La lèvre se trouvait à la même altitude que la base du soubassement du piédestal 12.10.A. La totalité du remplissage a été recueillie pour analyse carpologique. Au fond, se trouvaient douze monnaies aux noms de Vespasien (1), Trajan (1), Hadrien (1), Aelius (1), Antonin (3) Faustine mère (1), Marc-Aurèle (1), Commode (2). La plus récente, frappée en 189 ap. J.-C., présente une forte usure. On constate que la composition du dépôt n'est pas liée au hasard : chaque règne du IIe siècle, hormis Vespasien, est représenté. L'enfouissement date probablement de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s., ce qui correspond à l'édification du piédestal 12.10.A.

3. Edifices du Bas Empire

Un petit bâtiment (12.10.E) est établi à l'ouest, à 11 m de la galerie, édifié tardivement (fin IIIe-début IVe s.), présente un plan carré de 2,15 m sur 2,17 m de côté.

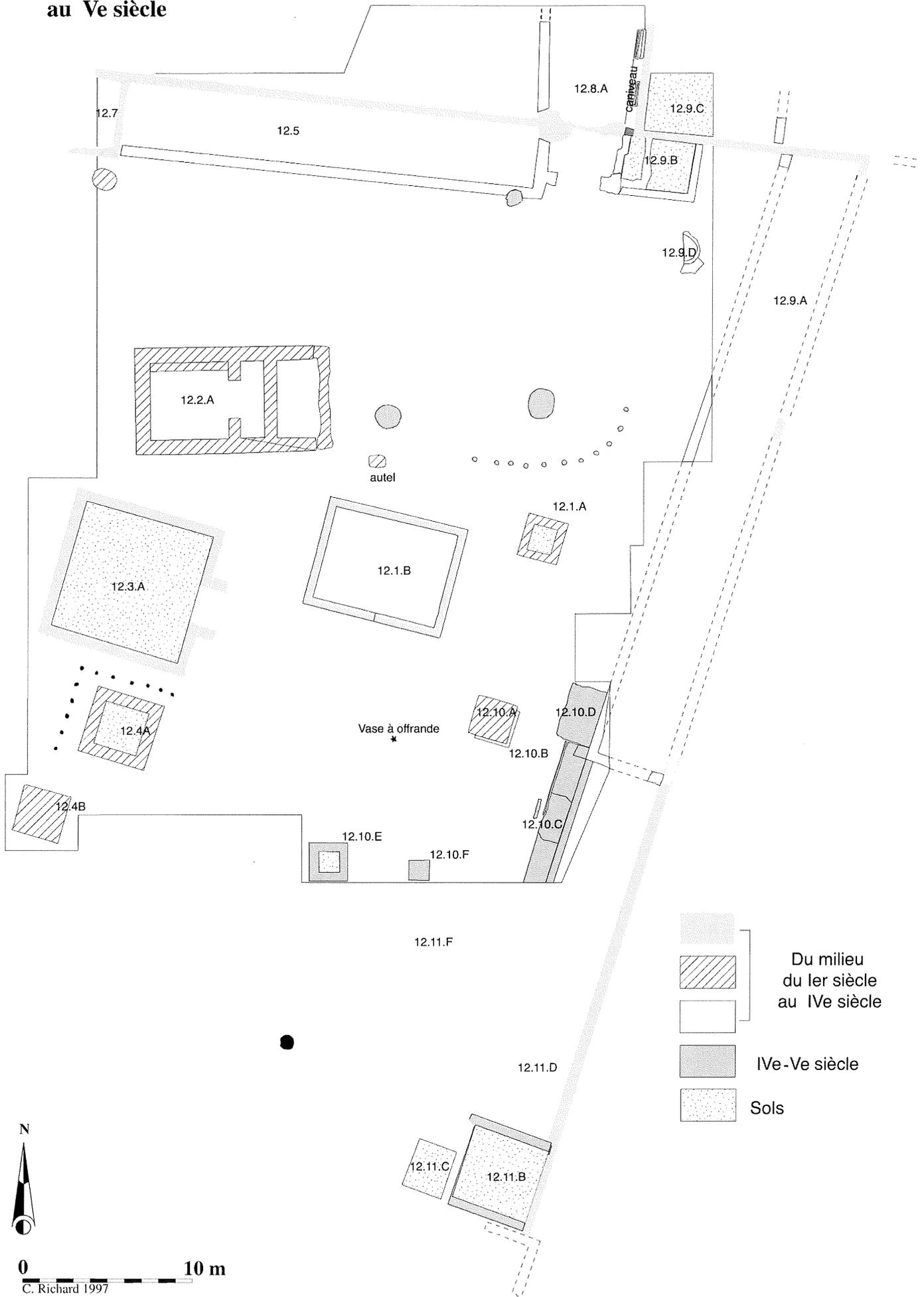
L'appareillage hétéroclite est constitué de petit appareil bien taillé mélangé à des pierres calcaires plus ou moins bien équarries. Mesurant intérieurement 1,22 m à 1,26 m sur 1,20 m à 1,23 m, cette petite pièce présente un enduit de mortier blanc lissé et un sol en mortier de tuileau. Plusieurs niveaux de circulation en galets entouraient l'édifice.

Entre la galerie du péribole et cet édifice, se trouve la base d'un piédestal (12.10.F), de dimensions modestes : 1,23 m au carré. Curieusement, une grosse pierre calcaire tronconique de section triangulaire, haute de plus de 0,80 m, est noyée à l'intérieur de la base du piédestal dont il ne reste qu'un rang de petit appareil soigné reposant sur une profonde fondation de pierre sèche. La profondeur de cette fondation (0,90 m) exclut l'hypothèse d'un soubassement d'autel.

La campagne 1997 s'est révélée capitale pour la connaissance du sanctuaire. Elle a permis de mettre au jour un troisième « couple » piédestal-édicule. Le groupe 12.4.A et B, au sud du temple 12.3, date du courant du IIe siècle ; le couple 12.1.A et 12.10.A, entre la galerie orientale et les temples, remonte à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe s. Le groupe 12.10.E et 12.10.F est construit fin IIIe-début IVe s. au sud-est de ces ensembles. La découverte d'un vase à offrande intact au milieu de l'aire cultuelle apporte un éclairage sur la chronologie et l'occupation de la fin du Haut Empire. L'enclos tibéro-claudien permet de comprendre l'organisation de l'espace cultuel autour du *fanum* en bois.

Christian RICHARD

Gué de Sciaux (Antigny)
Milieu du 1er siècle -
au 5e siècle



BEAUMONT

La Tricherie

Néolithique *Habitat*

Les fouilles de 1997, exclusivement consacrées au bâtiment présent sur le site et qui n'avait jusque là fait l'objet que d'un sondage approfondi, avaient pour but d'achever l'exploration de ce bâtiment. Il s'agissait avant tout d'affiner notre compréhension des modes de construction et de préciser certains points de détail dans le plan. D'autre part, le matériel issu des trous de poteau est certes très fragmenté mais aucun sol d'habitat n'étant conservé, il est notre seule documentation. Il fallait donc absolument accroître notre corpus pour saisir au mieux la culture matérielle d'un habitat du Néolithique récent/final en Poitou.

Le plan dressé en 1993 n'a pas eu à être amendé. Le bâtiment, formant un rectangle de 10,50 m sur 21 m, est orienté nord-est/sud-ouest. Les trous de poteau ont été fouillés pour moitié (sauf deux, entièrement dégagés), afin de préserver une partie des structures pour l'avenir.

Pour chaque trou de poteau, les pierres de calage ont fait l'objet d'une détermination géologique ; elles ont été dénombrées et mesurées chacune dans leur plus grande dimension et leur volume a été calculé. Les trous de poteau se divisent en deux groupes, un premier qui regroupe les trous de 30 à 45 cm de profondeur et un second qui associe ceux de 90 à 110 cm. En extrapolant pour les trous de poteaux perturbés ou indéterminables, on peut dire que les rangées intérieures des petits côtés comportent des trous peu profonds, tandis que les trous de poteau des longs côtés du bâtiment sont de profondeur au moins deux fois plus importante. Font exception les trous de poteau qui correspondent à des poteaux « tuteurs » associés à des poteaux plus importants. On peut situer globalement le diamètre des poteaux entre 30 et 40 cm, soit des dimensions tout à fait habituelles en pareilles circonstances.

La répartition des pierres en fonction de leur nature géologique montre que les éléments siliceux sont présents dans l'ensemble des calages de poteaux, alors que le tuffeau vert a été utilisé exclusivement sur la paroi nord-ouest. Cette nette différence dans le choix des pierres de calage entre les deux longues parois se double d'une même différence dans la taille et le nombre des pierres utilisées, plus petites et plus nombreuses pour la paroi nord-ouest que pour la paroi opposée. Ces différences de nature, de quantité et de module des pierres de calage, alors que les creusements sont similaires et le cubage des pierres comparable pour tous les trous de poteaux, ne s'expliquent pas par la nature du substrat, identique partout. Il est tentant de voir là le résultat d'un travail réalisé par deux équipes différentes.

Deux cent quatre-vingt-deux tessons, cent trente-deux artefacts en silex et cent un fragments osseux ont été recueillis dans le pourtour immédiat des trous de poteau ou, pour la plupart d'entre eux, à la surface ou dans le remplissage de ceux-ci.

L'attribution chronologique de ce bâtiment n'est pas encore assurée. On ne peut que souligner, comme les années précédentes, le caractère peu convaincant ou très partiel, voire contradictoire, des rapprochements du matériel céramique et lithique avec celui des groupes de Taizé ou du Vienne-Charente, en grande partie dû à une connaissance très peu précise de ces groupes. Il faudra, dans la publication prévue à relativement court terme, tenter de discerner un ensemble original en cherchant à regrouper les sites d'habitats connus entre la Loire et le seuil du Poitou qui présentent un matériel semblable à celui de Beaumont.

Catherine LOUBOUTIN

BETHINES

Le bourg

Médiéval *Funéraire*

L'enfouissement des réseaux et la pose de buses d'assainissement dans le centre-bourg de Béthines ont entraîné la conduite d'une opération de sauvetage suivant la réalisation des tranchées. Le suivi archéologique des travaux a été réalisé sur une longueur de plus de 300 m, dans des tranchées larges de 0,50 m à 1 m de large, et profondes de 0,80 m à 2 m.

Le suivi de ces travaux a permis de repérer plus de cent quarante sépultures dont :

- 76 cuves et/ou couvercles de sarcophage ;
- 46 sépultures en pleine terre ou en contenant de bois ;
- 7 sépultures en caisson de pierre ;
- 1 sépulture en cercueil ;
- 2 fosses communes.

1. La zone des sarcophages

L'ensemble des sarcophages s'organise au sud-ouest de l'actuelle église. Il s'agit de sarcophages trapézoïdaux de 1,80 m à 2,10 m de long sur 0,70 m de large à la tête et 0,40 m de large au pied. Ces cuves sont réalisées dans un calcaire blanc, à l'exception de deux à trois éléments en calcaire jaune.

L'état très médiocre des tombes et les conditions de découverte limitent les observations chronologiques. D'autre part, les sépultures en sarcophages étaient probablement associées à d'autres types d'inhumations (coffrages en bois, pleine terre) qui n'ont pu être suffisamment caractérisés. Enfin, les sarcophages semblent avoir été amplement réutilisés au cours du Moyen âge.

La zone riche en sarcophages s'étend donc au sud-ouest de l'église sur une surface d'au moins 4.500 m². La plupart des cuves sont orientées est-ouest (tête à l'ouest), trois sépultures étant disposées nord-sud. Les cuves sont organisées en rangées d'orientation générale nord-sud. Dans les zones les plus denses, la juxtaposition des sarcophages trapézoïdaux a amené la formation de groupes de tombes « en éventail ». Plusieurs tombes isolées peuvent correspondre à des inhumations établies en marge du cimetière.

2. Les autres types de sépultures

Des caissons de pierre, au moins un contenant en bois, des sépultures « en pleine terre » et deux charniers ont également été observés

Les sépultures en pleine terre et les sépultures en caisson sont installées entre les cuves de sarcophages. Ces sépultures s'organisent sur deux niveaux au moins. Le premier niveau de sépultures est aménagé dans le

calcaire, les fosses sont entièrement creusées dans le substrat. Le second niveau de sépultures est directement installé sur le précédent ou sur des cuves de sarcophages plus anciennes. Ces sépultures n'ont pu être observées qu'en coupe, à l'exception de la sépulture en caisson fouillée très rapidement.

La chronologie de ces différents types de tombes reste difficile à préciser. Les caissons en pierre sèche anthropomorphes sont attestés dans diverses régions à l'époque carolingienne. Le fragment de bouteille en verre de la sépulture 132 concorde bien avec une telle datation. Les tombes en pleine terre et en contenant de bois sont trop mal caractérisées pour être datées. Les bouteilles globulaires dites « à eau bénite » prédominent dans les tombes des XIIe-XVe s. au sud d'une ligne Vendée - Vienne - Deux-Sèvres. L'exemplaire à glaçure orangée est attribuable au Bas Moyen âge.

Karine ROBIN et Luc BOURGEOIS

BRUX

Chez Foucher

Protohistoire Funéraire

L'opération de diagnostic archéologique préalable au doublement de la RN 10 a permis de mettre en évidence un enclos circulaire découvert et inventorié par Christian Richard en 1989 lors d'un vol de prospection aérienne.

Un décapage extensif a été réalisé sur la moitié de la structure. Le fossé creusé aux dépens du substrat calcaire délimitait une aire sub circulaire de 18 m de diamètre. Le fossé, dans lequel ont été réalisés cinq sondages, a une profondeur conservée de 0,40 m en

moyenne pour une largeur de 0,90 m au sommet. Les bords sont relativement abrupts. Le remplissage présentait une couche unique mêlant des déchets de plaquettes calcaire à de l'argile rouge de décalcification. Aucun aménagement dans le fond du fossé ou sur son pourtour n'a été vu. Un des sondages a livré un tesson dont l'appartenance chronologique n'est pas incompatible avec la période protohistorique.

Marie-Noëlle NACFER

CHAUVIGNY

Le bourg

Néolithique/Médiéval Funéraire/Edifice religieux

Préalablement à des travaux de réfection de la voirie, une opération de fouille préventive a été effectuée aux abords nord et est de la collégiale Saint-Pierre (XIIe-XIIIe s.) au cœur de la cité médiévale de Chauvigny. A quelques mètres au nord, le mur de la verrière du donjon de Gouzou (roman) et les murs soutenant des jardins limitaient la fouille. La zone à fouiller (97 m de long sur 2 à 3 m de large en moyenne) orientée ouest/est, ayant été perturbée par divers aménagements depuis le début du siècle (tranchées d'adduction d'eau et d'électricité, goudronnage...) nous nous sommes cantonnés au pourtour d'une partie du chevet et au pied des murs du transept nord et de la nef de

l'église. De même, seuls les abords des autres constructions ont été observés. Par ailleurs, la pose du pavage telle qu'elle était prévue se faisait au-dessus des niveaux archéologiques encore en place.

L'occupation médiévale s'est manifestée par un ensemble de sépultures en caisson parfois maçonnées, orientées ouest/est, réparties autour du chevet ; seule leur partie supérieure a été dégagée. Un mur sous-jacent à la fondation du choeur est apparu sur quelques mètres, orienté ouest/est ; il appartient à une structure jusque-là inconnue, antérieure au XIIe s. Les tombes sont installées dans un niveau néolithique que l'on retrouve au nord à

l'emplacement de l'Espace d'archéologie industrielle, s'étendant jusque sous les murailles du donjon ; des fouilles menées en 1991 et 1992 dans et autour du château ont révélé une importante occupation néolithique dont une portion du fossé.

A la base du transept nord, deux soubassements sont apparus, sans doute des maçonneries préalables à l'édification des murs de la collégiale. La zone occidentale

de la fouille s'est caractérisée par la découverte de vestiges néolithiques (trous de poteau, aires de crémation).

Cette opération a permis d'une part, de confirmer la présence du cimetière médiéval attenant à la collégiale Saint-Pierre et, d'autre part, de prouver la continuité de l'occupation néolithique à l'ouest de l'éperon rocheux.

Isabelle BERTRAND

CHAUVIGNY

Le Peuron / Les Essarts de Peuron

Age du Fer Habitat

Découverte lors d'une évaluation menée sur l'emprise du contournement de Chauvigny par la RN 151, le site du Peuron est établi en bordure du plateau qui domine le versant ouest de la Vienne. Les vestiges, fortement arasés, ont été observés sur une superficie d'environ 2500 m². Les limites nord du site n'ont pas été atteintes. Aucune organisation d'ensemble n'a pu être dégagée des soixante-cinq fosses et trous de poteaux et des rares lambeaux de sol subsistant. Le mobilier comprend des amphores de type Dressel I associées à de la vaisselle indigène modelée et tournée (écuelle haute à profil en S, bol hémisphérique, *dolium*, cordon digité), à quelques pièces métalliques (anse de seau, lames de couteaux) et à des fragments de meules en granit et en grès. Ce petit ensemble de La Tène D1 constitue probablement le satellite d'un établissement implanté un peu plus au nord et dont les marges ont été fouillées au lieu-dit les Essarts de Peuron.

Etabli à environ 300 m au nord du site du Peuron, sur l'emprise de la même déviation, l'ensemble des Essarts de Peuron est caractérisé par un réseau d'étroits fossés perpendiculaires, à profil en V ou en U, occupant près de 14.000 m². L'un d'entre eux (ST 26) semble avoir reçu une sablière basse. Quelques fosses et négatifs de poteaux ou de piquets ont été observés dans ce parcellaire laniéré qui marque probablement les marges d'une ferme indigène, si l'on en juge par l'abondance du mobilier.

Une grande fosse isolée a livré un lot céramique attribuable à La Tène A. Il se caractérise par de la vaisselle non tournée de tradition hallstattienne.

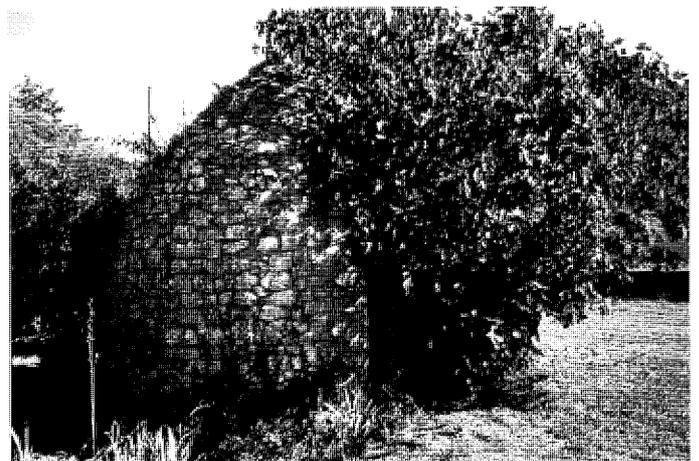
Les autres structures ont livré des céramiques tournées, de la vaisselle d'importation (amphores Dressel I) et quelques pièces d'outillage (fusaïole, lame de couteau, etc.) qui permettent de les attribuer à La Tène D1.

D'après Patrick BARBIER

CHAUVIGNY

Médiéval/Moderne Archéologie du parcellaire

Complétant la campagne de 1996, le travail de 1997 élargissant la zone de prospection à tout le territoire de la commune de Chauvigny et à des zones limitrophes, a confirmé les données précédentes. Ce sont de nouveau vingt-sept cabanes, huit murs pierriers et pierriers remarquables, qui ont été inventoriés. Les cabanes à couverture en dôme en encorbellement sont toujours prédominantes, soit 58,3% de la totalité. Le plan de la cellule intérieure évolue de la forme quadrangulaire stricte à une forme ovoïde ou circulaire. Les matériaux utilisés bruts, ébauchés, rarement équarris sauf pour les jambages des entrées proviennent des épierrements des parcelles cultivées et sont toujours montés en maçonnerie de pierre sèche. Ces cabanes sont indissociables des murs ou murs pierriers qui les intègrent et qui forment un réseau dont la répartition est strictement liée à la géologie, les terrains secondaires fournissant les matériaux de construction. De plus, la distribution du parcellaire de pierre sèche s'organise par rapport à des lignes directrices formées par de très longs murs pierriers construits en limite de zones cultivables et de zones impropres à la culture car trop abruptes ou rocheuses.



Très abondamment utilisée, la construction de pierre sèche à Chauvigny a contribué à la formation d'un paysage lithique dont certains éléments sont antérieurs au début du XIXe s.

Thierry ENEAU

CHIRE-EN-MONTREUIL

Le château

Médiéval/Moderne
Fortification

Les opérations de sauvetage effectuées dans la cour intérieure de ce petit château rural (XVe-XVIe s.), bâti sur un éperon rocheux à la confluence de deux petites rivières, ont principalement consisté en l'ouverture de deux sondages.

Le premier, établi approximativement au centre de la cour, atteste une occupation continue depuis le XIe s. (céramique abondante, monnaies). Il a également permis la découverte d'un mur massif, de plus de 2 m de large, aux parements composés de gros blocs encadrant un fourrage lié au mortier de chaux et reposant directement sur le rocher. Ce mur peut être interprété comme un mur de fortification, sinon comme la base d'un donjon roman. Son orientation ne correspond aucunement aux autres

bâtiments du château. En outre, un puits (d'extraction, à eau ?) s'ouvre à son aplomb. En cours de fouille, il a livré du mobilier médiéval antérieur au début du XIVe s. : céramiques - dont des bords en bandeau - pointes de flèches et de lances. Ce puits communique par un goulot latéral avec un puits à eau, et, au-delà, avec la totalité d'un réseau souterrain. Il faut également signaler la présence de plusieurs dizaines de fragments de torchis, tant en surface que dans le premier puits cité, témoins d'une construction en surface.

Le second sondage n'a livré que du mobilier moderne, en particulier de nombreuses monnaies datées du XVIIe s.

Daniel VIVIER

CIVAUX

RD 83

Gallo-romain

En préalable à la construction des piles d'un pont pour enjamber le Fond d'Orveau, des sondages ont été réalisés. L'observation des profils creusés montre les particularités géologiques du sous-sol. Recouvrant le substrat, un calcaire oolithique de l'ère secondaire, les dépôts successifs d'alluvions sur les deux rives du ruisseau mettent en évidence deux entités géologiques qui pourraient révéler un ancien lit du Fond d'Orveau, progressivement colmaté par des tourbes.

L'effondrement d'un des sondages creusés dans ce secteur humide a dégagé une armature de poteaux de bois verticaux et de madriers horizontaux. Les éléments découverts sont en parfait état de conservation, étant

donné le fort taux d'humidité constant du milieu tourbeux. Les différentes pièces sont toutes longues de plus d'un mètre. Nous n'avons prélevé que celles que l'affaissement de la coupe avait déplacées.

Il peut s'agir d'un dispositif de renforcement d'une berge ou d'un aménagement destiné au franchissement d'une zone humide.

Des céramiques, des cruches à pâte claire et engobe blanc, écrasées sur place dans les dépôts vaseux, semblent indiquer une occupation du Haut Empire, mais la dégradation des surfaces rend difficile l'identification précise de ces productions.

Pascale MARLIERE

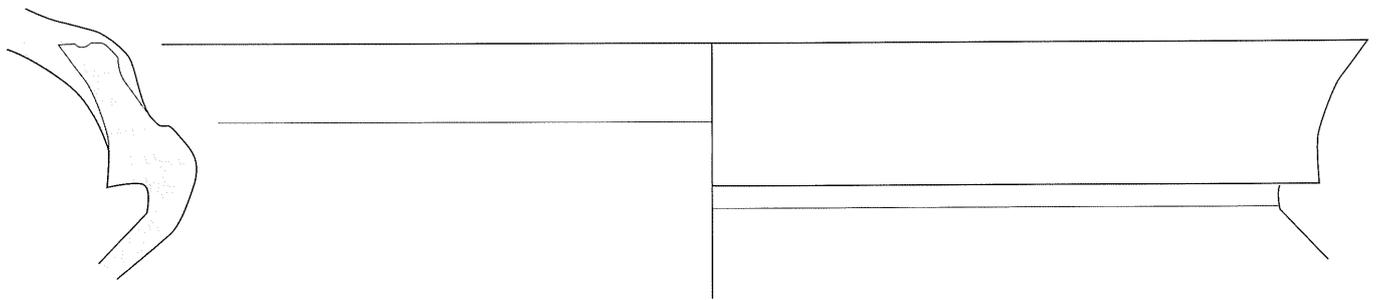
DISSAY

La Jardelle

Néolithique
Funéraire

La nécropole de la Jardelle à Dissay, dans le seuil du Poitou, a été repérée voici quelques années par une photographie aérienne de A. Ollivier. Elle est étudiée depuis 1995 par Jean-Pierre Pautreau (UMR 6566 du CNRS, Université de Rennes 1) et son équipe. Elle rassemble sur la terrasse, rive droite du Clain, une dizaine de sépultures collectives. Il s'agit de tombeaux semi-enterrés aux parois en bois et au sol parfois dallé de

pierres plates. Ils sont entourés par un ou plusieurs fossés circulaires ou sub circulaires, ouverts en direction de l'est-sud-est, semblant limiter un léger tertre. La fouille de l'été 1997 a mis en évidence un monument long d'environ 35 m, large de 10 m à 15 m, limité par un fossé ouvert vers l'est. Le plan « en fer à cheval allongé » montre un élargissement dans la moitié orientale. Le fossé est constitué par une juxtaposition de tranchées longues d'un



01



02



03



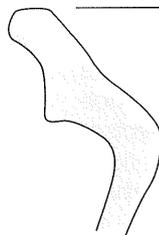
04



05



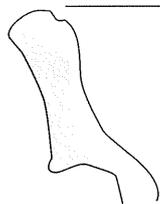
06



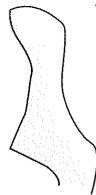
07



08



09



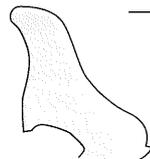
10



11



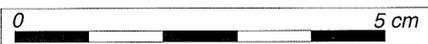
12



13



14



Pots à cuire

Chiré-en-Montreuil
Vienne (86)

Données : M. Caubereau - AFAN
DAO : M. Caubereau - AFAN

Site N° : 86074004

Le château

peu plus de 2 m et de profondeur inégale. L'unique fosse sépulcrale se trouve dans l'axe principal du monument dans le tiers est. Un fossé circulaire ouvert est venu se greffer sur la partie orientale de la construction primitive. Le fossé circulaire est largement interrompu vers l'est et vers l'ouest. L'ouverture la plus large (environ 11 m), correspond sensiblement à la largeur de l'enclos allongé. Vers l'ouest le fossé circulaire disparaît sur moins de 4 m. Ces deux interruptions peuvent s'expliquer par la présence d'un tertre primitif limité par le fossé allongé et perturbant (ou rendant inutile) le creusement de la seconde tranchée. Une très courte interruption (30 cm) a été observée au nord-nord-est.

La fosse sépulcrale mesure un peu moins de 2 m sur 1,80 m. Sa profondeur ne dépasse pas 0,50 m. Les traces des sablières supportant les parois de la chambre restent bien visibles. L'intérieur de la chambre ne mesure guère plus de 1,40 m sur 0,70 m. Cette tombe est la plus

petite de celles étudiées à la Jardelle mais son mode de construction apparaît identique aux autres. Elles ne comporte pas (ou plus) de pavage. Elle contenait quelques ossements humains mal conservés.

Ce monument, comme deux autres de la nécropole de Dissay, est similaire au type tardif (quatrième période) de la nécropole de Passy (Passy-Richebourg) dans l'Yonne ; il est connu également sur d'autres sites du Bassin parisien (Balloy). L'aménagement avec surimposition d'un fossé circulaire avait déjà été observé à Richebourg.

C'est la première fois que des monuments de ce type, attribués dans le Bassin parisien à une phase tardive de la culture de Cerny, sont signalés au sud de la Loire. Ces constructions semblent être les plus anciennes de la nécropole de Dissay. C'est probablement au début du 4ème millénaire qu'on les remplace par des structures circulaires.

Jean-Pierre PAUTREAU

FONTAINE-LE-COMTE

Abbaye Notre-Dame

Médiéval

Edifice religieux

Cette évaluation archéologique préalable complète les travaux menés en 1994 lors de la restauration de l'abbatiale de cette abbaye de chanoines augustins fondée entre 1127 et 1137. Elle avait pour but de préciser l'importance et l'état de conservation du bâti roman dans l'aire du cloître. Les rares témoignages conservés permettent de restituer une galerie de cloître large de 2,9 m à 3,3 m et dont le rythme est fourni par les niches et les supports présents en élévation dans le mur gouttereau de la nef et le transept nord. Des élévations romanes importantes subsistent pour l'aile sud des bâtiments conventuels, contre le porche de l'église et pour l'aile nord (ancien réfectoire). Sur les deux autres faces, seuls les

soubassements des bâtiments actuels présentent des traces de moyen appareil du XIIe s. Le plan des structures hydrauliques présentes sous le cloître a été complété. Ces aménagements permettaient de drainer les eaux vers l'ouest, en passant sous l'église abbatiale. Quelques sépultures (caisson à logette céphalique carrée, sarcophage massif à logette céphalique demi-circulaire) étaient établis dans la galerie orientale du cloître, face à l'ancienne salle capitulaire. Si le volume primitif de cet ensemble est aisé à restituer, son état de conservation demeure très médiocre.

Marjorie BERBUTO et Luc BOURGEOIS

GENCAY

Le château

Médiéval

Fortification

L'opération de mars 1997 fait suite à un précédent suivi-expertise mené à la fin de l'hiver 1996 par Marjorie Berbuto.

Dans l'angle nord-est du château une structure quadrangulaire inconnue est apparue. Incomplète à l'ouest, elle mesure environ 6 m de long sur 2,50 m de large *extra muros*, les murs maçonnés en moellon faisant 0,60 m de large. Sa fonction demeure énigmatique, en raison de son implantation qui ne la rattache à aucune des courtines (sauf peut-être au nord) et de sa disposition même libérant

seulement une largeur de 1 m à 1,20 m à l'intérieur. Le mode de construction fait songer à la fin du Moyen âge.

Le décaissement du site, extrêmement remblayé, s'est poursuivi en direction de la rampe d'accès actuelle de l'intérieur du château. Un nouveau mur a été découvert perpendiculaire à la courtine est. Bien que mal chaîné avec ce dernier, ce nouveau mur semble lui être contemporain (appareillage et mortier similaire), c'est-à-dire du XIIIe s.

Laurent PRYSMICKI

NALLIERS

Le bourg

Médiéval Funéraire

La réalisation de trois tranchées destinées à la pose d'un réseau paratonnerre pour l'église du bourg a entraîné la découverte de sarcophages et de sépultures sur la place.

Une quinzaine de sépultures a été observée. La moitié est constituée de sarcophages, l'autre de sépultures en pleine terre (et peut-être des contenants de bois) ou en caisson de pierre.

L'ensemble de ces sépultures est orienté est/ouest, tête à l'ouest, à l'exception d'un sarcophage au niveau de la façade de l'église orienté nord/sud.

Les sarcophages sont disposés parallèlement, les sépultures montrent qu'elles sont aussi alignées.

Les sépultures en pleine terre sont généralement installées entre les sarcophages ou le long de ceux-ci. Une sépulture en caisson de pierre a été directement inhumée sur le couvercle d'un sarcophage.

Deux niveaux d'inhumations ont donc été observés. Les tranchées réalisées n'ayant pas atteint le fond des cuves des sarcophages, il est probable que d'autres niveaux d'inhumations existent.

Karine ROBIN

POITIERS

7, rue du Doyenné

Médiéval Funéraire

La construction en 1933-1934 du pavillon qui s'élève actuellement sur la parcelle avait occasionné la découverte d'un tronçon d'aqueduc antique et d'une série de sarcophages du Haut Moyen âge marquant la limite sud de la nécropole de Saint-Hilaire-le-Grand. Un sarcophage trapézoïdal à couvercle décoré de trois traverses affleure du sol de la cave. Un projet de réfection de cette cave a

entraîné la réalisation de sondages ponctuels. Ils ont montré que les sarcophages avaient fait l'objet de multiples réinhumations et que l'ensemble des vestiges était très perturbé par les travaux des années trente. Le tracé de l'aqueduc, actuellement inaccessible, n'a pu être sondé.

Luc BOURGEOIS

POITIERS

Baptistère Saint-Jean

Edifices religieux du Haut Moyen âge en Aquitaine Gallo-romain/Médiéval Edifice religieux

A l'achèvement du programme triennal (1995-1997), la chronologie du site ressort bien remaniée par rapport aux hypothèses formulées par nos prédécesseurs, même si demeurent encore beaucoup de questions et d'incertitudes. L'évolution antique a été affinée : six à sept phases s'étageant entre le I^{er} et le IV^e s. L'interprétation d'une habitation de type *domus* se confirme et il semble qu'il s'agisse de son aile nord, dans laquelle des salles chauffées sont aménagées (deux avec certitude), fin III^e ou courant IV^e s. La transition entre l'occupation civile et l'occupation religieuse, à défaut d'être encore parfaitement comprise, est mieux perçue. En effet, il apparaît probable qu'un premier baptistère réutilise cette partie de l'habitation gallo-romaine, réorganisée à cette fin. Ce n'est

que dans une étape ultérieure - dont la datation est encore inconnue - que se développe l'édifice proprement religieux associé à une nouvelle piscine (celle découverte par E. Siauve en 1803). Il est encore prématuré d'en indiquer le plan. Néanmoins, il est certain que sa façade orientale originelle passait plus à l'est, au milieu de l'abside orientale actuelle. Ce n'est que dans une phase ultérieure qu'elle sera reconstruite à l'emplacement actuel, et encore plus tardivement que sera construite l'abside d'axe.

L'analyse minutieuse des systèmes d'arrivée et d'évacuation de l'eau de la piscine actuellement visibles montre qu'il demeurerait là un potentiel d'étude très important qui avait été peu souligné jusqu'à présent. L'eau s'évacuait dans un premier temps à l'extérieur de l'édifice par une

canalisation en terre cuite protégée par une galerie maçonnée. Le puits perdu signalé par Eygun correspond à une réfection (peut-être en liaison avec la reconstruction de la façade orientale, mais nous n'avons pu le démontrer avec certitude). L'arrivée d'eau se faisait non par un tronçon d'aqueduc, mais sous pression, par un tuyau en plomb protégé par une galerie technique plusieurs fois remaniée ou refaite. Enfin, la division interne actuellement visible entre les deux salles a été réalisée également dans une étape ultérieure qu'il conviendra de préciser. L'état roman apparaît aussi comme une étape importante dans l'histoire de l'édifice, non seulement pour l'étude du décor peint, mais parce qu'il présente un véritable intérêt architectural qu'il faut replacer dans le contexte du groupe épiscopal et en particulier celui de la cathédrale.

Nous signalerons l'importance de l'histoire récente, car la prise en compte des restaurations et des recherches antérieures amène à s'interroger sur ce qui est sûr ou pas, sur l'argumentation de tel ou tel choix de restauration ou

encore sur telle ou telle interprétation. Ce travail a en permanence tenté d'insérer les détails visibles sur le terrain à un schéma général qui n'escamote pas la part relative de ce qui est parvenu jusqu'à nous. La lecture du rapport s'en trouve nécessairement plus difficile, car on doit fréquemment recourir à des probabilités et des hypothèses. Ceci a cependant l'avantage de montrer le travail scientifique encore à réaliser.

Enfin, nous concluons en soulignant qu'il s'agit d'une entreprise collective regroupant plusieurs personnalités et services notamment pour le récolement de la documentation (abondante et dispersée), son analyse et sa mise en forme (réalisation d'une banque de données par le service de l'Inventaire général). Des contacts avec nos collègues en charge de la restauration et de la conservation du monument ont été pris ; notre souhait est de les approfondir afin de permettre un vrai dialogue pluri-institutionnel.

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS

POITIERS

9, rue Descartes

Médiéval

Construction civile

A l'occasion de travaux de réhabilitation d'anciens ateliers comportant des élévations médiévales, un suivi archéologique du bâti a été effectué.

De la construction médiévale, il ne subsiste plus qu'un pan de la façade sur rue. Celle-ci comporte une arcade en rez-de-chaussée et à l'étage une série de fenêtres géminées à colonnette médiane ornée d'un chapiteau à crochets. Cette première phase de construction du milieu du XIIIe s. montre une organisation caractéristique de la maison urbaine en France aux XIIe et XIIIe s. (Bourgogne et Sud-Ouest).

Aux XIVe-XVe s., l'arcade du rez-de-chaussée est bouchée et un nouveau portail, dont il ne subsiste plus que les piédroits, est aménagé. A la même époque la partie

inférieure des fenêtres du XIIIe s., agrémentée de coussièges, est également obstruée.

A la suite de ces remaniements de la fin du Moyen âge, la décoration intérieure est repensée et les murs sont recouverts d'un nouvel enduit peint. Les quelques fragments conservés montrent des rinceaux tracés en noir et rouge foncé sur fond ocre-jaune ainsi qu'une frise, à la hauteur du plafond du rez-de-chaussée, ornée de pétales en amande, dessinés en noir et ocre-jaune sur fond blanc, et enfermant chacun une boule rouge.

Le débouchage de l'arcade du rez-de-chaussée a permis la découverte, sur l'un des piédroits, d'une inscription hébraïque médiévale.

Laurent PRYSMICKI

Vallée de la Vienne

Les sites du Néolithique ancien

Cette opération de prospection s'inscrit dans le cadre du Projet Collectif de Recherche consacré à « La néolithisation du seuil du Poitou et de ses marges ». Plus précisément il s'agit de rechercher un site appartenant au Néolithique le plus ancien dans les vallées des principaux affluents de la Loire : Clain, Vienne, Creuse et Gartempe, dans le département de la Vienne.

Le modèle suivant est utilisé comme hypothèse de base de l'implantation : les occupations les plus anciennes seraient situées à proximité des rivières, sur la plus basse

terrasse non inondable, sur des terrains bien drainés et dans des endroits où la vallée est suffisamment large pour fournir, à proximité immédiate du site, des surfaces cultivables étendues.

Outre de nouveaux passages effectués sur les sites découverts depuis 1992, un site nouveau a été découvert à Civaux et un autre site découvert en 1994 à Valdivienne-Cubord a livré des tessons datables du Bronze Final III.

Claude CONSTANTIN

Multiple

Un stage de prospection a eu lieu cette année sur les communes de Vendeuve-du-Poitou et Chéneché. Le choix géographique de ces deux communes était lié à la présence de l'agglomération gallo-romaine des Tours-Mirandes. Le but était de tenter de fixer les limites spatiales de ces vestiges ; il était important de replacer cette implantation gallo-romaine dans son environnement archéologique, contexte que nous connaissions mal. En effet, la présence du site gallo-romain a focalisé l'attention en occultant les occupations antérieures et postérieures. La découverte de quarante-six nouveaux sites nous permet d'affirmer que l'implantation humaine a perduré de l'époque paléolithique à l'époque contemporaine sur ces deux communes.

L'occupation paléolithique et néolithique est importante et répartie sur tout le territoire. L'époque protohistorique est signalée par une zone funéraire au Bois de l'Ormeau (Chéneché), et des indices à Puybert ainsi qu'une occupation de La Tène et de l'Age du Fer mise au jour lors des fouilles sur le site des Tours-Mirandes.

Ensuite l'occupation restera concentrée sur les bords du marais de la Pallu, en effet ce marais se trouve dans une zone géologique d'alluvions récentes, constitué entre autre de tourbes réputées pour la culture maraîchère. Il y avait donc un attrait économique.

Les limites est et ouest de l'agglomération gallo-romaine correspondent aux deux bourgs de Vendeuve (est) et Chéneché (ouest). Au sud, le marais de la Pallu fixe une limite naturelle. Au sud-est se trouverait une zone funéraire mais cette information reste à étayer.

Le bourg actuel de Vendeuve (attesté dès 938) se développe au Haut Moyen âge, en réutilisant abondamment les matériaux du site antique proche. Chéneché (attesté en 1080) doit son essor à l'émergence d'un château sur motte qui générera une importante seigneurie.

Plusieurs axes de recherches se dégagent pour compléter ce travail afin de parler véritablement d'occupation du sol :

- l'organisation du territoire à partir du Haut Moyen âge, sachant qu'aux Xe-XIe s. Vendeuve et Chéneché dépendaient du même domaine épiscopal ;
- une étude des fonds de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers donnerait des éléments matériels sur la plupart des lieux habités actuellement, mais aussi sur les fontaines, les points d'eau, le marais et son franchissement.

Christine REDIEN-LAIRE

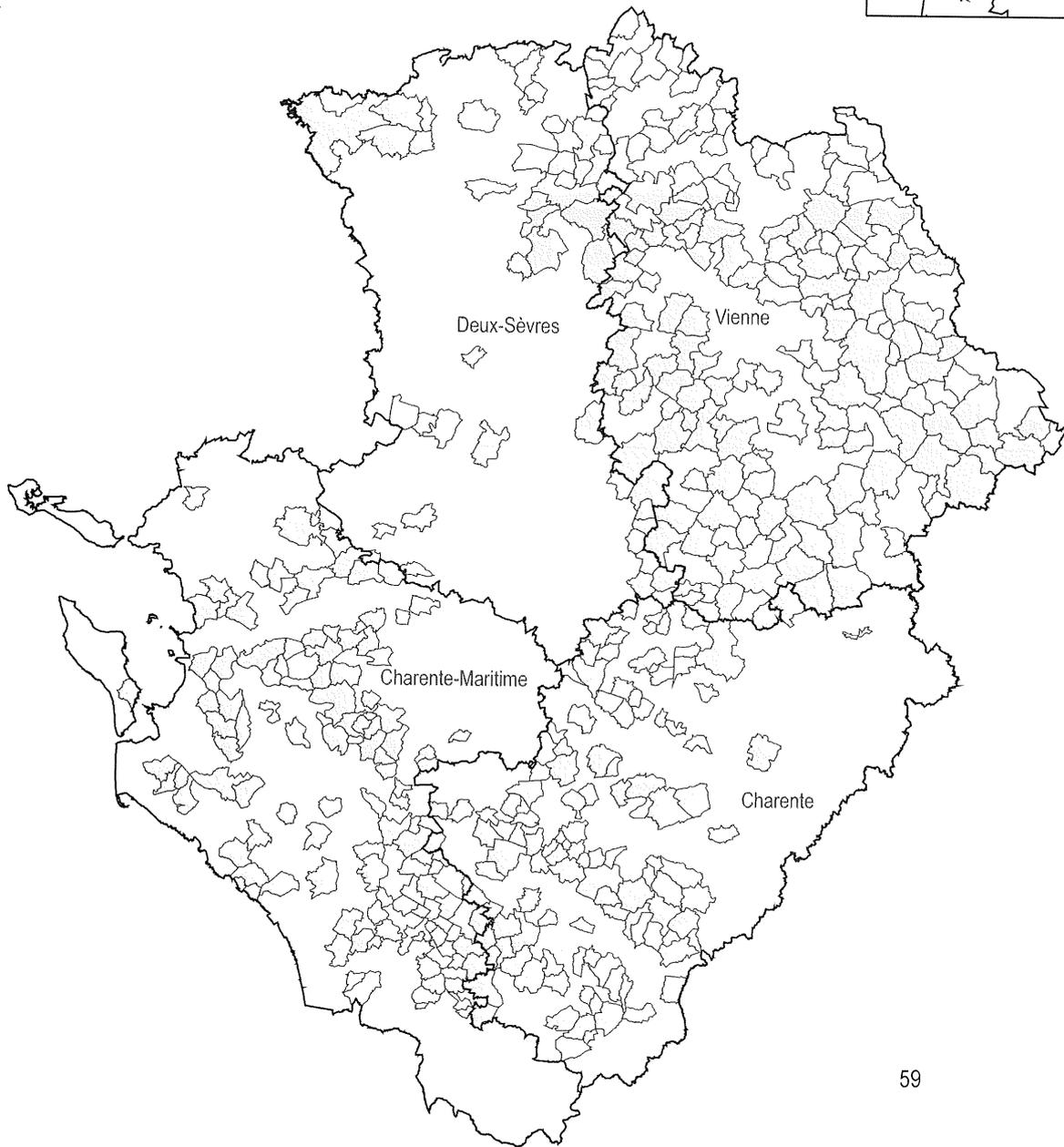
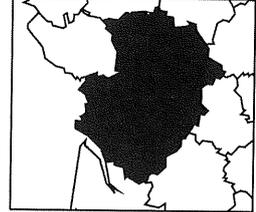
POITOU-CHARENTES

Opérations interdépartementales

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

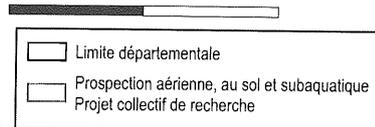
Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 7



59

0 25 50 km



Fond cartographique : © IGN Paris - BD_Carto © 1999
Donnée source : DRAC/SRA Poitou-Charentes (BD DRACAR)

Tout droit de reproduction soumis à l'accord de l'Institut Géographique National

Caïn Cormier

Projets collectifs de recherche

Intitulé de l'opération	Responsable (organisme)	Opér.	Prog.	Epoque	Obs.
Prospection des gîtes à silex de l'Ouest de la Haute-Vienne, de l'Est de la Charente et de la Vienne	Pierre-Yves DEMARS (CNR)	PT	-	PAL	
La néolithisation dans le Centre-Ouest de la France	Claude CONSTANTIN (CNR)	PC	11	NEO	
Edifices religieux du Haut Moyen âge en Aquitaine	Brigitte BOISSAVIT-CAMUS (SDA)	PC	23	HMA	
Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité tardive à la fin du Moyen âge	Luc BOURGEOIS (SDA)	PC	22	GAL/ HMA/ MA	

Prospections aériennes

Intitulé de l'opération	Responsable (organisme)	Opér.	Prog.	Epoque	Obs.
Charente-Maritime, Sud-Charente	Jacques DASSIE (BEN)	PA	-	-	
Charente et Charente-Maritime	Gérard MILANI (BEN)	PA	-	-	■
Nord-Charente et Sud-Vienne	Christian RICHARD (BEN)	PA	-	-	
Nord-Deux-Sèvres	Louis-Marie CHAMPEME (BEN)	PA			
Nord-Vienne et région de Rom	Alain OLLIVIER (COL)	PA	-	-	

■ : résultats très limités

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Prospection des gîtes à silex de l'Ouest
de la Haute-Vienne, de l'Est de la
Charente et de la Vienne

*Paléolithique
Production*

Depuis une quinzaine d'années, la publication d'une série de travaux sur le silex dans le nord de l'Aquitaine a permis de mettre en évidence les modes d'exploitation de ce matériau par les sociétés de chasseurs-cueilleurs du Paléolithique. Deux grands axes se sont ainsi dégagés :

- des stratégies d'acquisition. Celles-ci montrent des choix de matières premières en fonction des techniques de taille, des modes de transport de produits finis ou demi-finis ou de matériaux bruts ou faiblement dégrossis, la sélection de certaines variétés pour la fabrication de certains outils ;
- des modes d'appropriation de l'espace. Ceux-ci concernent les déplacements de personnes, les échanges, voire des phénomènes de frontière.

Ces recherches prennent pour base une prospection la plus exhaustive possible des ressources en silex non seulement de la zone étudiée, mais aussi des régions voisines. En effet, il ne faut pas oublier que ce sont des phénomènes de circulation, parfois sur de grandes distances, qu'il s'agit de mettre en évidence. En conséquence, ce travail a été mené dans le cadre d'une coopération entre les régions Limousin et Poitou-Charentes.

Dans un premier temps, cette prospection s'est aidée d'études antérieures de J. Airvaux, P.-Y. Demars, J.-P. Floch, P. Fouéré, M. et M.-R. Séronie-Vivien. Elle a porté sur les départements de la Charente, de la Vienne et de la Haute-Vienne. Elle devrait aboutir à la constitution d'une lithothèque.

Une quarantaine de gîtes a été répertoriée. Ces silex appartiennent à divers étages géologiques, soit du plus ancien au plus récent :

- silex jaspés de l'Infralias (Jurassique inférieur) : on les connaît dans des gîtes très ponctuels de la bordure du Massif-Central. Ils ont été retrouvés dans la région de Hiesse (Charente) où plusieurs gîtes ont été échantillonnés dans des altérites ;
- silex du Toarcien (Jurassique inférieur) : cette formation se situe à cheval sur les départements de la Charente, de

la Vienne et de la Haute-Vienne. Les silex en petits rognons plutôt chailleux, brun jaune, sont de qualité moyenne ou mauvaise. Des échantillons ont été recueillis dans les communes d'Abzac (Charente), d'Adriers, de Luchapt, de Mouterre-sur-Blourde (Vienne), de Saint-Barbant (Haute-Vienne).

1. Silex du Dogger (Jurassique moyen)

Une prospection des gîtes de ce matériau étant en cours dans le cadre d'un autre projet, nous n'avons pas échantillonné sur cette formation, sauf quelques points en Charente et dans la Vienne.

2. Silex du Turonien (Crétacé supérieur) du « Grand-Pressigny »

Ce sont des gîtes qui se trouvent à la limite de la Vienne et de l'Indre-et-Loire. Ces silex se présentent en grandes plaques. Du fait de leur excellente qualité, ces matériaux sont susceptibles d'avoir été transportés sur de grandes distances. La prospection a été menée dans les communes d'Ingrandes, de Leigné-les-Bois, de Leugny, et de Oyré (Vienne), et d'Abilly, de Barrou, du Grand-Pressigny et de Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire).

3. Silex du Turonien de l'Angoumois

Ce sont des silex de couleur noire ou brune qui se rencontrent en rognons dans des calcaires crayeux ou en plaquette. La prospection s'est déroulée dans les communes de Claix, Dirac et Mouthiers-sur-Boëme (Charente).

4. Silex du Cénozoïque

Ces silex lacustres possèdent de nombreuses variétés (meulières, calcédonieuses...). Du fait de leur genèse dans de petites formations aujourd'hui généralement démantelées et disséminées dans l'espace, ils sont difficiles à repérer. En conséquence, nous n'avons pas recherché systématiquement ces gîtes. Nous avons échantillonné dans les communes de Saint-Pierre-de-Maillé et de Béthines (Vienne).

La néolithisation dans le Centre-Ouest de la France

Néolithique

Le groupe d'étude du Néolithique ancien du Centre-Ouest (G.E.N.A.C.O.) réunit des archéologues et différents spécialistes des services régionaux de l'archéologie (Poitou-Charentes et Centre), du C.N.R.S., de l'Université, du Musée des antiquités nationales, du Muséum d'histoire naturelle, de l'A.F.A.N., ainsi que des amateurs rattachés à différentes formations.

Parmi les questions qui sont actuellement débattues - en préhistoire récente - dans les régions de la France moyenne, celle qui concerne l'émergence des premières sociétés agro-pastorales est au premier plan. En effet, ces régions, de la façade atlantique au Jura, se trouvent à l'interface des domaines méridionaux et septentrionaux de l'hexagone, où aboutirent les deux grands courants de néolithisation issus de la Méditerranée orientale.

Sur des bases documentaires fragiles, deux interprétations antinomiques s'affrontent dans le Centre-Ouest, l'une faisant venir le courant novateur des régions méridionales à partir du domaine cardial, l'autre voyant plutôt l'extension ultime d'un mouvement de colonisation agraire à partir du Bassin parisien. La datation de l'ancienneté des impacts méditerranéens au nord de la Loire a été l'objet d'une forte polémique alimentée par trop peu de données matérielles.

Afin de faire progresser cette question, notre groupe s'attache à documenter la néolithisation du Centre-Ouest.

Un certain nombre de régions et dans chacune de celles-ci, des contextes particuliers ont été déterminés comme terrains de recherche privilégiés, chacun de ces terrains étant à la charge d'un groupe de chercheurs à l'intérieur du G.E.N.A.C.O.

Les résultats les plus notables pour l'année 1997 sont les suivants :

1. Terrasses alluviales de la Loire moyenne (région Centre)

La présence de Villeneuve-Saint-Germain final a été mise en évidence dans le Berry, près de Bourges (Cher).

La poursuite des fouilles à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) permet d'avancer la périodisation du groupe de Chambon.

Des éléments céramiques et lithiques d'influence méridionale sont remarqués respectivement à Muides-sur-Loire et sur le site Villeneuve-Saint-Germain final de Mer (Loir-et-Cher).

2. Terrasses alluviales du Haut-Poitou

La prospection a permis une meilleure localisation des découvertes sur les sites à sonder en vue de la recherche d'un habitat du Néolithique ancien mais le sondage réalisé à Valdivienne-Cubord n'a pas livré de matériel de cette période.

3. Plateaux dominants de la vallée de la Creuse

Un site du groupe de Chambon trouvé sur les plateaux confirme la pénétration du territoire par cette culture.

4. Abri sous roche de la vallée de la Vienne

Sur les deux abris sondés au sud de Bellefonds (Vienne) l'un est stérile et l'autre révèle une occupation arténacienne, nouvelle confirmation de l'utilisation de ce type de site au Néolithique.

5. Bassin de la Charente

De nouveaux sondages effectués à Surgères (Charente-Maritime) dans la zone inondable de la vallée de la Gères confirment la stratigraphie Epipaléolithique, Mésolithique moyen, Mésolithique récent et Néolithique ancien avec cependant un certain compactage des couches. De nouveaux éléments céramiques s'apparentent à ceux découverts à Plassay (Les Ouchettes, Charente-Maritime).

Les recherches seront poursuivies en 1998 dans les mêmes régions et dans les mêmes contextes.

Claude CONSTANTIN

Edifices religieux du Haut Moyen âge en Aquitaine

Médiéval Edifice religieux

Ce programme qui porte sur l'étude de quatre cas - Sainte-Quitterie d'Aire-sur-Adour, Saint-Seurin de Bordeaux, Saint-Martial de Limoges et Saint-Jean de Poitiers - a achevé une première tranche (1995-1997) de travaux. Au terme de ces trois années, il a paru aux membres de l'équipe que cette riche expérience n'était pas suffisamment aboutie pour qu'elle puisse encore être présentée comme exemple. Aussi une nouvelle demande, acceptée par la CIRA, a-t-elle été déposée pour 1998-2000.

Progressivement, il est apparu que les trois objectifs définis lors de la formulation initiale du projet (scientifique, documentaire et conservatoire) étaient profondément liés entre eux et que l'on ne pouvait progresser dans l'un ou l'autre domaine de façon isolée. Il ne s'agit pas simplement de confronter des résultats ou des difficultés, mais de poser autrement les questions et d'inscrire les actions dans une cohérence commune. C'est donc le contenu des questions et des interventions sur le terrain qui est en jeu.

L'important de cette démarche collective demeure la méthode utilisée pour la progression des études qui a permis de poser pour chaque site un cadre de travail et une sorte de schéma directeur des problématiques. L'approche globale a été privilégiée. Ici, la pluridisciplinarité n'est pas mise en oeuvre à travers la présentation successive de disciplines ou de compétences techniques diverses, mais est organique au fonctionnement même du groupe, influençant directement la façon de poser les questions stratégiques et techniques sur le terrain, favorisant la progression de l'étude. Ces travaux, ainsi que le séminaire organisé avec des restaurateurs en juin 1997 sur « Étude archéologique et restauration des enduits et mortiers médiévaux et modernes », ont ainsi montré qu'un vrai projet de conservation n'est pas possible sans étude préliminaire, scientifique et sanitaire, mais qu'il reste beaucoup de chemin à faire pour rapprocher les points de vue.

Sur le terrain, le déroulement des investigations est sensiblement identique pour les différents sites :

- réflexion et évaluation scientifique, définition d'une trame générale ;
- couverture photographique régulière ;
- nettoyage fin à l'aspirateur et au scalpel, accompagnant l'établissement des relevés graphiques et le descriptif des vestiges ;
- politique économe des sondages archéologiques (interventions destructives, légères ou très ciblées, en relation étroite avec les interrogations scientifiques) ;
- lecture des élévations accompagnée de relevés, d'analyses de mortier ou de sondages (à ce propos aussi, une réflexion scientifique et sanitaire menée conjointement est un préalable indispensable, pour savoir par exemple si la stratigraphie verticale peut être établie à partir de l'observation des lacunes ou si une série de sondages est nécessaire et auquel cas, où, comment, combien ...) ;

- établissement de relevés (plan et élévation) au 1/20e qui servent de base commune à tous les reports d'informations, afin de permettre leur confrontation. Chaque niveau d'information fait l'objet d'un relevé qui lui est propre, superposable au relevé de base. Des détails peuvent être relevés à d'autres échelles ;

- pendant toute la durée des travaux, visites régulières sur le site de l'ensemble des membres de l'équipe et exposé de l'état d'avancement des travaux et de la progression envisagée afin de discuter des propositions scientifiques et des stratégies d'intervention ;

- au-delà des acquis de chaque site, la première étape de ce programme de recherches a révélé l'importance du potentiel que représentent encore ces sites anciennement fouillés ou étudiés pour l'étude de cette période, la crypte de Sainte-Quitterie d'Aire-sur-Adour étant sans doute l'exemple le plus spectaculaire.

Les résultats ont permis de mieux appréhender les monuments :

- dans leur contexte ; l'étude de la topographie naturelle ou historique est fondamentale pour cela ;

- dans leur évolution historique qui met en lumière les adaptations de ces édifices aux changements architecturaux, liturgiques ou culturels ;

- enfin dans leur évolution sanitaire. En effet, les conditions dans lesquelles évoluent ces édifices ne peuvent être délaissées ou rejetées après l'achèvement des travaux archéologiques et exploitées dans la seule perspective d'établir l'histoire récente des restaurations contemporaines. A l'instar des changements mentionnés ci-dessus, elles doivent être abordées dans la durée, comme un élément essentiel de l'évolution des constructions et des reconstructions.

Brigitte BOISSAVIT-CAMUS

Les petites villes du Haut-Poitou
de l'Antiquité à la fin du Moyen âge

Médiéval

Ce projet collectif de recherche associant une trentaine de chercheurs a pour objectif principal la réalisation de courtes monographies sur la topographie des ensembles urbains des actuels départements des Deux-Sèvres et de la Vienne entre l'Antiquité tardive et la fin du Moyen âge. La plupart de ces agglomérations n'ayant fait l'objet d'aucune opération archéologique significative, ces notices sont destinées à faciliter la gestion du sous-sol, à permettre une concertation avec les collectivités locales et les aménageurs et à fournir un cadre minimal à des opérations archéologiques préventives.

Une enquête transversale menée parallèlement devrait permettre de mieux cerner la hiérarchie du fait urbain et les grandes mutations du réseau régional au cours du millénaire étudié.

L'année 1997 a permis d'achever quatre notices consacrées à des agglomérations très contrastées. Brioux-

sur-Boutonne (Deux-Sèvres), station antique sur la voie Poitiers-Saintes, demeure au cours du Moyen âge un important pôle d'autorité, malgré sa médiocrité matérielle. Sur les bords de la Gartempe (Vienne), la succession de l'agglomération antique du Gué-de-Sciaux, du *vicus* mérovingien d'Antigny et de la petite ville qui se développe autour de l'abbaye de Saint-Savin marque le déplacement d'un important franchissement de la rivière. Bressuire (Deux-Sèvres) et Montmorillon (Vienne) constituent des exemples plus classiques d'agglomérations nées autour d'un château aux Xe-XIe s.

Une première liste de critères, permettant d'analyser le réseau urbain et les cadres d'autorité, a été établie et quatre thèmes - les ateliers monétaires mérovingiens, la quinte urbaine de Poitiers, les cadres territoriaux ecclésiastiques et les couvents mendiants - ont fait l'objet d'une analyse systématique.

Luc BOURGEOIS

Les moyens mis en œuvre par le ministère de la culture et les collectivités départementales ont permis de consolider la cellule carte archéologique mise en place depuis plusieurs années.

Cette cellule est constituée de trois personnes.

L'accent a été mis cette année sur la cartographie automatique : carte de sensibilisation pour des tracés linéaires, plans d'occupations des sols... Ces cartes peuvent être produites dans tous les formats de A4 à A0.

Néanmoins ce choix stratégique a eu une légère incidence, a priori négative, sur les résultats globaux de la base DRACAR. Au 31 décembre 1997 le nombre global de sites enregistrés est de 13.250 contre 12.634 soit une progression de 5%. Par ailleurs 2376 modifications ont été enregistrées correspondant à des précisions de localisation, d'attribution chronologique ou structurelle. Ce travail de modifications affecte environ 20% de la base et ce depuis plusieurs années. Ce sont donc sur les deux critères quantitatif et qualitatif qu'il y a lieu d'apprécier le travail mené par la cellule carte archéologique.

Par ailleurs, la cellule conduit toujours une action annuelle de formation au bénéfice des bénévoles, des étudiants des universités de Poitiers et de La Rochelle. Cette année, elle a eu lieu dans le département de la Vienne, sur les communes de Chéneché et de Vendevre-du-Poitou. Elle a permis de préciser les connaissances sur le site antique des « Tours Mirandes » s'étendant sur plusieurs dizaines d'hectares.

En 1997, et plus particulièrement au début du printemps, les conditions hygrométriques ont été très favorables à la prospection aérienne. Un programme spécifique a été mis en place, au bénéfice des cinq prospecteurs « patentés », avec la Région qui a mis en place un crédit exceptionnel de 150.000 francs. Compte tenu de la richesse de cette campagne, les résultats n'apparaissent pas dans les nouveaux sites créés sur DRACAR en 1997, les rapports n'étant pas ou trop récemment parvenus.

Avertissement

Cette bibliographie comprend uniquement les références des ouvrages ou articles publiés en 1997 que nous avons reçus, ou qui nous ont été signalés, et de ceux qui, publiés antérieurement, ne nous sont parvenus qu'en 1997.

Nous invitons les lecteurs à signaler à notre service les omissions qu'ils pourraient constater.

Nous remercions par avance toutes les personnes concernées par l'archéologie qui feront parvenir à la bibliothèque du Service régional un exemplaire de leurs publications (ouvrage, tirage à part...).

Préhistoire

Beauval 1997 : BEAUVAL (C.).- *Le repaire d'Hyènes des Plumettes (Lussac-les-Châteaux, Vienne). Etude paléontologique et observations taphonomiques*, mémoire de D.E.A. sous la direction de P. MICHEL, Université de Bordeaux, 1997.

Bouin 1996 : BOUIN (F.). - Le dolmen E 134 de Taizé (Deux-Sèvres). Premiers résultats. *Internéo* 1-1996. Association pour les études interrégionales sur le néolithique (INTERNEO), 1996, p. 121-126, 1 fig.

Bouin 1997 : BOUIN (F.). - Précisions sur quelques mégalithes de la Charente. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, n° 2-3, 1997, p. 95-105.

Boulestin, Gomez de Soto 1997 : BOULESTIN (B.), GOMEZ DE SOTO (J.).- Cannibalisme mésolithique en Charente : la grotte des Perrats à Agris in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 4-7.

Burnez, Chevillot, Marchesseau, Roussot, Roussot-Larroque 1997 : BURNEZ (C.), CHEVILLOT (C.), MARCHESSEAU (G.), ROUSSOT (A.), ROUSSOT-LARROQUE (J.). - Une nouvelle hache à flancs concaves en contexte céramique à Aubeterre-sur-Dronne, La Grande Allée (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 1, 1997, p. 77-82.

Cassen 1997 : CASSEN (S.). - En réponse au point de vue de Claude Burnez - Au sujet de l'article de BOUJOT C. et CASSEN S., en collaboration de Philippe CHAMBON et Yves GRUET : « Matignons et Moulin-de-Vent à Montagent/ Le Brandart (Mainxe, Charente) », tome 93, n°1, p. 268-275. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 1, 1997, p. 29.

Céliérier, Chollet, Hantai 1997 : CELERIER (G.), CHOLLET (A.), HANTAI (A.). - Nouvelles observations sur l'évolution de l'azilien dans les gisements du Bois-Ragot (Vienne) et de Pont d'Ambon (Dordogne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 3, 1997, p. 331-336, 5 fig.

Champême 1996 : CHAMPÈME (L.-M.). - L'éperon barré du Clos du Logis à Saint-Généroux (Deux-Sèvres). Occupation du site et de ses abords. *Internéo* 1-1996. Association pour les études interrégionales sur le néolithique (INTERNEO), 1996.

Clottes, Duport, Feruglio 1997 : CLOTTE (J.), DUPORT (L.), FERUGLIO (V.). - La grotte ornée du Placard, commune de Vilhonneur (Charente). *Bulletins et Mémoires de la Société Historique et archéologique de la Charente*, n° 4, 1997, p. 199-214, 8 fig.

Courtaud, Duday 1997 : COURTAUD (P.), DUDAY (H.).- La nécropole mésolithique de La Vergne (Charente-Maritime), in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 2-3.

- D'Errico, Villa 1997** : D'ERRICO (F.), VILLA (P.). - Holes and groves : the contribution of microscopy and taphonomy to the problem of the art origins. *Journal of Human Evolution*, 33, 1997, p. 1-31.
- Dujardin 1997** : DUJARDIN (V.). - Deux pendeloques aurignaciennes provenant de la Quina, station aval (Gardes-le-Pontaroux, Charente). *Antiquités Nationales*, 28, 1996 (paru 1997), p. 55-57, 3 fig.
- Ernaux, Farago, Gomez de Soto 1997** : ERNAUX (P.), FARAGO (B.), GOMEZ DE SOTO (J.).- Une sépulture d'enfant de l'Age du Bronze ancien (Port-d'Envaux, Charente-Maritime), in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 18-19.
- Feruglio 1997** : FERUGLIO (V.). - Un ciseau décoré du Placard. *Antiquités Nationales*, 28, 1996 (paru 1997), p. 59-60, 1 fig.
- Fouéré et alii 1996** : FOUERE (P.), BRAGUIER (S.), BURNEZ (C.), FERRIER (C.), GRUET (Y.). - L'enceinte du Rocher à Villedoux (Charente-Maritime). *Internéo* 1-1996. Association pour les études interrégionales sur le néolithique (INTERNEO), 1996.
- Germond, Champême 1997** : GERMOND (G.), CHAMPEME (L.-M.). - Les menhirs de la Veillerie, commune de Soutiers (Deux-Sèvres). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 1, 1997, p. 97-102.
- Gomez 1997** : GOMEZ DE SOTO (J.). - Au sujet du compte-rendu de Claude Mordant (1997) : José Gomez (1996) - Le bronze moyen en Occident. La culture des Duffaits et la civilisation des Tumulus, tome 94, n° 1, p. 21-22. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 2, 1997, p. 145-148.
- Gomez, Kérouanton 1997** : GOMEZ DE SOTO (J.), KEROUANTON (I.). - La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). Le bronze final IIIb. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 88 (1991), n° 10-12, 1997, p. 341-392.
- Granger, Lévêque 1997** : GRANGER (J.-M.), LEVEQUE (F.). - Parure castelperronienne et aurignacienne : étude de trois séries de dents percées et comparaisons. *Compte-rendu de l'Académie des sciences de Paris, Sciences de la terre et des planètes*, t. 325, 1997, p. 537-543, 1 pl., 3 tabl.
- Gruet, Roussot-Larroque, Burnez 1997** : GRUET (M.), ROUSSOT-LARROQUE (J.), BURNEZ (C.). - *L'Age du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente)*. Mémoire des Antiquités Nationales n° 3. Société des Amis du Musée des Antiquités Nationales et du Château de Saint-Germain-en-Laye et Réunion des Musées Nationaux, 1997, 219 p., 14 fig., 53 pl., 39 photos, 8 pl. couleur et 5 photos non numérotées.
- Iakovleva, Pinçon 1997** : IAKOVLEVA (L.), PINCON (G.). - *Angles-sur-l'Anglin (Vienne). La frise sculptée du Roc-aux-Sorciers*. Comité des Travaux Historiques et Scientifiques et Réunion des Musées Nationaux, 1997, 168 p., 173 fig.
- Irribarria 1997** : IRRIBARIA (R.). - Comparaison céramologique du Cerny et du Chambon. In : CONSTANTIN (C.), MORDANT (D.), SIMONIN (D.) éd. - *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au néolithique. Actes du colloque international de Nemours, 9, 10, 11 mai 1994*. Mémoire du Musée de Préhistoire de Nemours n° 6. Nemours : A.P.R.A.I.F., 1997, p. 219-283, 10 fig.
- Jousseume 1997** : JOUSSEAUME (R.).- Des dolmens et des morts au Néolithique in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 8-11.
- Kérouanton, Gomez 1997** : KEROUANTON (I.), GOMEZ DE SOTO (J.). - Quelques nouveaux vases de la fin de l'Age du Bronze. Le site de la « Sablière » près de la gare de Chazelles. *Bulletins et Mémoire de la Société Historique et archéologique de la Charente*, n° 4, 1997, p. 193-198, 3 fig.
- Leclerc 1997** : LECLERC (J.). - Compte rendu : PAUTREAU J.-P. et MATARO I PLADELASALA M. (1996). *Inventaire des Mégalithes de la France : la Vienne*. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 4, 1997, p. 427-429.
- Leroy-Prost 1997** : LEROY-PROST (C.). - Les « Cousoirs » aurignaciens sur canines de carnivores. *Antiquités Nationales*, 28, 1996 (paru 1997), p. 47-52, 9 fig., 2 tabl.
- Lévêque 1997** : LEVEQUE (F.). - Le passage du paléolithique moyen au paléolithique supérieur : données stratigraphiques de quelques gisements sous grotte du sud-ouest. *Quaternaire*, 8, (2-3), 1997, p. 279-287.
- Lévêque, Gouraud, Bouin 1997** : LEVEQUE (F.), GOURAUD (G.), BOUIN (F.). - Contribution à l'étude des occupations préhistoriques de la grotte de la Grande Roche de la Plématrie à Quinçay (Vienne). *Groupe Vendéen d'études préhistoriques*, 33, 1997, p. 5-8, 2 fig.
- Louboutin et coll. 1997** : Louboutin (C.), Burnez (C.), Constantin (C.), Sidéra (I.).- Beaumont-la-Tricherie (Vienne) et Challignac (Charente) : deux sites d'habitat de la fin du Néolithique. *Antiquités Nationales*, t. 29, 1997, p. 49-64.
- Mordant 1997** : MORDANT (C.). - Compte-rendu : José Gomez (1996) - *Le bronze moyen en Occident*, collection L'Age du Bronze en France, n°5, Picard, 375 p. et fig. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 1, 1997, p. 21-22.

Pautreau 1997 : PAUTREAU (J.-P.).- Morts en Poitou au dernier millénaire avant notre ère. Un espace privilégié : la vallée de la Vienne, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 13-17.

Pautreau, Mornais 1997 : PAUTREAU (J.-P.), MORNAIS (P.).- La nécropole de la Jardelle (Dissay, Vienne), in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 11-13.

Ollivier, Leduc, Diot 1997 : OLLIVIER (A.), LEDUC (M.), DIOT (M.-F.). - L'enceinte néolithique de Temps Perdu, commune de Migné-Auxances (Vienne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 2, 1997, p. 217-229.

Tessier 1997 : TESSIER (M.). - Au sujet de l'article de Ricou et Esnard (1996) - Utilisation des galets ouvragés du site de Ponthezières à Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Maritime), *B.S.P.F.*, t. 93, 4, p. 546-548. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 94, n° 3, 1997, p. 305-306.

Histoire

Aggugiario 1997 : AGGUGIARO (F.).- *Les agglomérations secondaires antiques sur l'axe Poitiers-Nantes (département des Deux-Sèvres)*, mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction de J. HIERNARD, 1997.

Aupert 1997 : AUPERT (P.).- Le temple octogonal de Sanxay : datation, identification, état antérieur. In : F. BERTHAULT et F. TASSAUX éd., *Les sanctuaires aquitains : recherches récentes (table-ronde de Bordeaux, 10 juin 1995)*, Bordeaux, 1997, p. 14-16.

Baigl, Farago-Szekeres, Roger 1997 : BAIGL (J.-Ph.), FARAGO (B.), ROGER (J.).- Saintes : une petite nécropole urbaine des IIe-IIIe siècles, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 20-25.

Barthélémy 1997 : BARTHELEMY (S.).- *Les amphores des fouilles récentes de Poitiers*, mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction d'A. REBOURG, 1997.

Berbuto 1997 : BERBUTO (M.).- Que d'os ! que d'os !, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 76-80 (Montmorillon, Châteauneuf-sur-Charente, Berneuil, Ozillac).

Berbuto, Farago 1997 : BERBUTO (M.) FARAGO (B.).- Une tombe particulière : la chapelle funéraire de Marguerite d'Ecosse (église Saint-Laon, Thouars, Deux-Sèvres), in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 65-70.

Bertrand 1997 : BERTRAND (I.).- Saint-Savin (Vienne), abbatale, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 210.

Blanchard 1997 : BLANCHARD (D.).- *La céramique des IIIe-IVe s. découverte à Rom (Deux-Sèvres)*, mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction de N. DIEUDONNE-GLAD, 1997.

Bocquet 1997 : BOCQUET (A.).- Poitiers (Vienne), Hôtel Aubaret, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 167.

Boissavit-Camus 1997 : BOISSAVIT-CAMUS (B.).- Entre nécropole et cimetière : regards sur la topographie funéraire et le traitement des morts, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 28-33.

Blot 1997 : BLOT (M.-C.).- *Le décor sculpté gallo-romain en Aquitaine du Nord-Ouest*, mémoire de D.E.A. sous la direction de J. HIERNARD, Université de Poitiers, 1997.

Bryant 1997 : BRYANT (S.).- Niort (Deux-Sèvres), place Saint-Jean, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 238.

Buzon 1997 : BUZON (Ph.).- *Culte et représentations de Mars dans la province romaine d'Aquitaine*, mémoire de maîtrise sous la direction de R. SABLAYROLLES, Université de Toulouse-le-Mirail, 1997.

Cavallès 1997 : CAVAILLES (M.).- Parthenay (Deux-Sèvres), fortifications, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 239.

Cavallès, Brohand 1997 : CAVAILLES (M.), BROHAND (E.).- Parthenay (Deux-Sèvres), cimetière du Rosaire, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 260.

Cavallès, Litoux 1997 : CAVAILLES (M.), LITOUX (E.).- Parthenay (Deux-Sèvres), tour du corps de garde, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 240.

- Chiron 1997** : CHIRON (F.).- *La céramique commune des fosses du site de la Petite Ouche à Rom (Deux-Sèvres)*, mémoire de D.E.A. sous la direction de J. HIERNARD, Université de Poitiers, 1997.
- Dalançon 1997a** : DALANCON (A.).- Note sur l'ensemble gallo-romain des Combes d'Archaut, commune d'Ecurat., *Bull. Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime*, 24, 1997, p. 94-101.
- Dalançon 1997b** : DALANCON (A.).- Ecurat (Charente-Maritime), église, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 257.
- Delias 1997** : DELIAS (S.).- *Les sépultures antiques en Charente-Maritime*, mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction de J. HIERNARD, 1997.
- Duflos 1997** : DUFLOS (F.).- Parthenay (Deux-Sèvres), front est du château, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 240.
- Duprat 1997** : DUPRAT (Ph.).- Rochefort (Charente-Maritime), jardin de la mairie, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 242.
- Durand 1997** : DURAND (Ph.).- Saulgé (Vienne), les Grands Bois, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 246.
- Farago-Szekeres 1997a** : FARAGO (B.).- Des vêtements pour les morts, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 92-93.
- Farago-Szekeres 1997b** : FARAGO (B.).- Autour de la réutilisation d'une tombe : la nécropole mérovingienne de Chadenac (Charente-Maritime), in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 34-36.
- Farago-Szekeres 1997c** : FARAGO (B.).- Un cadavre coupé en morceaux (Chadenac, Charente-Maritime), in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 37-40.
- Farago-Szekeres, Chauvin 1997** : FARAGO (B.), CHAUVIN (F.).- Coffres médiévaux et vases funéraires en pays Mellois, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 81-85.
- Farago-Szekeres, Ternet 1997** : FARAGO (B.), TERNET (S.).- Le « pourrissoir » du prieuré de Ronsenac, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 71-75.
- Favreau 1997** : FAVREAU (B.).- *Topographie historique de Loudun*, mémoire de D.E.A. sous la direction de M. AURELL, Université de Poitiers, 1997.
- Flammin 1997** : FLAMMIN (A.).- Le décor des couvercles de sarcophages du Poitou, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 58-62.
- Fleuret 1997** : FLEURET (L.).- Parthenay (Deux-Sèvres), tour trilobée, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 240.
- Florendeau 1997** : FLORENDEAU (M.).- Découverte de matériel d'époque gauloise, *Bull. Soc. Sci. Châtellerault*, n° 68, 1er trimestre 1997, p. 15-26 (Naintré, les Berthons).
- Flouret, Métayer, Prysmicki 1997** : FLOURET (J.), METAYER (J.), PRYSMICKI (L.).- Cimetières mérovingiens d'Aunis, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 41-44.
- Fragneaud 1997** : FRAGNEAUD (P.).- *Inventaire des sites archéologiques et essai sur l'occupation du sol entre Sèvre niortaise et Charente-Boutonne : période gallo-romaine*, mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction de J. HIERNARD, 1997.
- Fricaux-Coutant 1997** : FRICAUX-COUTANT (R.).- *La topographie historique de la ville de Thouars*, mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction de N. DIEUDONNE-GLAD, 1997.
- Grangé 1997** : GRANGÉ (B.).- Le rôle de l'eau dans l'environnement religieux de l'Aquitaine romaine antérieure. In : F. BERTHAULT et F. TASSAUX éd., *Les sanctuaires aquitains : recherches récentes (table-ronde de Bordeaux, 10 juin 1995)*, Bordeaux, 1997, p. 22-25.
- Guénégan 1997** : GUENEGAN (J.).- Soubise a-t-il pu être un port antique sur la côte pertuisane du pays santonn, *Bull. Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime*, 24, 1997, p. 59-68.
- Guyonnet 1997** : GUYONNET (B.).- *Les petites villes de la Marche limousine*, mémoire de D.E.A. sous la direction de M.-T. CAMUS, Université de Poitiers, 1997.

- Hillairet 1997a** : HILLAIRET (J.-L.).- *L'artisanat antique à Saintes*. Saintes, Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime, 1995 (1997), 176 p., ill. (Recherches archéologiques en Saintonge).
- Hillairet 1997b** : HILLAIRET (J.-L.).- Hypothèses sur l'existence d'un théâtre antique à Saintes (suite), *Bull. Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime*, 24, 1997, p. 48-58.
- Hillairet 1997c** : HILLAIRET (J.-L.).- Mise au point au sujet d'un mur supposé appartenir au rempart médiéval (de Saintes), *Bull. Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime*, 24, 1997, p. 88-93.
- Normand 1997a** : NORMAND (E.).- Les céramiques funéraires en Aunis et Saintonge, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 86.
- Normand 1997b** : NORMAND (E.).- La Flotte-en-Ré (Charente-Maritime), abbaye des Chateliers, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 194.
- Normand 1997c** : NORMAND (E.).- Saint-Vivien (Charente-Maritime), église, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 211.
- Normand, Dubreuil 1997** : NORMAND (E.), DUBREUIL (C.).- Cimetières médiévaux de Saint-Vivien, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 45-50.
- Prysmicki, Bourgeois 1997** : PRYSMICKI (L.), BOURGEOIS (L.).- Saint-Bris-des-Bois (Charente-Maritime), abbaye de Fontdouce, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 208.
- Rieth 1997a** : RIETH (E.).- Bussac (Charente-Maritime), Port-Berteau, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 279.
- Rieth 1997b** : RIETH (E.).- L'épave du Haut Moyen âge de Port-Berteau II. Son apport à la connaissance de la batellerie de la Charente, *Bull. Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime*, 24, 1997, p. 20-37.
- Rodriguez-Pamias 1997** : RODRIGUEZ-PAMIAS (C.).- *La céramique du château de Parthenay*, mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction de M. AURELL, 1997.
- Rouvreau 1997** : ROUVREAU (M.).- Hypothèses sur l'existence d'un théâtre antique à Saintes, *Bull. Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime*, 24, 1997, p. 38-47.
- Stutz 1997** : STUTZ (F.).- Les dépôts funéraires étrangers dans la cité de Saintes au début de l'époque mérovingienne, in C. TREFFORT dir., *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, p. 87-91.
- Téreygeol 1997** : TEREYGEOL (F.).- Melle (Deux-Sèvres), site minier, *Archéol. Médiév.*, t. XXVII, 1997, p. 272.
- Treffort 1997** : TREFFORT (C.) dir.- *Mémoires d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la Préhistoire à nos jours*, La Rochelle, 1997, 147 p.
- Tropeau 1997** : TROPEAU (C.).- *Peuplement et occupation du sol dans le canton de Lusignan au Moyen âge*, mémoire de maîtrise à l'Université de Poitiers sous la direction de M. AURELL, 1997.

Chronologie

BRO : âge du Bronze
CON : contemporain
FER : âge du Fer
GAL : gallo-romain
HMA : Haut Moyen âge
IND : indéterminé
MA : Moyen âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire

Nature de l'opération

FP : fouille programmée
SP : fouille préventive
EV : fouille d'évaluation archéologique
SU : fouille nécessitée par une urgence absolue
SD : sondage
PT : prospection thématique
PI : prospection inventaire
RE : relevé d'art rupestre
PC : projet collectif de recherche
MRT : prospection au détecteur de métaux

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

AFA : AFAN
ASS : autre association
AUT : autre
BEN : bénévole
CDD : contrat à durée déterminée
CNR : CNRS
COL : collectivité territoriale
EN : Education Nationale
MCT : musée de collectivité territoriale
MET : musée d'état
MUS : musée
SDA : Sous-Direction de l'Archéologie
SUP : enseignement supérieur

(Nouvelle programmation du Conseil National de la Recherche Archéologique)

DU PALEOLITHIQUE AU MESOLITHIQUE

- 1 Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stades isotopique 9 : > 300 000 ans)
- 3 Les peuplements néandertaliens l. s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen l. s.)
- 4 Derniers Néandertaliens et premiers Homo Sapiens Sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 Magdalénien, Epigravettien
- 8 La fin du Paléolithique
- 9 L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 Le Mésolithique

LE NEOLITHIQUE

- 1 Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 2 Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 3 Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

LA PROTOHISTOIRE (de la fin du IIIe millénaire au Ier s. av. n. è.)

- 1 Approches spatiales, interactions homme/milieu
- 2 Les formes de l'habitat
- 3 Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 4 Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 5 Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

PERIODES HISTORIQUES

- 1 Le fait urbain
- 2 Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- 3 Architecture monumentale gallo-romaine
- 4 Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 5 Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 6 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

HISTOIRE DES TECHNIQUES

- 1 Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle
- 2 Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

RESEAU DE COMMUNICATIONS, AMENAGEMENTS PORTUAIRES ET ARCHEOLOGIE NAVALE

- 1 Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 2 Aménagements portuaires et commerce maritime
- 3 Archéologie navale

THEMES DIACHRONIQUES

- 1 L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 2 Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 L'Outre-mer

POITOU-CHARENTES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

1 9 9 7

Nom	Titre	Attributions
BARATIN Jean-François	Conservateur régional de l'archéologie	Chef du Service régional de l'archéologie
DUJARDIN Véronique	Conservateur du Patrimoine	Département de la Charente <i>Préhistoire</i>
FOURTEAU Anne-Marie	Ingénieur d'étude	Département de Charente-Maritime <i>Moyen âge</i>
SOYER Claire	Ingénieur d'étude	Département des Deux-Sèvres <i>Protohistoire</i>
BOURGEOIS Luc	Conservateur du Patrimoine	Département de la Vienne <i>Antiquité et Moyen âge</i>
AIRVAUX Jean	Technicien de recherche	Dépôt de fouille de Poitiers <i>Préhistoire</i>
DECOUX Patricia	Adjoint administratif	Secrétariat
LEROY-CHARPENTIER Muriel	Secrétaire administratif	Bibliothèque et documentation
MARIOTTI Jean-François	Secrétaire administratif	Gestion financière, topographie
BLANCHET François	Ouvrier professionnel	Surveillance et entretien des sites
REDIEN-LAIRE Christine	Chargée d'étude AFAN	Carte archéologique, départements des Deux-Sèvres et de la Vienne
CORMIER Catherine	Chargée d'étude AFAN	Carte archéologique, cartographie informatisée
FAVREAU Béatrice	Chargée d'étude AFAN	Carte archéologique, départements de Charente et Charente-Maritime

Etat au 31 décembre 1997